atih
AGENCE TECHNIQUE
DE L'INFORMATION
SUR L'HOSPITALISATION

Guide de lecture des tableaux de contrôle ENC SSR

Données 2017

Mise à jour : Mai 2018

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone : 04 37 91 33 10
Fax : 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

PARTIE 1 TABLE DES MATIERES

RUBRIQUE 1 : 1ERE ETAPE DE VALIDATION.....5

Document 1.1 : Classeur ARCAnH 5
Document 1.2 : Comparaison des classeurs ARCAnH N et N-1 6
Doc 1.2 - Tableau 1.2.1 : Evolution des charges et produits, des ETP et de l'activité par SA entre N-1 et N 7
Doc 1.2 - Tableau 1.2.2 : PCE : Evolution des comptes de charges du PCE entre N-1 et N 9
Doc 1.2 - Tableau 1.2.3 : PCE : Evolution des comptes de produits du PCE entre N-1 et N 10
Doc 1.2 - Tableau 1.2.4 : Retraitements des honoraires : Evolution des éléments hors comptabilité d'exploitation entre N-1 et N 11
Doc 1.2 - Tableau 1.2.5 : Retraitements du crédit bail : Evolution du crédit bail entre N-1 et N 12
Doc 1.2 - Tableau 1.2.6 : Phase 3 : Evolution des charges et des produits par SA et par compte entre N-1 et N 13
Doc 1.2 - Tableau 1.2.7 : Phase 5 : Evolution des recettes par SA et par compte entre N-1 et N 14
Doc 1.2 - Tableau 1.2.8 : Phase 5 : Evolution du montant des charges induites par section entre N-1 et N 15
Doc 1.2 - Tableau 1.2.9 : Phase 6 : Evolution du montant des charges directes et résiduelles par poste de charge entre N-1 et N 16
Doc 1.2 - Tableau 1.2.10 : Phase 6 : Evolution du montant des charges directes et résiduelles par poste de charge et par SA entre N-1 et N 17
Doc 1.2 - Tableau 1.2.11 : Phase 7 champ : Evolution des clés et montants de la LGG et LM par champ d'activité entre N-1 et N 18
Doc 1.2 - Tableau 1.2.12 : Phases 7 : Vérification des phases 19
Document 2 : Détail de la correspondance 21
Tableaux 1 : Points à valider ARCAnH 22
Tableau 1.0 : Version des logiciels utilisés (charte qualité) 22
Tableau 1.1 : Analyse de la cohérence du découpage analytique en SA ARCAnH/ARAMIS et N/N-1 24
Tableau 1.1.1 : SA figurant dans ARCAnH mais pas dans ARAMIS (charte qualité) 24
Tableau 1.1.2 : SA figurant dans ARAMIS mais pas dans ARCAnH (charte qualité) 26
Tableau 1.1.3 : SAC ajoutées et supprimées par rapport à N-1 28
Tableau 1.1.4 : SAMT ajoutées et supprimées par rapport à N-1 29
Tableau 1.2 : Indicateurs de la feuille « Contrôles » d'ARCAnH en cas d'anomalie (charte qualité) 30
Tableau 1.3 : Vérification de la saisie des honoraires dans ARCAnH 34
Tableau 1.4 : Pourcentage de charges à caractère médical restant sur la section Pharmacie (charte qualité) 35
Tableau 1.5 : Charges et produits affectées en SA CNI/PND 37
Tableau 1.6 : Vérification des charges de personnel salarié et ETP sur les sections 38
Tableaux 2 : Points à valider ARAMIS 63
Tableau 2.1 : Comparaison entre le fichier de données PMSI importé dans ARAMIS et le fichier PMSI transmis sur e-PMSI64
Tableau 2.2 : Evolution de l'activité 66
Tableau 2.3 : Correspondance entre le type d'autorisation de l'UM et la SAC 67
Tableau 2.4 : SAMT Métiers déclarées dans ARAMIS mais pas dans le PMSI (charte qualité) 69
Tableau 2.5 : Intervenants déclarés dans le PMSI et non déclarées dans ARAMIS (charte qualité) 70
Tableau 2.6 : Taux de conformité 73
Tableau 2.7 : Taux de RHA où l'intervenant a le même nombre d'occurrences de code acte dans le PMSI et dans ARAMIS 77
Tableau 2.8 : Exhaustivité des actes RR 79
Tableau 2.9 : Distribution de la durée des actes par intervenant 85
Tableau 2.10 : Répartition des actes codés par intervenant en % par mois 91
Tableau 2.11: Vérification de la cohérence entre le montant suivi au séjour dans ARAMIS et celui déclaré dans l'onglet Phase 2 retraitement des honoraires d'ARCAnH (charges hors comptabilité d'exploitation) 92
Tableau 2.12 : Vérification de la cohérence entre le montant suivi au séjour dans ARAMIS et celui déduit dans l'onglet phase 6 d'ARCAnH 95
Tableau 2.13 : Taux de suivi des montants par poste de charges (charte qualité) 98
Tableau 2.14: Répartition des montants suivables au séjour des postes de charges par type de SA 100
Tableau 2.15 : Montants observés par RHA pour les charges à caractère médical suivi au séjour 102
Document 3 : Numéros des séquences concernées par les tableaux 2 103
Document 4 : Rapport d'atypies issu des fichiers ARAMIS 104
RUBRIQUE 2 : DONNEES PMSI 105

Tableaux 3 : Bilan du groupage dans les données PMSI 105
Tableau 3.1 : Bilan du groupage 105
Tableau 3.2 : Fréquence des erreurs bloquantes et non bloquantes 106
Tableau 3.3 : Répartition des types de séjours et séquences observés dans la base PMSI 108
Tableau 3.4 : Nombre de RHA sans aucune journée de présence cochée et sans date de sortie 111
Tableaux 4 : Séquences atypiques 112
Tableau 4.1 : % de RHA sans dépenses par type de section et par SAC 113
Tableau 4.2 : Dépenses sur un seul RHA d'un même séjour terminé 116
Tableau 4.3 : Minutes sur un seul RHA d'un même séjour terminé 117
Tableau 4.4 : Nombre de journées avec plus de 8 heures de rééducation 118
Document 5: Numéros des séquences atypiques concernées par les tableaux 3 et 4 119
RUBRIQUE 3 : RECUEIL AU SEJOUR ET COUTS DES SECTIONS 120
Tableaux 5 : Activité et dépenses des SAC 120
Tableau 5.1 : Coût journalier par SAC 123
Tableau 5.2 : Evolution des données d'activités des SAC 126
Tableau 5.3 : Analyse du coût journalier à partir du taux d'occupation et de la DMS par SAC 128
Tableau 5.4 : Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des charges 130
Tableau 5.5 : Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des charges de personnel (tous titres de dépenses confondus) 134
Tableau 5.6 : Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des charges à caractère médical (tous titres de dépenses confondus) 148
Tableau 5.7 : Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des autres charges et charges de LM (tous titres de dépenses confondus) 157
Tableaux 6 : Activité et dépenses des SAMT Plateau produisant pour l'hospitalisation SSR 165
Tableau 6.1 : Evolution du coût d'UO par SAMT plateau produisant pour l'hospitalisation SSR 168
Tableau 6.2 : Evolution des données d'activité des SAMT Plateau produisant pour l'hospitalisation SSR 170
Tableau 6.3 : Nombre d'UO par type de bénéficiaires des SAMT produisant pour l'hospitalisation SSR 171
Tableau 6.4 : Exhaustivité des UO de l'hospitalisation SSR par SAMT 173
Tableau 6.5 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges 176
Tableau 6.6 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges de personnel (tous titres de dépenses confondus) 179
Tableau 6.7 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges à caractère médical (tous titres de dépenses confondus) 186
Tableau 6.8 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des autres charges et charges de LM (tous titres de dépenses confondus) 197
Tableaux 7 : Activité et dépenses des SAMT plateau SSR 206
Tableau 7.1 : Evolution du coût de l'heure par SAMT plateau SSR 207
Tableau 7.2 : Evolution des données d'activité des SAMT plateau SSR 209
Tableau 7.3 : Exhaustivité des UO par SAMT plateau SSR 213
Tableau 7.4 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges 215
Tableau 7.5 : Aide à l'analyse des coûts horaires à partir des charges de personnel (tous titres de dépenses confondus) .219
Tableau 7.6 : Aide à l'analyse des coûts horaires à partir des charges à caractère médical (tous titres de dépenses confondus) 225
Tableau 7.7 : Aide à l'analyse des coûts horaires à partir des autres charges et charges de LM (tous titres de dépenses confondus) 234
Tableau 7.8 : SAMT plateau SSR atypiques 243
Tableaux 8 : Activité et dépenses des SAMT métiers 244
Tableau 8.1 : Coût de l'heure par SAMT métier de RR 245
Tableau 8.2 : Evolution des données d'activité des SAMT métiers 247
Tableau 8.3 : Exhaustivité des UO par SAMT Métier RR 249
Tableau 8.4 : Nature des plateaux SSR fréquentés par métier en nombre d'heures passées 251
Tableau 8.5 : Analyse des SAMT Métier salariés (ratio charges de personnel hors personnel extérieur/ETP et taux d'activité théorique) (charte qualité) 252
Tableaux 9 : Activités spécifiques SSR 254
Tableau 9.1 : Coût d'UO de chaque activité spécifique 255
Tableau 9.2 : Exhaustivité des UO par SA Activité Spécifique SSR Atelier d'appareillage et de confection 257
Tableau 9.3 : Exhaustivité des UO par SA Activité Spécifique SSR Parc de Matériel roulant ..... Nouveauté 260

Tableau 9.4 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges....262
Tableau 9.5 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges de personnel (tous titres de dépenses confondus) 266
Tableau 9.6 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir de l'analyse des charges médicales (tous titres de dépenses confondus) 272
Tableau 9.7 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des autres charges et charges de LM (tous titres de dépenses confondus) 278
Tableau 9.8 : Distribution des minutes d'atelier d'appareillage et confection 284
Tableaux 10 : Coûts unitaires de LM, LGG et Structure....286
Tableau 10.1 : Coûts unitaires de logistique médicale, de logistique et gestion générale, de structure 287
Tableau 10.2.: Analyse du coût unitaire à partir des charges indirectes imputées en activités subsidiaires et budgets annexes (onglet 5).....Nouveauté 288
RUBRIQUE 4 COUT DES SEJOURS ET SYNTHESE....290
Tableaux 11 : Synthèse....290
Tableau 11.1 : Actes RR par métier RR et par SAC 290
Tableau 11.2 : Répartition en % du nombre de RHA par métier et par SAC 293
Tableau 11.3 : Analyse synthétique des SAC par affection 295
Tableau 11.4 : Coût moyen par type d'hospitalisation 298
Tableau 11.5 : Décomposition en % du coût moyen d'un RHA par type d'hospitalisation 299
Tableau 11.6 : Liste des 20 GME les plus représentatifs en % du nombre de RHA par SAC....301
Tableau 11.7 : Coût brut moyen (hors structure) des 20 GME les plus représentatifs 302
Tableau 11.8 : Nombre de RHA dont le coût brut journalier complet (hors structure) est > 1000 € ou <100 €. 304
Document 6: Restitution Excel : coûts des GME....305
Onglet « Tableau 11.6 » 305
Onglet « Tableau 11.7 » 305
Document 7: Numéro des RHA concernés par les tableaux 11 306
Document 8: GME observés par SA.....Nouveauté....307
Tableaux 12 : Immobilisations 309
Tableau 12.1 : Comparaison de la répartition de l'actif net en % sur les sections (grandes familles)....309
Tableau 12.2 : Comparaison de la répartition des dotations aux amortissements en % sur les sections (grandes familles)311
Tableau 12.3 : Ecart en points entre les répartitions Tab 12.1 et 12.2 314
ANNEXE 1 : UTILISATION DU FICHIER .TRA POUR RETROUVER LES SEQUENCES EN ANOMALIE DANS LES TABLEAUX 2, 3 ET 4....316
ANNEXE 2 : UTILISATION DE LA BASE DE COUT....318

Rubrique 1 : 1ère étape de validation

Document 1.1 : Classeur ARCAnH

Dans ce chapitre se trouve le classeur ARCAnH sous format Excel.

Objectif :

Ce chapitre permet au superviseur d'avoir accès au classeur ARCAnH.

Points focus :

Dans l'onglet « Analyse des Résultats », tous les indicateurs doivent être à **OK**.

Ce classeur permet donc de contrôler et d'analyser la réalisation des étapes comptables de l'ENC.

Toutes les phases du classeur doivent être vérifiées et doivent correspondre aux principes énoncés dans le guide méthodologique ainsi que dans le manuel d'utilisation ARCAnH.

Action :

En cas d'erreur détectée, l'établissement doit corriger ses données directement dans ARCAnH (dans le paramétrage pour l'onglet « données administratives », dans le classeur excel pour les autres onglets).

atih
AGENCE TECHNIQUE
DE L'INFORMATION
SUR L'HOSPITALISATION

Document 1.2 : Comparaison des classeurs ARCAnH N et N-1

Les tableaux ci-dessous existent également en format Excel. :

Doc 1.2 - Tableau 1.2.1 : Evolution des charges et produits, des ETP et de l'activité par SA entre N-1 et N

Ce tableau se trouve dans l'onglet « Synthèse des évolutions » du Classeur comparatif ARCAnH N / N-1

			Charges				Produits			
Type de SA	SA	Libellé	Montant total Année N	Montant total Année N-1	Evolution en montant	Evolution en %	Montant total Année N	Montant total Année N-1	Evolution en montant	Evolution en %

Charges nettes				Activité					
Montant total Année N	Montant total Année N-1	Evolution en montant	Evolution en %	Nature de l'UO/clé Année N	Nature de l'UO/clé Année N-1	Nombre d'UO/clés Année N	Nombre d'UO/clés Année N-1	Evolution en nombre	Evolution en %

Total				Personnel soignant			
ETP Année N	ETP Année N-1	Evolution en ETP	Evolution en %	ETP Année N	ETP Année N-1	Evolution en ETP	Evolution en %

Personnel autre	Personnel Médical hors interne et étudiant	Personnel interne et étudiant

ETP Année N	ETP Année N-1	Evolution en ETP	Evolution en %	ETP Année N	ETP Année N-1	Evolution en ETP	Evolution en %	ETP Année N	ETP Année N-1	Evolution en ETP	Evolution en %

Objectif : Ce tableau permet de détecter et d'analyser les variations atypiques des charges, produits, de l'activité et des ETP (par catégorie de personnel) entre N et N-1.

Source : Données ARCAnH N et N-1 (onglets 1-DA, 3-SA et 7-champs), données PMSI pour l'activité des SAC, données ARAMIS (Activité des intervenants HAD, du transport des intervenants HAD, de la SPE SSR Parc de matériel roulant pour 2016).

Attention : le total des produits et des charges de 2016 ne comprend pas les CNI/PND qui étaient saisis en onglet 3-SA en 2016.

Action : Les variations importantes seront justifiées au superviseur à l'aide notamment de l'analyse des tableaux suivants.

Doc 1.2 - Tableau 1.2.2 : PCE : Evolution des comptes de charges du PCE entre N-1 et N

Ce tableau se trouve dans l'onglet « 2-PCE » du Classeur comparatif ARCAnH N / N-1

N° de compte du PCE	Libellé du compte	Titre	Montant des charges brutes Année N (A)	Montant des charges brutes Année N-1 (B)	Evolution en montant (A)-(B)	Evolution en % ((A)-(B))/(B)

Objectif : Ce tableau permet d'analyser l'évolution des comptes de charges du plan comptable ENC entre N-1 et N.

Source : Onglet 2-PCE d'ARCAnH N et N-1

Action : L'établissement doit expliquer les variations importantes des postes de charges entre N et N-1 au superviseur.

Doc 1.2 - Tableau 1.2.3 : PCE : Evolution des comptes de produits du PCE entre N-1 et N

Ce tableau se trouve dans l'onglet « 2-PCE » du Classeur comparatif ARCAnH N / N-1

N° de compte du PCE	Libellé du compte	Titre	Montant des produits brutes Année N (A)	Montant des produits brutes Année N-1 (B)	Evolution en montant (A)-(B)	Evolution en % ((A)-(B))/(B)

Objectif : Ce tableau permet d'analyser l'évolution des comptes de produits du plan comptable ENC entre N-1 et N.

Source : Onglet 2-PCE d'ARCAnH N et N-1

Action : L'établissement doit expliquer les variations importantes des postes de produits entre N et N-1 au superviseur.

Doc 1.2 - Tableau 1.2.4 : Retraitements des honoraires : Evolution des éléments hors comptabilité d'exploitation entre N-1 et N

Ce tableau se trouve dans l'onglet « 2-hono » du Classeur comparatif ARCAnH N / N-1

Poste de charge	Montant directement affecté aux séjours Année N	Montant directement affecté aux séjours Année N-1	Evolution en montant	Evolution en %

Objectif : Analyser la variation des honoraires d'activité libérale hors comptabilité d'exploitation entre N et N-1.

Source : Données onglet 2-hono d'ARCAnH

Actions : Expliquer au superviseur une variation importante des honoraires.

Doc 1.2 - Tableau 1.2.5 : Retraitements du crédit bail : Evolution du crédit bail entre N-1 et N

Ce tableau se trouve dans l'onglet « 2-CB » du Classeur comparatif ARCAnH N / N-1

		Dotation de l'exercice			
Nature du bien	Désignation du bien	Montant total Année N	Montant total Année N-1	Evolution en montant	Evolution en %

Intérêts de l'exercice				Total			
Montant total Année N	Montant total Année N-1	Evolution en montant	Evolution en %	Montant total Année N	Montant total Année N-1	Evolution en montant	Evolution en %

Objectif : Analyser l'évolution du crédit bail entre N et N-1 et sa répartition entre dotation et intérêts.

Source : Données onglet 2-CB d'ARCAnH

Actions : Expliquer au superviseur une variation importante de la répartition dotation/intérêts.

Doc 1.2 - Tableau 1.2.6 : Phase 3 : Evolution des charges et des produits par SA et par compte entre N-1 et N

Ce tableau se trouve dans l'onglet « 3-SA-MIG » du Classeur comparatif ARCAnH N / N-1

Phase concernée	SA	Libellé de la SA	N° de compte	Libellé du compte	Montant total Année N	Montant total Année N-1	Evolution en montant	Evolution en %

Objectif : Analyser les variations des charges et de produits par SA et par compte entre N-1 et N.

Source : Données en 3-SA et 3-MIG ARCAnH N et N-1

Actions : L'établissement doit expliquer les variations importantes des charges et produits par SA et par compte entre N et N-1 au superviseur.

Doc 1.2 - Tableau 1.2.7 : Phase 5 : Evolution des recettes par SA et par compte entre N-1 et N

Ce tableau se trouve dans l'onglet « 5-Recettes » du Classeur comparatif ARCAnH N / N-1

SA	Libellé de la SA	N° de compte	Libellé du compte	Montant Année N	Montant Année N-1	Evolution en montant	Evolution en %

Objectif : Analyser les variations des recettes par SA et par compte entre N-1 et N.

Source : Données ARCAnH onglet 3-SA pour N-1, onglet 5 pour N

Actions : L'établissement doit expliquer les variations importantes des recettes par SA et par compte entre N et N-1 au superviseur.

Doc 1.2 - Tableau 1.2.8 : Phase 5 : Evolution du montant des charges induites par section entre N-1 et N

Ce tableau se trouve dans l'onglet « 5-Charges indirectes » du Classeur comparatif ARCAnH N / N-1

Section AS et CRA	Libellé section AS et CRA	Produits / Charges	Section de charges indirectes LM/LGG/STR	Libellé de section de charges indirectes LM/LGG/STR	Poste de charges indirectes	Montant Année N	Montant Année N-1	Evolution en montant	Evolution en %

Objectif : Analyser les variations des produits, des charges directes, des charges indirectes et de la marge par SA entre N-1 et N pour les activités subsidiaires, refacturations aux budgets annexes et redevances.

Source : Données ARCAnH onglet 5 N et N-1

Actions : L'établissement doit expliquer les variations importantes entre N et N-1 au superviseur.

Doc 1.2 - Tableau 1.2.9 : Phase 6 : Evolution du montant des charges directes et résiduelles par poste de charge entre N-1 et N

Ce tableau se trouve dans l'onglet « 6-cd » du Classeur comparatif ARCAnH N / N-1

Poste de charge	Type d'information	Montant Année N	Montant Année N-1	Evolution en montant	Evolution en %

Objectif : Identifier les postes de charges dont le suivi en charges directes se dégrade.

Source : Données ARCAnH onglet 6-cd N et N-1

Actions : L'établissement doit expliquer au superviseur les diminutions importantes de charges directes par poste de charges entre N et N-1, et les augmentations importantes de charges résiduelles par poste de charges entre N et N-1.

Doc 1.2 - Tableau 1.2.10 : Phase 6 : Evolution du montant des charges directes et résiduelles par poste de charge et par SA entre N-1 et N

Ce tableau se trouve dans l'onglet « 6-cd » du Classeur comparatif ARCAnH N / N-1

Poste de charge	Type d'information	SA	Libellé de la SA	Montant Année N	Montant Année N-1	Evolution en montant	Evolution en %

Objectif : Identifier les postes de charges par SA dont le suivi en charges directes se dégrade

Source : Données ARCAnH onglet 6-cd N et N-1

Actions : L'établissement doit expliquer au superviseur les diminutions importantes de charges directes par poste de charges et par SA entre N et N-1, et les augmentations importantes de charges résiduelles par poste de charges et par SA entre N et N-1.

Doc 1.2 - Tableau 1.2.11 : Phase 7 champ : Evolution des clés et montants de la LGG et LM par champ d'activité entre N-1 et N

Ce tableau se trouve dans l'onglet « 7-champs » du Classeur comparatif ARCAnH N / N-1

Libellé de la section	Champ d'activité	Nature de l'UO Année N	Nature de l'UO Année N-1	Nombre de clés de ventilation Année N	Nombre de clés de ventilation Année N-1	Evolution (brut)	Evolution en %	Répartition des clés par champ d'activité Année N	Répartition des clés par champ d'activité Année N-1	Montant total Année N	Montant total Année N-1	Evolution en montant	Evolution en %

Objectif : Identifier les évolutions significatives de nombre de clés/UO, de répartition de clés/UO par champ d'activité et de montant par champ d'activité.

Source : onglet 7-champs d'ARCAnH N et N-1

Objectif : L'établissement doit expliquer au superviseur les évolutions significatives.

Doc 1.2 - Tableau 1.2.12 : Phases 7 : Vérification des phases

Ce tableau se trouve dans l'onglet « 7-Vérification des phases » du Classeur comparatif ARCAnH N / N-1

				SAC MCO			
SA	Libellé de la section	Nature de clé en 7-champs	Nature de clé en 7-LOG	Total 7-champs	Total 7-LOG	Ecart	Ecart en %

SAC SSR				[SA Intervenant + SA support HAD] = HAD de la partie étudiée			
Total 7-champs	Total 7-LOG	Ecart	Ecart en %	Total 7-champs	Total 7-LOG	Ecart	Ecart en %

SAMT Métier RR				SAMT Plateaux SSR hors Balnéo + SA SPE SSR				SAMT Plateaux SSR Balnéothérapie			
Total 7-champs	Total 7-LOG	Ecart	Ecart en %	Total 7-champs	Total 7-LOG	Ecart	Ecart en %	Total 7-champs	Total 7-LOG	Ecart	Ecart en %

SAMT hors SAMT Dialyse et Radiothérapie				SAMT Dialyse et Radiothérapie			
Total 7-champs	Total 7-LOG	Ecart	Ecart en %	Total 7-champs	Total 7-LOG	Ecart	Ecart en %

Objectif : Contrôler la concordance entre les clés/UO déclarées par champ d'activité dans l'onglet 7-champ et les clés/UO détaillées par SA dans l'onglet 7-LOG pour chacun de ces champs d'activité.

Source : Onglets 7-champs et 7-LOG d'ARCAnH N

Actions : Les écarts signalés doivent être corrigés, pour que les données des onglets 7-champ et 7-LOG soient concordantes.

Ce tableau ne doit pas présenter d'écart pour les données finales.

atih
AGENCE TECHNIQUE DE L'INFORMATION SUR L'HOSPITALISATION

Document 2 : Détail de la correspondance

Il s'agit du fichier de correspondance entre les SA N-1 et les SA N lorsque celles-ci ont changé.

Point Focus :

Ce fichier permet de visualiser la correspondance que l'établissement a réalisée. Le superviseur doit vérifier la correspondance.

Actions :

En cas d'incohérence, l'établissement doit justifier ou corriger ses données dans le paramétrage d'ARCAnH et/ou dans les fichiers ARAMIS.

L'établissement doit justifier les évolutions de correspondance entre les SA N-1 et les SA N lorsque celles-ci ont changé.

Le rapport, à destination des superviseurs, contiendra :

Evolution de la numérotation entre N et N-1
Nombre de sections 2016 non utilisées en 2017 : xxxx
Liste des sections :
- Numéro et libellé 2016
Nombre de sections 2017 n'ayant pas de correspondance en 2016: xxxx
Liste des sections :
-Numéro et libellé 2017
Nombre de sections 2016 correspondant à plusieurs sections 2017 : xxxx
Liste des sections :
-Numéro et libellé 2016
Nombre de sections 2017 correspondant à plusieurs sections 2016 : xxxx
Liste des sections :
-Numéro et libellé 2017

Point focus :

Information pour les établissements effectuant la correspondance des codes analytiques entre N et N-1 : si l'établissement paramètre plusieurs SA N pour une seule SA N-1 ou inversement, les TdC ne prendront pas en compte cette correspondance. En effet, les coûts d'UO ne peuvent pas être comparables.

Seules les correspondances 1 SA N-1 = 1 SA N sont comparées dans les tableaux.

Tableaux 1 : Points à valider ARCAnH

Organisation des tableaux 1 :

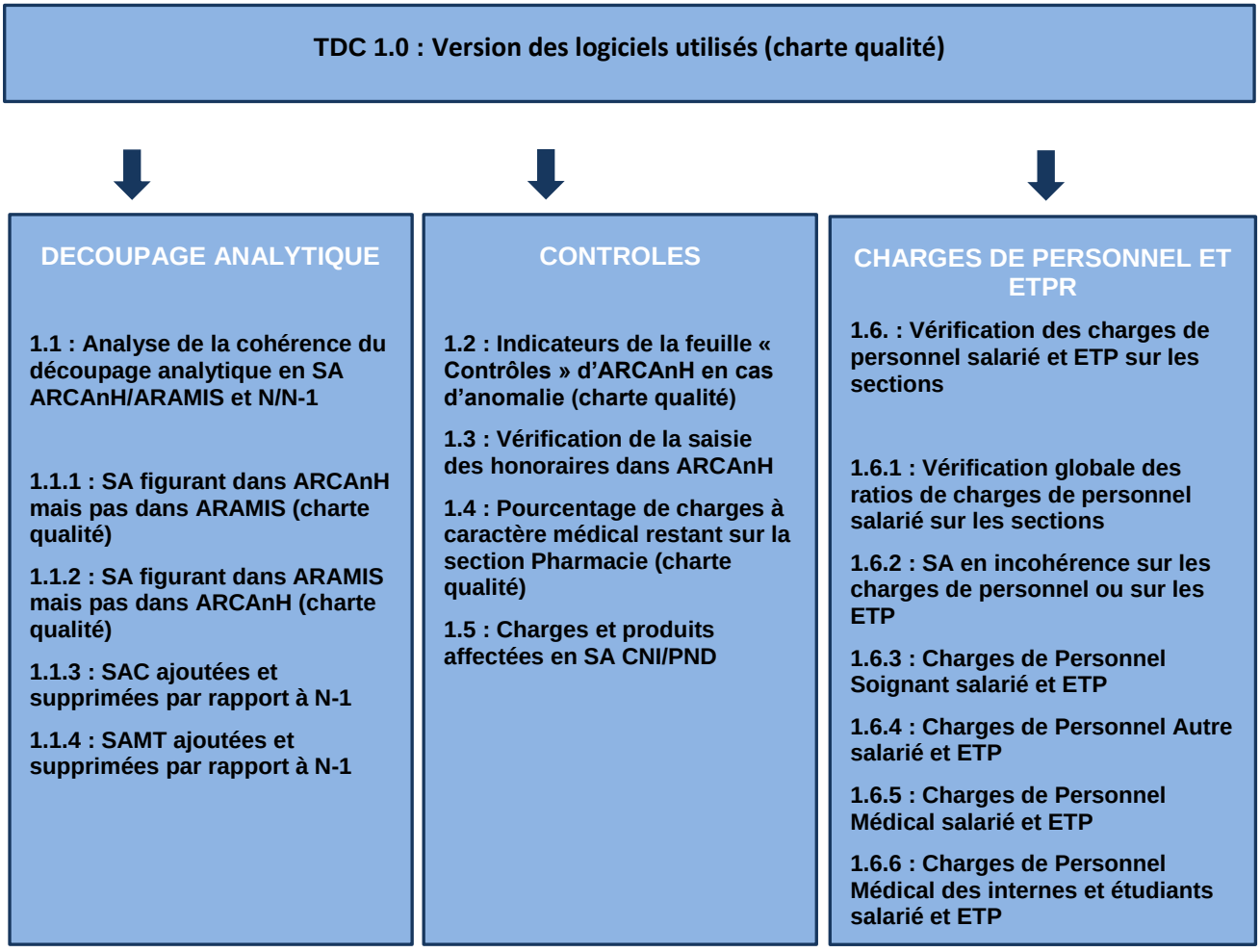

Les tableaux ci-dessous existent également en format Excel. :

Tableau 1.0 : Version des logiciels utilisés (charte qualité)

	Version établissement	Version attendue
Version ARAMIS	2017.1.0 => par exemple Visible dans l'entête en ouvrant le logiciel	2017.2.0 (par exemple)
Version ARCAnH	2017.1.0 => par exemple Visible dans l'entête en ouvrant le logiciel et dans les onglets du classeur	2017.2.0 (par exemple)

⇨ **Critère de la charte qualité**

Objectif :

Les versions établissement doivent être identiques aux versions attendues en tenant compte des mises à jour des logiciels au cours de la campagne.

Source :

Toutes les informations de ce tableau sont issues d'ARCAnH et d'ARAMIS.

Action :

Si la version établissement est différente de la version attendue, il faut impérativement télécharger la dernière version en vigueur avant de commencer les contrôles et les analyses.

Tableau 1.1 : Analyse de la cohérence du découpage analytique en SA ARCAnH/ARAMIS et N/N-1

Tableau 1.1.1 : SA figurant dans ARCAnH mais pas dans ARAMIS (charte qualité)

N° SA concernées	Libellé des SA

Objectif :

Vérifier la cohérence du découpage en SA entre les données issues d'ARCAnH et les données issues d'ARAMIS.

S'il n'y a pas d'anomalie, le tableau indique « Pas d'anomalie constatée ».

Source :

Toutes les informations de ce tableau sont issues d'ARCAnH et d'ARAMIS.

Points Focus :

Le tableau vérifie que toutes les SA déclarées dans ARCAnH sont présentes dans ARAMIS.

Si une ou plusieurs SA apparaissent dans ce tableau, cela signifie que une ou plusieurs SA déclarées dans ARCAnH n'ont pas été utilisées dans les fichiers d'ARAMIS. Cela peut être le cas pour des activités marginales. L'établissement doit corriger ou justifier cette situation.

A noter que pour les SAMT provenant d'ARCAnH, seules celles avec un nombre d'UO non vide pour les patients hospitalisés du champ concerné sont prises en compte.

ENC MCO :

Les SAC de ARCAnH doivent se retrouver dans le fichier 1 ARAMIS de correspondance UM-SAC.

Les SAMT (ICR ou B) d'ARCAnH doivent se retrouver dans les fichiers 3 et 4 d'ARAMIS, sauf si la SAMT est paramétrée en « sous traitance » et UO=Montant_ST.

ENC SSR :

Les SAC de ARCAnH doivent se retrouver dans le fichier 1 ARAMIS de correspondance UM-SAC.

Les SAMT (ICR ou B) de ARCAnH doivent se retrouver dans le fichier 10 d'ARAMIS, sauf si la SAMT est paramétrée en « sous-traitance » et UO=Montant_ST.

Les SAMT Plateaux et les SAMT Métiers de ARCAnH doivent se retrouver dans le fichier 11 d'ARAMIS.

Les sections spécifiques « appareil roulant » doivent se retrouver dans le fichier 12 d'ARAMIS.

Les sections spécifiques « atelier » doivent se retrouver dans le fichier 13 d'ARAMIS et/ou dans le fichier d'11 ARAMIS.

La section spécifique « Pré / Post hospitalisation » ne figure pas dans ce tableau puisqu'il n'y a pas de fichier correspondant dans ARAMIS.

ENC HAD

Les SA intervenants HAD paramétrées dans ARCAnH doivent se retrouver dans les fichiers 5 et/ou 6 d'ARAMIS.

Les SAMT (ICR ou B) de ARCAnH doivent se retrouver dans le fichier 8 d'ARAMIS, sauf si la SAMT est paramétrée en « sous-traitance » et UO=Montant_ST.

Actions :

1. Vérifier que le dossier zip (SA_ARCANH.[champ].finess.zip) est bien le dernier créé et le dernier importé dans ARAMIS
2. Vérifier que l'import ARAMIS s'est déroulé correctement et qu'il n'y a pas eu de pertes de données.

Si ces vérifications ne corrigent pas le problème, le découpage doit être revu soit dans ARCAnH soit dans ARAMIS.

Tableau 1.1.2 : SA figurant dans ARAMIS mais pas dans ARCAnH (charte qualité)

N° des SA concernées

Objectif :

Vérifier la cohérence du découpage en SA entre les données issues d'ARAMIS et les données issues d'ARCAnH.

S'il n'y a pas d'anomalie, le tableau indique « Pas d'anomalie constatée ».

Source :

Toutes les informations de ce tableau sont issues d'ARCAnH et d'ARAMIS.

Points Focus :

Le tableau vérifie que toutes les SA déclarées dans ARAMIS sont présentes dans ARCANH. Dès lors qu'au moins une SA apparaît dans ce tableau, cela signifie qu'il y a des différences de SA entre ARCAnH et ARAMIS.

A noter que pour les SAMT provenant d'ARCAnH, seules celles avec un nombre d'UO non vide pour les patients hospitalisés du champ concerné sont prises en compte.

ENC MCO

Les SAC présentes dans le fichier 1 d'ARAMIS doivent être identiques aux SAC paramétrées dans ARCAnH.

Les SAMT (ICR ou B) présentes dans les fichiers 3 et 4 d'ARAMIS doivent être identiques aux SAMT (ICR ou B) paramétrées dans ARCAnH, sauf si la SAMT est paramétrée en « sous-traitance » et UO=Montant_ST auquel cas sa présence dans Aramis doit être signalée en écart.

Si une SAMT, paramétrée en « sous-traitance » et UO=Montant_ST, ressort dans ce tableau alors la phrase suivante est indiquée : « Au moins une SAMT de Sous-Traitance ayant comme nature d'UO Montant_ST a été déclaré dans ARAMIS. Nous n'attendons pas de suivi au séjour de l'UO dans les fichiers 3 ou 4 pour ces SAMT mais seulement un suivi en montant dans le fichier 7. Il faut supprimer le recueil réalisé dans les fichiers 3 ou 4. »

ENC SSR :

Les SAC présentes dans le fichier 1 d'ARAMIS doivent être identiques aux SAC paramétrées dans ARCAnH.

Les SAMT (ICR ou B) présentes dans le fichier 10 d'ARAMIS doivent être identiques aux SAMT (ICR ou B) paramétrées dans ARCAnH, sauf si la SAMT est paramétrée en « sous-traitance » et UO=Montant_ST auquel cas sa présence dans Aramis doit être signalée en écart.

Les SAMT Plateaux et les SAMT Métiers présentes dans le fichier 11 d'ARAMIS doivent être identiques aux SAMT Plateaux, SAMT Métiers et à la section spécifique « atelier » paramétrées dans ARCAnH.

Les sections spécifiques « appareil roulant » décrite dans le fichier 12 d'ARAMIS doivent être paramétrées dans ARCAnH.

Les sections spécifiques « atelier » décrite dans le fichier 13 d'ARAMIS doivent être paramétrées dans ARCAnH.

La section spécifique « Pré / Post hospitalisation » ne figure pas dans ce tableau puisqu'il n'y a pas de fichier correspondant dans ARAMIS.

Si une SAMT, paramétrée en « sous-traitance » et UO=Montant_ST, ressort dans ce tableau alors la phrase suivante est indiquée : «Au moins une SAMT de Sous-Traitance ayant comme nature d'UO Montant_ST a été déclaré dans ARAMIS. Nous n'attendons pas de suivi au séjour de l'UO dans le fichier 10 pour ces SAMT mais seulement un suivi en montant dans le fichier 4. Il faut supprimer le recueil réalisé dans le fichier 10. »

ENC HAD

Les SA intervenants HAD présentes dans les fichiers 5 et 6 d'ARAMIS doivent être identiques aux SA intervenants HAD paramétrées dans ARCAnH.

Les SAMT (ICR ou B) présentes dans le fichier 8 d'ARAMIS doivent être identiques aux SAMT (ICR ou B) paramétrées dans ARCAnH, sauf si la SAMT est paramétrée en « sous-traitance » et UO=Montant_ST auquel cas sa présence dans Aramis doit être signalée en écart.

Si une SAMT, paramétrée en « sous-traitance » et UO=Montant_ST, ressort dans ce tableau alors la phrase suivante est indiquée : «Au moins une SAMT de Sous-Traitance ayant comme nature d'UO Montant_ST a été déclaré dans ARAMIS. Nous n'attendons pas de suivi au séjour de l'UO dans le fichier 8 pour ces SAMT mais seulement un suivi en montant dans le fichier 3. Il faut supprimer le recueil réalisé dans le fichier 8.»

Actions :

L'établissement doit importer à nouveau dans ARAMIS la dernière version du paramétrage produit par ARCAnH (fichier SA_ARCANH_SSR.ZIP ou SA_ARCANH_[champ].ZIP)

ENC MCO :

L'établissement doit contrôler dans l'onglet 1-DA d'ArcanH que des UO ont été renseignées pour les patients hospitalisés en MCO pour chacune des SAMT paramétrées.

ENC SSR :

L'établissement doit contrôler dans l'onglet 1-DA d'ArcanH que des UO ont été renseignées pour les patients hospitalisés en SSR pour chacune des SAMT Plateaux, SAMT Métiers, les sections spécifiques « atelier » et « parc » paramétrées, et pour les SAMT paramétrées concernées.

ENC HAD

L'établissement doit contrôler dans l'onglet 1-DA d'ArcanH que des UO ont été renseignées pour les patients hospitalisés en HAD pour chacune des SAMT paramétrées concernées.

Tableau 1.1.3 : SAC ajoutées et supprimées par rapport à N-1

N° des SA modifiées par rapport à N-1	Libellé des SA	Statut : Ajoutée / Supprimée par rapport à N-1
SAC X		Ajoutée
SAC Y		Ajoutée
SAC Z		Supprimée

Sont concernées :

MCO : SAC

SSR : SAC

HAD : SA intervenants HAD

Objectif :

Valider les changements de découpage analytique par rapport à l'année précédente.

S'il n'y a pas d'écart, le tableau indique « Pas d'écart constaté entre N et N-1 ».

Si l'établissement est nouveau, le tableau indique « Non concerné pour cette première année d'étude ».

Source :

Toutes les informations de ce tableau sont issues du paramétrage des SA d'ARCAnH N et N-1.

Action :

L'établissement doit justifier tout changement. La justification devra apparaître dans le rapport de supervision.

C'est aussi le moyen pour le superviseur de vérifier que les recommandations concernant le découpage faites l'année précédente ont bien été mises en œuvre.

Tableau 1.1.4 : SAMT ajoutées et supprimées par rapport à N-1

N° des SAMT modifiées par rapport à N-1	Libellé des SAMT	Statut
SAMT X		Ajoutée
SAMT Y		Ajoutée
SAMT Z		Supprimée

Sont concernées :

MCO : SAMT (avec des UO MCO)

SSR : SAMT (avec des UO SSR) / SAMT métiers de RR / SAMT plateau de RR / SA spécifiques SSR.

HAD : SAMT (avec des UO HAD)

Objectif :

Valider les changements de découpage analytique par rapport à l'année précédente.

Il ne concerne que les établissements ayant participé à l'ENC l'année précédente.

S'il n'y a pas d'écart, le tableau indique « Pas d'écart constaté entre N et N-1 ».

Si l'établissement est nouveau, le tableau indique « Non concerné pour cette première année d'étude ».

Sources :

Toutes les informations de ce tableau sont issues du paramétrage des SAMT d'ARCAnH N et N-1.

Actions :

L'établissement doit justifier tout changement. La justification devra apparaître dans le rapport de supervision.

C'est aussi le moyen pour le superviseur de vérifier que les recommandations concernant le découpage faites l'année précédente ont bien été mises en application.

Tableau 1.2 : Indicateurs de la feuille « Contrôles » d'ARCAnH en cas d'anomalie (charte qualité)

			MCO	SSR	HAD
Nom du contrôle	**Descriptif du contrôle**	**Résultat du contrôle**	**Contrôle pour le critère RIV sur les données comptables de qualité**	**Contrôle pour le critère RIV sur les données comptables de qualité**	**Contrôle pour le critère RIV sur les données comptables de qualité**
Données administratives					
DA : C1	Etbts ayant des SAC MCO : contrôles sur les données de capacités	**OK**	**OUI**		
DA : C2	Etbts ayant des SAC MCO : contrôles sur les données des ETP	**OK**	**OUI**		
DA : C3	Etbts ayant des SA SSR : contrôles sur les données de capacités	**OK**		**OUI**	
DA : C4	Etbts ayant des SA SSR : contrôles sur les données des ETP	**OK**		**OUI**	
DA : C5	Etbts ayant des SA SSR : contrôles sur les données des UO de SSR	**OK**		**OUI**	
DA : C6	Etbts ayant des SA HAD : contrôles sur les données des ETP	**A vérifier**			**OUI**
DA : C7	Etbts ayant des SA HAD : contrôles sur les données des intervenants	**OK**			**OUI**
DA : C8	Etbts ayant des SAMT : contrôles sur les données des ETP	**OK**	**OUI**	**OUI**	
DA : C9MCO	Etbts ayant des SAMT : contrôles sur les données des UO	**OK**	**OUI**		
DA : C9SSR	Etbts ayant des SAMT : contrôles sur les données des UO	**OK**		**OUI**	
DA : C9HAD	Etbts ayant des SAMT : contrôles sur les données des UO	**OK**			
DA : C10	Etbts ayant des SAMT : contrôles sur les données des ICR	**OK**	**OUI**	**OUI**	
DA : C11	Contrôles sur la LGG : données des ETP	**OK**	**OUI**	**OUI**	
DA : C12	Contrôles sur la LM : données des ETP	**OK**	**OUI**	**OUI**	
DA : C13	Contrôles sur la colonne Autres activités : données des ETP	**OK**	**OUI**	**OUI**	
Données administratives : contrôles sur les surfaces (facultatif)					

DA : C15	Etbts ayant des SAC MCO : contrôles sur les données des surfaces (facultatif)	**OK**			
DA : C16	Etbts ayant des SA SSR : contrôles sur les données des surfaces (facultatif)	**OK**			
DA : C17	Etbts ayant des SA HAD : contrôles sur les données des surfaces (facultatif)	**OK**			
DA : C18	Etbts ayant des SAMT : contrôles sur les données des surfaces (facultatif sauf ENC SSR)	**OK**		**OUI**	
DA : C19	Contrôles sur la LGG : données des surfaces (facultatif)	**A vérifier**			
DA : C20	Contrôles sur la LM : données des surfaces (facultatif)	**A vérifier**			
DA : C21	Contrôles sur la colonne Autres activités : données des surfaces (facultatif)	**A vérifier**			
	2-PCE				
2-PCE : C1	L'onglet n'est pas rempli	**Phase à compléter**	**OUI**	**OUI**	**OUI**
2-PCE : C2	Aucun montant n'est mis dans les comptes 60	**A CORRIGER**	**OUI**	**OUI**	**OUI**
2-PCE : C3	Aucun montant n'est mis dans les comptes 61	**A CORRIGER**	**OUI**	**OUI**	**OUI**
2-PCE : C4	Aucun montant n'est mis dans les comptes 635 et 637	**A CORRIGER**	**OUI**	**OUI**	**OUI**
2-PCE : C5	Aucun montant n'est mis dans les comptes de charges de personnel (63 et 64)	**A CORRIGER**	**OUI**	**OUI**	**OUI**
2-PCE : C6	Le montant des charges de la colonne "Reclassement extra comptable " est <> 0	**A CORRIGER**	**OUI**	**OUI**	**OUI**
2-PCE : C7	Il reste ou il y a trop de montants à affecter dans cette phase	**A CORRIGER**	**OUI**	**OUI**	**OUI**
	2-CB				
2-CB : C1	Il y a des montants dans les comptes 612 du PCE mais le tableau du crédit bail n'est pas rempli	**OK**	**OUI**	**OUI**	**OUI**
2-CB : C2	Le tableau du crédit bail montre des anomalies	**OK**	**OUI**	**OUI**	**OUI**
	3-MIG				
3-MIG : C1	Il y a des montants négatifs dans cette phase	**OK**			
	3-SA				

3-SA : C1	L'onglet n'est pas rempli en totalité : il reste des lignes sans remplissage	**OK**	**OUI**	**OUI**	**OUI**
3-SA : C2	Il reste ou il y a trop de montants à affecter dans cette Phase. NB : Cela peut également provenir d'un problème d'affectation dans la Phase III MIG	**OK**	**OUI**	**OUI**	**OUI**
3-SA : C3	Il y a des montants négatifs dans cette phase en comptes de charges	**A vérifier**			
3-SA : C4	Il y a des montants négatifs dans cette phase en comptes de produits	**A vérifier**			
	4-pdt				
4-pdt : C1	L'onglet n'est pas rempli	**OK**	**OUI**	**OUI**	**OUI**
4-pdt : C2	Il reste des montants à affecter dans cette Phase.	**OK**	**OUI**	**OUI**	**OUI**
4-pdt : C3	Il y a des soldes négatifs dans cette phase	**OK**	**OUI**	**OUI**	**OUI**
	5				
5 : C1	L'onglet n'est pas rempli NB : il se peut que certains étbts répartissent les charges directement en Phase III et pas en Phase V.	**A vérifier**			
5 : C2	Il y a des soldes négatifs dans cette phase	**OK**	**OUI**	**OUI**	**OUI**
5 : C3	Il reste ou il y a trop de montants de produits à affecter dans cette Phase.	**A CORRIGER**	**OUI**	**OUI**	**OUI**
	6-cd				
6-cd : C1	L'onglet n'est pas rempli NB : dans de rares cas, il est possible qu'il n'y ait pas de charges suivies au séjour (cas rares d'établissements SSR)	**Phase à compléter**	**OUI**	**OUI**	**OUI**
6-cd : C2	Il y a des soldes négatifs dans cette phase NB : Apporter une correction ou une justification obligatoire	**OK**			
	7-champs				
7-champs : C1	L'onglet n'est pas rempli	**Phase à compléter**	**OUI**	**OUI**	**OUI**
7-champs : C2	Certaines sections de LM, LGG et/ou structure ont des couts en Phase IV et pas de clés de ventilations dans cette Phase	**OK**	**OUI**	**OUI**	**OUI**

7-champs : C3	Certaines activités ont des couts mais il n'y a pas de clés de ventilation sur ces activités pour affecter de la LM et/ou de la LGG	**OK**	**OUI**	**OUI**	**OUI**
	7-LOG				
7-LOG : C1	L'onglet n'est pas rempli	**Phase à compléter**	**OUI**	**OUI**	**OUI**
7-LOG : C2	La somme des clés de ventilation ne correspond pas à la clé de ventilation indiquée en Phase VII Clés log par champ	**OK**	**OUI**	**OUI**	**OUI**
	Immo				
Immo : C1	L'onglet n'est pas rempli	**Phase à compléter**			
Immo : C2	L'actif net comprend des valeurs négatives	**OK**			

Objectif :

Tous les indicateurs doivent être « OK » ou « A vérifier ». Les indicateurs qui ne sont pas à « OK » sont présentés dans ce tableau.

Source :

Toutes les informations de ce tableau sont issues de l'onglet Contrôles d'ARCAnH.

Actions :

Si vous rencontrez des « A corriger » ou « Phase à compléter », l'utilisateur doit corriger ARCAnH.

Si vous rencontrez des « A vérifier », l'utilisateur doit corriger ARCAnH ou justifier l'information auprès du superviseur. Seuls les contrôles qui ne sont pas à OK sont présentés dans ce tableau.

Tableau 1.3 : Vérification de la saisie des honoraires dans ARCAnH

Montant Compte redevance (compte 7085 pour OQN/ Ex OQN, compte 7531 pour DAF / Ex DG) (A)	Montant déclaré en phase 2 retraitements des honoraires (B)	% (A)/(B)	Alerte
X	X		ok
0	X		Redevances non déclarées
X	0		Montants honoraires non déclarés
0	0		Non concerné

Objectif :

S'assurer de la présence d'honoraires en phase 2 - hono lorsque l'établissement a identifié un montant de redevance non nul et inversement, vérifier que les redevances ont bien été déclarées.

Source :

1ère colonne : informations issues de l'onglet PCE

2ème colonne : informations issues de la phase 2 - hono d'ARCAnH.

Point Focus :

Il s'agit de contrôler qu'il y a bien de la redevance lorsqu'il y a des honoraires et vice versa.

C'est aussi un moyen de vérifier que la redevance est enregistrée dans le bon compte comptable (7085 « Redevances des praticiens versées aux OQN » pour les OQN / ex OQN et 7531 « Retenues et versements sur l'activité libérale » pour les DAF / ex DG)

La colonne Alerte prendra les valeurs suivantes :

- « OK », si les montants (A) et (B) sont remplis ou si l'établissement n'est concerné ni par l'un ni par l'autre ;
- « Montants honoraires non déclarés », si seul le montant (A) est rempli ;
- « Redevances non déclarées », si seul le montant (B) est rempli ;

Actions :

Si la colonne « Alerte » n'est pas à « OK », l'établissement devra corriger ses données dans ARCAnH ou les justifier auprès de son superviseur.

Tableau 1.4 : Pourcentage de charges à caractère médical restant sur la section Pharmacie (charte qualité)

Poste	Montant des charges brutes totales	% restant sur la SA Pharmacie N	% restant sur la SA Pharmacie N-1

Objectif :

S'assurer que les charges à caractère médical sont bien affectées en priorité sur les sections consommatrices.

MCO et SSR : charte qualité

Sources :

Toutes les informations de ce tableau sont issues de la *Phase 3 SA* d'ARCAnH.

Les données traceurs N-1 sont sommées avec les données hors traceurs N-1.

Vous trouverez ci-dessous le détail des comptes de chaque poste :

Poste charges		Compte
SP	Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus	60211
		60215HPSL
		60218SP
		60661
		60212 (pour SSR)
SP FES	Spécialités pharmaceutiques facturables en sus	60212 (pour MCO et HAD)
		60662
SP ATU	Spécialités pharmaceutiques ATU	60213
		60663
PSL	Produits sanguins labiles	60215PSL
		60664
DMI FES	DMI facturables en sus	602261
DMI	Autres DMI (non facturables en sus)	602268
CM	Autres consommables médicaux	6011
		60216
		60217
		60218CM
		60224
		60225
		60221+60222+60223+60227+60228
		602661
		602664

		606261
		6066
		60665
		60666
		60667
		60668
		60669
		6071
PROT	Dispositifs médicaux utilisés principalement au cours du processus d'appareillage et de confection de prothèses et d'ortho-prothèses	60228PROT

Points Focus :

Sur la section Pharmacie doit figurer uniquement les produits périmés ou détruits. Les autres charges de médicaments doivent être ventilées sur les sections analytiques. La majorité des charges à caractère médical doit être imputée sur les sections consommatrices. Par différence, on attend donc un très faible taux sur la SA de Pharmacie (inférieur à 10%).

A noter que les médicaments de la rétrocession doivent figurer en section « Rétrocessions » dans les activités subsidiaires lors de la *Phase 3-SA.*

Le but est que le coût de la Pharmacie ne pèse pas sur tous les séjours mais sur ceux uniquement ayant séjourné dans les sections consommatrices. L'idéal étant de suivre un maximum de ces charges au séjour.

Lorsque le pourcentage de pharmacie dépasse 10%, la cellule est en orange **pour chaque ligne concernée.**

Action :

Si le taux de charges à caractère médical est trop élevé sur la SA Pharmacie, alors l'établissement doit corriger ARCAnH pour affecter ces charges sur les SA ou idéalement améliorer le suivi au séjour dans ARAMIS et donc modifier en conséquence le suivi à la SA dans ARCAnH.

Toute anomalie doit être justifiée par l'établissement. La justification devra apparaître dans le rapport de supervision.

Tableau 1.5 : Charges et produits affectées en SA CNI/PND

N° compte	Libellé du compte	Nature de CNI/PND	Montant N	Montant N-1

Objectif :

Identifier les charges affectées en CNI et les produits affectés en PND afin de pouvoir obtenir une explication de l'établissement sur la nature des éléments affectés.

Les comptes à affectations obligatoire et automatique ne sont pas repris dans ce tableau.

Source :

Phase 2-PCE d'ARCAnH N.

Phase2-PCE et phase 3-SA d'ARCAnH N-1.

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone : 04 37 91 33 10
Fax : 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

Tableau 1.6 : Vérification des charges de personnel salarié et ETP sur les sections

Tableau 1.6.1 : Vérification globale des ratios de charges de personnel salarié sur les sections

Catégorie de personnel	Type de SA	Ratio charges./ETP minimum	Ratio charges./ETP moyen	Ratio charges./ETP maximum
Personnel médical	SAC MCO	10 000	70 000	250 000
Personnel soignant	SAC MCO			
Personnel autre	SAC MCO			
Personnel Internes & Etudiants	SAC MCO			
Personnel médical	SAC SSR			
Personnel soignant	SAC SSR			
Personnel autre	SAC SSR			
Personnel médical	SAMT*			
Personnel soignant	SAMT*			
Personnel autre	SAMT*			
Personnel Internes & Etudiants	SAMT*			
Personnel médical	SAMT Métier RR			
Personnel soignant	SAMT Métier RR			

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone : 04 37 91 33 10
Fax : 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

Catégorie de personnel	Type de SA	Ratio charges./ETP minimum	Ratio charges./ETP moyen	Ratio charges./ETP maximum
Personnel autre	SAMT Métier RR			
Personnel Internes & Etudiants	SAMT Métier RR			
Personnel médical	SAMT Plateau SSR (yc Balnéo)			
Personnel soignant	SAMT Plateau SSR (yc Balnéo)			
Personnel autre	SAMT Plateau SSR (yc Balnéo)			
Personnel Internes & Etudiants	SAMT Plateau SSR (yc Balnéo)			
Personnel médical	Act.Spé. SSR (Atelier / Parc / pré Post)			
Personnel soignant	Act.Spé. SSR (Atelier / Parc / pré Post)			
Personnel autre	Act.Spé. SSR (Atelier / Parc / pré Post)			
Personnel Internes & Etudiants	Act.Spé. SSR (Atelier / Parc / pré Post)			
Personnel médical	HAD Intervenant			
Personnel soignant	HAD Intervenant			
Personnel autre	HAD Intervenant			
Personnel Internes & Etudiants	HAD Intervenant			

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone : 04 37 91 33 10
Fax : 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

Catégorie de personnel	Type de SA	Ratio charges./ETP minimum	Ratio charges./ETP moyen	Ratio charges./ETP maximum
Personnel médical	HAD Transport des intervenants			
Personnel soignant	HAD Transport des intervenants			
Personnel autre	HAD Transport des intervenants			
Personnel Internes & Etudiants	HAD Transport des intervenants			
Personnel médical	HAD Sections support (BCMSS + CS + LDP)			
Personnel soignant	HAD Sections support (BCMSS + CS+ LDP)			
Personnel autre	HAD Sections support (BCMSS + CS+ LDP)			
Personnel Internes & Etudiants	HAD Sections support (BCMSS + CS+ LDP)			
Personnel médical	LM			
Personnel soignant	LM			
Personnel autre	LM			
Personnel Internes & Etudiants	LM			
Personnel médical	LGG			
Personnel soignant	LGG			

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone : 04 37 91 33 10
Fax : 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

Catégorie de personnel	Type de SA	Ratio charges./ETP minimum	Ratio charges./ETP moyen	Ratio charges./ETP maximum
Personnel autre	LGG			
Personnel Internes & Etudiants	LGG			
Personnel Internes & Etudiants	LGG			
Personnel médical	SAMT hors champ			
Personnel soignant	SAMT hors champ			
Personnel autre	SAMT hors champ			
Personnel Internes & Etudiants	SAMT hors champ			
Personnel médical	MIG			
Personnel soignant	MIG			
Personnel autre	MIG			
Personnel Internes & Etudiants	MIG			
Personnel médical	Consultations et soins externes tous champs confondus			
Personnel soignant	Consultations et soins externes tous champs confondus			
Personnel autre	Consultations et soins externes tous champs confondus			

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone : 04 37 91 33 10
Fax : 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

atih
AGENCE TECHNIQUE DE L'INFORMATION SUR L'HOSPITALISATION

Catégorie de personnel	Type de SA	Ratio charges./ETP minimum	Ratio charges./ETP moyen	Ratio charges./ETP maximum
Personnel Internes & Etudiants	Consultations et soins externes tous champs confondus			
Personnel médical	Activité clinique MCO hors ENC			
Personnel soignant	Activité clinique MCO hors ENC			
Personnel autre	Activité clinique MCO hors ENC			
Personnel Internes & Etudiants	Activité clinique MCO hors ENC			
Personnel médical	Activité clinique SSR hors ENC			
Personnel soignant	Activité clinique SSR hors ENC			
Personnel autre	Activité clinique SSR hors ENC			
Personnel Internes & Etudiants	Activité clinique SSR hors ENC			
Personnel médical	Activité clinique Psychiatrie			
Personnel soignant	Activité clinique Psychiatrie			
Personnel autre	Activité clinique Psychiatrie			

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone : 04 37 91 33 10
Fax : 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

Catégorie de personnel	Type de SA	Ratio charges./ETP minimum	Ratio charges./ETP moyen	Ratio charges./ETP maximum
Personnel Internes & Etudiants	Activité clinique Psychiatrie			
Personnel médical	Activité HAD hors ENC			
Personnel soignant	Activité HAD hors ENC			
Personnel autre	Activité HAD hors ENC			
Personnel Internes & Etudiants	Activité HAD hors ENC			
Personnel médical	Activités subsidiaires, refacturation aux BA, Redevances			
Personnel soignant	Activités subsidiaires, refacturation aux BA, Redevances			
Personnel autre	Activités subsidiaires, refacturation aux BA, Redevances			
Personnel Internes & Etudiants	Activités subsidiaires, refacturation aux BA, Redevances			
Personnel médical	Autres activités hors champ			
Personnel soignant	Autres activités hors champ			
Personnel autre	Autres activités hors champ			

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone : 04 37 91 33 10
Fax : 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

Catégorie de personnel	Type de SA	Ratio charges./ETP minimum	Ratio charges./ETP moyen	Ratio charges./ETP maximum
Personnel Internes & Etudiants	Autres activités hors champ			

* Y compris les SAMT SMUR, de dialyse et de radiothérapie.

Objectif :

Vérifier la cohérence des valeurs présentées dans ce tableau.

La cellule est surlignée si elle sort des bornes suivantes :

- PS ou PA :
  - Min : 20k€
  - Max : 140k€
- PM :
  - Min : 40k€
  - Max : 200k€
- PI :
  - Min : 1k€
  - Max : 100k€

Source :

Le nombre d'ETP est récupéré des données administratives paramétrées dans ARCAnH et les montants de personnel sont issus de la phase 3 SA.

Points focus :

Ce tableau permet aux établissements ayant des charges de personnel conséquentes d'avoir un tableau de synthèse des atypies sur les montants par ETP par type de personnel. L'intérêt est de voir de façon très rapide les éventuelles incohérences.

Seuls les SA avec des charges et des ETP sont utilisées dans ce tableau afin de calculer le ratio minimum, moyen et maximum et ainsi comparer les dispersions sur chaque type de personnel.

NB sur Section « Autre » :

Pour le calcul des charges : AUTRES = MIG + Activités hors ENC + Consultations + Plateaux médicotechniques ne produisant pas pour l'ENC + Redevances des praticiens libéraux + RCRA + Act. Subs. + CNI / PND

Pour le calcul des ETP AUTRES = Autres activités hors étude

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone : 04 37 91 33 10
Fax : 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

atih
AGENCE TECHNIQUE
DE L'INFORMATION
SUR L'HOSPITALISATION

Actions :

Cf TDC 1.6.3 (PS), 1.6.4 (PA), 1.6.5 (PM) et 1.6.6 (PI) pour connaître le détail par SA, puis si nécessaire corriger dans ARCAnH.

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone : 04 37 91 33 10
Fax : 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

Tableau 1.6.2 : SA en incohérence sur les charges de personnel ou sur les ETP

N° SA	Libellé SA	Catégorie de personnel	Charges	ETP
SA 1		Personnel Médical	0	10.2
SA 2		Personnel Soignant	50 000	0
SA 3		…		

Objectif :

Vérifier la cohérence des sections sur lesquelles on trouve :

- Des charges de personnel mais pas d'ETP pour une même catégorie de personnel : PM PS PA PI
- Des ETP mais sans charge de personnel salarié pour une même catégorie de personnel : PM PS PA PI

Points focus :

Le tableau ne fait apparaitre que les sections en incohérence.

S'il n'y a pas de sections en incohérence, le tableau indique « Pas de section en incohérence ».

A noter : les ETP déclarés en « Autres activités hors étude » n'ont pas de charges de personnel déclarées en onglet 3-SA/3-MIG. Cette section n'est donc pas présentée dans ce tableau.

Actions :

L'établissement doit impérativement corriger les sections ou les justifier dûment auprès de son superviseur.

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone : 04 37 91 33 10
Fax : 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

atih
AGENCE TECHNIQUE DE L'INFORMATION SUR L'HOSPITALISATION

Tableau 1.6.3 : Charges de Personnel Soignant salarié et ETP

N° SA	Libellé	Montant des charges brutes de PS hors personnel extérieur N	Montant des charges brutes de PS hors personnel extérieur N-1	ETP PS N	ETP PS N-1	Ratio charges/ETP PS N (A)	Ratio charges/ETP PS N-1 (B)	% d'évolution Ratio charges/ETP PS (A-B)/B
	SAC MCO 1							
Total SAC MCO								
	SAC SSR 1							
Total SAC SSR								
	SAMT 1							
Total SAMT								
	Métier 1							
Total SAMT Métiers de RR								
	Plateau 1							
Total SAMT Plateaux de RR								
	SA spé SSR 1							
Total Act. Spé SSR								
	Intervenant 1							
Total HAD Intervenant								
	Transport intervenant 1							

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone: 04 37 91 33 10
Fax: 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

Total HAD Transport des intervenants								
	BCMSS 1							
Total HAD Sections support (BCMSS + CS + LDP)								
	LM 1							
Total LM								
	LGG 1							
Total LGG								
	SAMT hors champ							
	MIG							
	Consultations et soins externes tous champs confondus							
	Activité clinique MCO hors ENC							
	Activité clinique SSR hors ENC							
	Activité clinique psychiatrie							
	Activité HAD hors ENC							
	Activités subsidiaires, refacturation aux BA, Redevances							
	Autres activités hors champ							
Total hors ENC								

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone: 04 37 91 33 10
Fax: 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

atih
AGENCE TECHNIQUE DE L'INFORMATION SUR L'HOSPITALISATION

Objectif :

Vérifier les montants de charges salariales affectées sur les sections consommatrices ainsi que les ETP et vérifier la cohérence avec l'année N-1.

Source :

Toutes les informations de ce tableau sont issues des données administratives pour les ETP et de la phase 3-SA pour les montants de personnel d'ARCAnH N et N-1.

Points focus :

Le superviseur doit vérifier la cohérence des ratios. Toute incohérence doit être justifiée par l'établissement. La justification devra apparaître dans le rapport de supervision.

Pour information : pour le calcul des ratios, il faut prendre les formules suivantes :

Montant des charges brutes de PS hors personnel extérieur = (Montant PS_REMU Phase 3)

Certaines incohérences sont surlignées en rouge :

Montant = 0	ET	ETP = 0 => «. » en ratio et non surligné
Montant > 0	ET	ETP = 0 => «. » en ratio et surligné
Montant = 0	ET	ETP > 0 => «. » en ratio et surligné
Montant > 0	ET	ETP > 0 => calcul du ratio et non surligné

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone: 04 37 91 33 10
Fax: 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

A noter : Les ETP déclarés en « Autres activités hors étude » n'ont pas de charges de personnel déclarées en onglet 3-SA/3-MIG. Cette section est présentée dans ce tableau afin de lister tous les ETP déclarés en onglet 1-DA, mais l'absence de charges n'est pas signalée en anomalie.

Actions :

Si vous trouvez des incohérences, modifier ARCAnH :

Les ETP se paramètrent dans l'onglet « Données administratives » d'ARCAnH.

Les coûts se modifient essentiellement dans l'onglet phase 3-SA.

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone : 04 37 91 33 10
Fax : 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

Tableau 1.6.4 : Charges de Personnel Autre salarié et ETP

N° SA	Libellé	Montant des charges brutes de PA hors personnel extérieur N	Montant des charges brutes de PA hors personnel extérieur N-1	ETP PA N	ETP PA N-1	Ratio charges/ETP PA N (A)	Ratio charges/ETP PA N-1 (B)	% d'évolution Ratio charges/ETP PA (A-B)/B
	SAC MCO 1							
Total SAC MCO								
	SAC SSR 1							
Total SAC SSR								
	SAMT 1							
Total SAMT								
	Métier 1							
Total SAMT Métiers de RR								
	Plateau 1							
Total SAMT Plateaux de RR								
	SA spé SSR 1							
Total Act. Spé SSR								
	Intervenant 1							
Total HAD Intervenant								
	Transport intervenant 1							

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone: 04 37 91 33 10
Fax: 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

Total HAD Transport des intervenants								
	BCMSS 1							
Total HAD Sections support (BCMSS + CS + LDP)								
	LM 1							
Total LM								
	LGG 1							
Total LGG								
	SAMT hors champ							
	MIG							
	Consultations et soins externes tous champs confondus							
	Activité clinique MCO hors ENC							
	Activité clinique SSR hors ENC							
	Activité clinique psychiatrie							
	Activité HAD hors ENC							
	Activités subsidiaires, refacturation aux BA, Redevances							
	Autres activités hors champ							
Total hors ENC								

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone: 04 37 91 33 10
Fax: 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

atih
AGENCE TECHNIQUE DE L'INFORMATION SUR L'HOSPITALISATION

Objectif :

Vérifier les montants de charges salariales affectées sur les sections consommatrices ainsi que les ETP et vérifier la cohérence avec l'année N-1.

Source :

Toutes les informations de ce tableau sont issues des données administratives pour les ETP et de la phase 3-SA pour les montants de personnel d'ARCAnH N et N-1.

Points focus :

Le superviseur doit vérifier la cohérence des ratios. Toute incohérence doit être justifiée par l'établissement. La justification devra apparaître dans le rapport de supervision.

Pour information : pour le calcul des ratios, il faut prendre les formules suivantes :

Montant des charges brutes de PA hors personnel extérieur = (Montant PA_REMU Phase 3)

Certaines incohérences sont surlignées en rouge :

Montant = 0	ET	ETP = 0 => «. » en ratio et non surligné
Montant > 0	ET	ETP = 0 => «. » en ratio et surligné
Montant = 0	ET	ETP > 0 => «. » en ratio et surligné
Montant > 0	ET	ETP > 0 => calcul du ratio et non surligné

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone: 04 37 91 33 10
Fax: 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

A noter : Les ETP déclarés en « Autres activités hors étude » n'ont pas de charges de personnel déclarées en onglet 3-SA/3-MIG. Cette section est présentée dans ce tableau afin de lister tous les ETP déclarés en onglet 1-DA, mais l'absence de charges n'est pas signalée en anomalie.

Actions :

Si vous trouvez des incohérences, modifier ARCAnH :

Les ETP se paramètrent dans l'onglet « Données administratives » d'ARCAnH.

Les coûts se modifient essentiellement dans l'onglet phase 3-SA.

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone : 04 37 91 33 10
Fax : 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

Tableau 1.6.5 : Charges de Personnel Médical salarié et ETP

N° SA	Libellé	Montant des charges brutes de PM hors personnel extérieur N	Montant des charges brutes de PM hors personnel extérieur N-1	ETP PM N	ETP PM N-1	Ratio charges/ETP PM N (A)	Ratio charges/ETP PM N-1 (B)	% d'évolution Ratio charges/ETP PM (A-B)/B
	SAC MCO 1							
Total SAC MCO								
	SAC SSR 1							
Total SAC SSR								
	SAMT 1							
Total SAMT								
	Métier 1							
Total SAMT Métiers de RR								
	Plateau 1							
Total SAMT Plateaux de RR								
	SA spé SSR 1							
Total Act. Spé SSR								
	Intervenant 1							
Total HAD Intervenant								

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone: 04 37 91 33 10
Fax: 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

	Transport intervenant 1							
Total HAD Transport des intervenants								
	BCMSS 1							
Total HAD Sections support (BCMSS + CS + LDP)								
	LM 1							
Total LM								
	LGG 1							
Total LGG								
	SAMT hors champ							
	MIG							
	Consultations et soins externes tous champs confondus							
	Activité clinique MCO hors ENC							
	Activité clinique SSR hors ENC							
	Activité clinique psychiatrie							
	Activité HAD hors ENC							
	Activités subsidiaires, refacturation aux BA, Redevances							
	Autres activités hors champ							
Total hors ENC								

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone: 04 37 91 33 10
Fax: 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

Objectif :

Vérifier les montants de charges salariales affectées sur les sections consommatrices ainsi que les ETP et vérifier la cohérence avec l'année N-1.

Source :

Toutes les informations de ce tableau sont issues des données administratives pour les ETP et de la phase 3-SA pour les montants de personnel d'ARCAnH N et N-1.

Points focus :

Le superviseur doit vérifier la cohérence des ratios. Toute incohérence doit être justifiée par l'établissement. La justification devra apparaître dans le rapport de supervision.

Pour information : pour le calcul des ratios, il faut prendre les formules suivantes :

Montant des charges brutes de PM hors personnel extérieur = (Montant PM_REMU Phase 3)

Certaines incohérences sont surlignées en rouge :

Montant = 0	ET	ETP = 0 => «. » en ratio et non surligné
Montant > 0	ET	ETP = 0 => «. » en ratio et surligné
Montant = 0	ET	ETP > 0 => «. » en ratio et surligné
Montant > 0	ET	ETP > 0 => calcul du ratio et non surligné

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone: 04 37 91 33 10
Fax: 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

A noter : Les ETP déclarés en « Autres activités hors étude » n'ont pas de charges de personnel déclarées en onglet 3-SA/3-MIG. Cette section est présentée dans ce tableau afin de lister tous les ETP déclarés en onglet 1-DA, mais l'absence de charges n'est pas signalée en anomalie.

Actions :

Si vous trouvez des incohérences, modifier ARCAnH :

Les ETP se paramètrent dans l'onglet « Données administratives » d'ARCAnH.

Les coûts se modifient essentiellement dans l'onglet phase 3-SA.

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone : 04 37 91 33 10
Fax : 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

atih
AGENCE TECHNIQUE DE L'INFORMATION SUR L'HOSPITALISATION

Tableau 1.6.6 : Charges de Personnel Médical des internes et étudiants salarié et ETP

N° SA	Libellé	Montant des charges brutes de PI hors personnel extérieur N	Montant des charges brutes de PI hors personnel extérieur N-1	ETP PI N	ETP PI N-1	Ratio charges/ETP PI N (A)	Ratio charges/ETP PI N-1 (B)	% d'évolution Ratio charges/ETP PI (A-B)/B
	SAC MCO 1							
Total SAC MCO								
	SAC SSR 1							
Total SAC SSR								
	SAMT 1							
Total SAMT								
	Métier 1							
Total SAMT Métiers de RR								
	Plateau 1							
Total SAMT Plateaux de RR								
	SA spé SSR 1							
Total Act. Spé SSR								
	Intervenant 1							
Total HAD Intervenant								
	Transport intervenant 1							

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone: 04 37 91 33 10
Fax: 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

Total HAD Transport des intervenants								
	BCMSS 1							
Total HAD Sections support (BCMSS + CS + LDP)								
	LM 1							
Total LM								
	LGG 1							
Total LGG								
	SAMT hors champ							
	MIG							
	Consultations et soins externes tous champs confondus							
	Activité clinique MCO hors ENC							
	Activité clinique SSR hors ENC							
	Activité clinique psychiatrie							
	Activité HAD hors ENC							
	Activités subsidiaires, refacturation aux BA, Redevances							
	Autres activités hors champ							
Total hors ENC								

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone: 04 37 91 33 10
Fax: 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

atih
AGENCE TECHNIQUE DE L'INFORMATION SUR L'HOSPITALISATION

Objectif :

Vérifier les montants de charges salariales affectées sur les sections consommatrices ainsi que les ETP et vérifier la cohérence avec l'année N-1.

Source :

Toutes les informations de ce tableau sont issues des données administratives pour les ETP et de la phase 3-SA pour les montants de personnel d'ARCAnH N et N-1.

Points focus :

Le superviseur doit vérifier la cohérence des ratios. Toute incohérence doit être justifiée par l'établissement. La justification devra apparaître dans le rapport de supervision.

Pour information : pour le calcul des ratios, il faut prendre les formules suivantes :

Montant des charges brutes de PI hors personnel extérieur = (Montant PI_REMU Phase 3)

Certaines incohérences sont surlignées en rouge :

Montant = 0	ET	ETP = 0 => «. » en ratio et non surligné
Montant > 0	ET	ETP = 0 => «. » en ratio et surligné
Montant = 0	ET	ETP > 0 => «. » en ratio et surligné
Montant > 0	ET	ETP > 0 => calcul du ratio et non surligné

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone: 04 37 91 33 10
Fax: 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

A noter : Les ETP déclarés en « Autres activités hors étude » n'ont pas de charges de personnel déclarées en onglet 3-SA/3-MIG. Cette section est présentée dans ce tableau afin de lister tous les ETP déclarés en onglet 1-DA, mais l'absence de charges n'est pas signalée en anomalie.

Actions :

Si vous trouvez des incohérences, modifier ARCAnH :

Les ETP se paramètrent dans l'onglet « Données administratives » d'ARCAnH.

Les coûts se modifient essentiellement dans l'onglet phase 3-SA.

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone : 04 37 91 33 10
Fax : 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

Tableaux 2 : Points à valider ARAMIS

Organisation des tableaux 2 :

TDC 2.1 : Comparaison générale entre le fichier 11 d'ARAMIS et le fichier PMSI transmis sur e-PMSI

DECOUPAGE

2.2 : Evolution de l'activité

2.3 : Correspondance entre les types d'autorisations et les SAC

2.4 et 2.5 : Découpage en SA métiers cohérent entre ARAMIS et le PMSI

COHERENCE du codage entre ARAMIS ET le PMSI

2.6.1 : Conformité par RHA de l'intervenant

2.6.2 : Conformité par RHA de l'intervenant et des actes

2.7.1 et 2.7.2 : Conformité du nombre d'occurrences d'actes par RHA

2.8.1 à 2.8.4 : Exhaustivité des actes RR

2.9.1 à 2.9.6 : Cohérence durée des actes (par type d'acte)

2.10 : Répartition des actes codés par intervenant en % par mois

SUIVI au SEJOUR

Cohérence entre le montant suivi au séjour dans ARAMIS et :
- la phase 2 d'ARCAnH : 2.11
- la phase 6 d'ARCAnH : 2.12

2.13 et 2.14 : Taux de suivi

2.15 : Montants de charges médicales suivies au séjour observés par RHA

Tableau 2.1 : Comparaison entre le fichier de données PMSI importé dans ARAMIS et le fichier PMSI transmis sur e-PMSI

Période de traitement	Nb de Journées dans les archives transmises sur ARAMIS (A)	Nb de Journées transmises dans l'envoi e-PMSI officiel (B)	Diff (%) (A-B)/(B)	Etat de validation des données PMSI officielle
M12	17000	17000	0%	Validé par la région

Période de traitement	Nb d'actes CSARR et CCAM de RR (A)	Nb d'actes CSARR et CCAM de RR transmis dans l'envoi e-PMSI officiel (B)	Diff (%) A-B)/(B)	Etat de validation des données PMSI officielle
M12	17000	17000	0%	Validé par la région

Période de traitement	Nb de RHA dans les archives transmises sur ARAMIS (A)	Nb de RHA transmises dans l'envoi e-PMSI officiel (B)	Diff (%) A-B)/(B)	Etat de validation des données PMSI officielle
M12	7000	7000	0%	Validé par la région

Objectif :

Comparer le nombre de journées de présence, le nombre d'actes CSARR et CCAM de RR, le nombre de RHA entre l'envoi PMSI importé dans ARAMIS et l'envoi PMSI officiel se trouvant sur la plateforme.

La période de traitement (1ère colonne) doit être M12.

Le nombre de jours transmis dans ARAMIS et le nombre de jours transmis dans les données PMSI doivent être identique.

L'état de validation doit être « Validé ARS ».

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du RHA envoyés via ARAMIS et celui envoyé via le PMSI.

Points focus :

Le superviseur doit s'assurer qu'il n'y a pas d'écart entre les 2 sources de données. Dans le cas contraire, le superviseur devra demander à l'établissement la raison d'un autre envoi que celui officiel.

Il faut également prévenir au plus vite l'ATIH.

Cette information devra être notifiée dans la conclusion du rapport de supervision.

5ème colonne, les différents états de validation sont :

- Validable par l'établissement
- Validé par l'établissement
- Validé par la région

Tableau 2.2 : Evolution de l'activité

	Année N (A)	Année N-1 (B)	Evolution (en nombre) = (A-B)	Evolution (en %) = (A-B)/B
Nombre de RHA	3160	3000		
Nombre de journées	8640	8302		
Nombre d'actes RR	15800	12000		

Objectif :

Présenter l'évolution de l'activité en nombre de RHA, en nombre de journées et en nombre d'actes RR.

Source :

Le nombre de journées et de RHA sont issus du fichier RHA d'ARAMIS N et N-1. Le nombre d'actes RR est issu du fichier 11 d'ARAMIS (N et N-1).

Points focus :

Ce tableau permet de situer l'établissement pour le superviseur et de repérer des incohérences potentielles.

Par exemple une grande baisse du nombre de RHA peut être due à une fermeture temporaire de service.

Tableau 2.3 : Correspondance entre le type d'autorisation de l'UM et la SAC

N° de SAC	Libellé SAC	Libellé officiel	Type d'hospitalisation (variable RHA)	Nb de RHA concernés	Nb de journées de présence concernés	Type d'autorisation de l'UM (variable RHA)
SAC 1						
SAC 2						
…						
TOTAL	.	.	.	∑	∑	.

Objectif :

Comparer la nature des SAC avec le type d'hospitalisation et le type d'autorisation des UM correspondantes données dans le PMSI.

Lorsque la combinaison SAC, type d'hospitalisation et type d'autorisation d'UM a au moins une ligne qui ne représente pas plus de 95% des journées de présence alors tous les types d'autorisation d'UM sont en jaune pour la SAC concernée.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du RHA d'ARAMIS.

Points focus :

Il s'agit de vérifier la concordance entre la nature de la SAC et le type d'hospitalisation et le type d'autorisation si la variable existe.

Les types d'hospitalisation possibles sont :

Hospitalisation complète ou de semaine : type d'hospitalisations 1 et 5

Hospitalisation de jour : type d'hospitalisations 2 et 6

Hospitalisation de nuit : type d'hospitalisations 3 et 7

Séances (traitements et cures ambulatoires) : type d'hospitalisation 4 et 8

Le type de l'autorisation de l'UM comporte 3 caractères selon la nomenclature suivante :

Le 1er caractère est toujours égal à « 5 » ;

Le 2e caractère correspond à l'une des 10 modalités suivantes :

Code 1 Affections de l'appareil locomoteur

Code 2 Affections du système nerveux

Code 3 Affections cardiovasculaires

Code 4 Affections respiratoires

Code 5 Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien

Code 6 Affections oncohématologiques

Code 7 Affections des brulés

Code 8 Affections liées aux conduites addictives

Code 9 Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance

Code 0 Soins de suite et de réadaptation indifférenciés ou polyvalents

Le 3e caractère correspond à la catégorie d'âge des patients pris en charge :

Code A Adulte, âge égal ou supérieur à 18 ans

Code J Juvénile, âge égal ou supérieur à 6 ans et inférieur à 18 ans

Code E Enfant, âge inférieur à 6 ans

Code P Pédiatrie indifférenciée (âge inférieur à18 ans et pas de distinction entre E et J)

Tableau 2.4 : SAMT Métiers déclarées dans ARAMIS mais pas dans le PMSI (charte qualité)

N° de SAMT Métiers de l'ENC dont le code intervenant ne se trouve pas dans les données PMSI	
93272310	**Ergonome**
…	

Objectif :

Voir les écarts entre les SAMT Métiers déclarées dans ARAMIS et les intervenants déclarés dans le PMSI

Ce tableau n'apparaît pas s'il n'y a pas d'écart.

Ce tableau ne devrait pas apparaître.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du RHA et du fichier 11 des minutes d'ARAMIS.

Actions :

Les données du PMSI sont la base de l'étude ENC.

Si ce tableau apparaît :

Vérifier si le code de la SAMT Métier est correct (ex : SAMT ergonome dans le fichier ENC qui serait codé en tant qu'ergothérapeute dans le PMSI)

Si oui :

-L'intervenant a recueilli ses minutes de manière exhaustive sur toute l'année dans le fichier ENC. Laisser en l'état et prévenir votre superviseur

-L'intervenant n'a pas recueilli les minutes de manière exhaustive. Exceptionnellement, il faut imputer les charges sur les SAC consommatrices, supprimer la SAMT Métier, et prévenir votre superviseur. Si cette option est utilisée, le superviseur en référera dans la conclusion du rapport de supervision.

Si vous effectuez des corrections dans le fichier 11, cela pourra avoir des répercussions sur le découpage dans ARCAnH (TDC 1.1 et 1.2).

Tableau 2.5 : Intervenants déclarés dans le PMSI et non déclarées dans ARAMIS (charte qualité)

Code Intervenant du PMSI dont la SAMT Métiers ne se trouve pas dans les données ENC	
29	(Neuro) psychorééducateur
…	

Objectif :

Voir les écarts entre les SAMT Métiers de RR déclarées dans ARAMIS et les intervenants de RR déclarés dans le PMSI

Ce tableau n'apparaît pas s'il n'y a pas d'écart.

Ce tableau ne devrait pas apparaître.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du RHA et du fichier 11 des minutes d'ARAMIS.

Action :

Pourquoi l'intervenant n'a-t-il pas recueilli les minutes ?

1/L'intervenant a bien recueilli les minutes. C'est un problème du fichier 11 ARAMIS : corriger le fichier

2/L'intervenant n'a pas recueilli les minutes. Vérifier que les charges ont bien été imputées dans les SAC consommatrices et prévenir votre superviseur. Si cette option est utilisée, le superviseur en réfèrera dans la conclusion du rapport de supervision.

Si vous effectuez des corrections dans le fichier 11, cela pourra avoir des répercussions sur le découpage dans ARCAnH.

Vous trouverez ci-dessous la correspondance entre les SAMT Métiers de l'ENC et les codes intervenants du PMSI :

Données PMSI		Données ENC	
code	**libellé**	**SAMT Métiers**	**Libellé**
10	Médecin	93272001	Médecin
21	Infirmier	93272101	Infirmier
22	Masseur kinésithérapeute	93272201	Masseurs kinésithérapeute
23	Pédicure - podologue	93272202	Pédicure podologue
24	Orthophoniste	93272203	Orthophoniste
25	Orthoptiste	93272204	Orthoptiste
26	Diététicien	93272205	Diététicien
27	Ergothérapeute	93272206	Ergothérapeute
28	Psychomotricien	93272207	Psychomotricien
29	(Neuro) psychorééducateur	93272208	(Neuro) psychorééducateur
30	Psychologue	93272209	Psychologue
31	Orthoprothésiste	93272210	Orthoprothésiste
32	Podoorthésiste	93272211	Podoorthésiste
41	Manipulateur en électroradiologie	93272401	Manipulateur électroradiologie
61	Éducateur spécialisé	93272301	Educateur spécialisé
62	Assistant de service social	93272302	Assistant de service social
63	Éducateur de jeunes enfants	93272303	Educateur jeunes enfants
64	Animateur	93272304	Animateur
65	Moniteur d'atelier	93272305	Moniteur atelier
66	Moniteur éducateur	93272306	Moniteur éducateur
67	Enseignant général	93272307	Enseignant général
68	Instituteur spécialisé	93272308	Instituteur spécialisé
69	Éducateur sportif	93272309	Educateur sportif
70	Enseignant en activité physique adaptée	93272315	Enseignant en activité physique adaptée
71	Ergonome	93272310	Ergonome
72	Psychotechnicien	93272311	Psychotechnicien

73	Conseiller en économie sociale et familiale	93272314	Conseiller en économie sociale et familiale
74	Documentaliste	93272312	Documentaliste
75	Moniteur d'autoécole	93272313	Moniteur auto école
76	Chiropracteur ostéopathe	93272316	Chiropracteur ostéopathe
77	Socio-esthéticien	93272317	Socio-esthéticien
88	Autre intervenant	93272501	Personnel autre

Tableau 2.6 : Taux de conformité

Tableau 2.6.1 : Taux de conformité par RHA entre les intervenants de RR du PMSI et les SAMT métiers déclarés dans ARAMIS (Charte qualité)

Nombre de RHA avec les codes intervenants conformes entre PMSI et ENC (A)	Nb de RHA total du PMSI (B)	Taux observé (A/B)	Taux observé N-1 (%)
3 000	3 108	96.52 %	

Objectif :

Sur chaque RHA, on prend en compte les intervenants codés puis on s'assure que dans le fichier 11 et pour un même RHA, il y ait bien les mêmes intervenants de coder. Le nombre d'occurrences ne rentre pas en compte.

Pour les actes CCAM de RR, comme il n'est pas demandé l'intervenant dans le PMSI, les actes codés avec un intervenant différent de Médecin dans le fichier 11 seront traités comme des actes de Médecin pour le comparatif.

Attention : ce tableau ne tient pas compte des actes pluri professionnels.

Exemple :

Données PMSI		Données ENC	
N° du RHA	Intervenants codés	N° du RHA	SAMT Métiers codés
RHA1	23	RHA1	93272202
RHA1	27	RHA1	93272206
RHA1	61	RHA1	93272301
RHA1	67	RHA1	93272307
RHA2	23	RHA2	93272202
RHA2	24	RHA2	
RHA2	66	RHA2	93272306

Pour le RHA 1, tous les intervenants codés dans le PMSI sont codés dans l'ENC => le RHA est correcte

Pour le RHA 2, tous les intervenants codés dans le PMSI ne sont pas codés dans l'ENC => le RHA est en anomalie

L'objectif est donc d'avoir un taux observé le plus proche de 100%.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du RHA et du fichier 11 des minutes d'ARAMIS.

Points focus :

La liste des RHA avec ces anomalies se trouve dans le fichier csv « Numéros des séquences concernées par tableaux 2 »

L'établissement doit justifier l'écart. Le superviseur notifiera la justification dans le rapport de supervision.

Tableau 2.6.2 : Taux de conformité par RHA, par codes actes et par intervenants entre le PMSI et ARAMIS

Nombre de RHA avec les codes actes et intervenants conformes entre PMSI et ARAMIS (A)	Nb de RHA total du PMSI (B)	Taux observé (A/B)	Taux observé N-1 (%)
2 915	3 108	93.79 %	

Objectif :

Sur chaque RHA,on regarde chaque code acte et chaque intervenant puis on compare avec le fichier 11 d'ARAMIS. Il s'agit de s'assurer que pourun même RHA il y a bien les mêmes informations codées. Le nombre d'occurrences d'actes rentre donc dans ce calcul.

Pour les actes CCAM de RR, comme il n'est pas demandé l'intervenant dans le PMSI, les actes codés avec un intervenant différent de Médecin dans le fichier 11 seront traités comme des actes de Médecin pour le comparatif.

Exemple :

Données PMSI			Données ENC		
N° du RHA	Code acte	Intervenants codés	N° du RHA	Code acte	SAMT Métiers codés
RHA1	CER+223	23	RHA1	CER+223	93272202
RHA1	PEM+143	27	RHA1	PEM+143	93272206
RHA1	ZGQ+099	61	RHA1	ZGQ+099	93272301
RHA1	ZGT+259	67	RHA1	ZGT+259	93272307
RHA2	PEE+041	23	RHA2		
RHA2			RHA2	CER+223	93272202
RHA2	GKQ+136	24	RHA2		
RHA2	ZFR+073	66	RHA2	ZFR+073	93272306

Pour le RHA 1, tous les actes avec les intervenants associés codés dans le PMSI sont codés dans l'ENC => le RHA est correct.

Pour le RHA 2, tous les actes avec les intervenants associés codés dans le PMSI ne sont pas codés dans l'ENC => le RHA est en anomalie.

L'objectif est donc d'avoir un taux observé le plus proche de 100%.

Ce tableau est très dépendant des tableaux précédents.

Ce taux sera utilisé en fin de campagne pour juger de la qualité des données de l'établissement. Il sera mis en parallèle avec les coûts horaires de chaque intervenant ainsi qu'avec les ETP.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du RHA et du fichier 11 des minutes d'ARAMIS.

Points focus :

La liste des RHA avec ces anomalies se trouve dans le fichier csv « Numéros des séquences concernées par tableaux 2 »

L'établissement doit justifier l'écart. Le superviseur notifiera la justification dans le rapport de supervision.

Attention : ce tableau ne tient pas compte des actes pluri professionnels.

Tableau 2.7 : Taux de RHA où l'intervenant a le même nombre d'occurrences de code acte dans le PMSI et dans ARAMIS

Tableau 2.7.1 : Taux de RHA où l'intervenant a le même nombre d'occurrences de code acte CSARR dans le PMSI et dans ARAMIS

Métier	Nombre de RHA avec concordance entre le PMSI et ARAMIS (A)	Nombre de RHA avec au moins un acte dans le PMSI ou dans ARAMIS (B)	Taux observé (%) (A/B)	Taux observé N-1 (%)
Assistant de service social	298	533	55,90	55,90
Médecin	1 250	2 059	60,71	60,71
Masseur-kinésithérapeute	1 965	3 072	63,96	63,96
Diététicien	1 423	1 913	74,39	74,39

Objectif :

Vérifier que l'ensemble des actes CSARR codés dans le PMSI pour chaque intervenant apparaissent bien dans le fichier 11 d'ARAMIS. Les actes doivent correspondre en nombre et en code.

L'objectif est donc d'avoir un taux observé le plus proche de 100%.

Attention : ce tableau ne tient pas compte des actes pluri professionnels.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du RHA et du fichier 11 d'ARAMIS.

Points focus :

La liste des RHA avec ces anomalies se trouve dans le fichier csv « Numéros des séquences concernées par tableaux 2 »

Action :

L'établissement doit justifier l'écart. Le superviseur notifiera la justification dans le rapport de supervision.

Tableau 2.7.2 : Taux de RHA avec le même nombre d'occurrences de code acte CCAM de RR dans le PMSI et dans ARAMIS

Nombre de RHA avec concordance entre le PMSI et ARAMIS (A)	Nombre de RHA avec au moins un acte CCAM de RR dans le PMSI ou dans ARAMIS (B)	Taux observé (%) (A/B)
596	1 066	55,90

Objectif :

Vérifier que l'ensemble des actes CCAM de RR codés dans le PMSI apparaissent bien dans le fichier 11 d'ARAMIS. Les actes doivent correspondre en nombre et en code.

L'objectif est donc d'avoir un taux observé le plus proche de 100%.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du RHA et du fichier 11 d'ARAMIS.

Points focus :

La liste des RHA avec ces anomalies se trouve dans le fichier csv « Numéros des séquences concernées par tableaux 2 »

Action :

L'établissement doit justifier l'écart. Le superviseur notifiera la justification dans le rapport de supervision.

Tableau 2.8 : Exhaustivité des actes RR

Tableau 2.8.1 : Exhaustivité des actes RR – Synthèse

Type d'acte	Nombre d'actes total du PMSI (A)	Nombre d'actes total de l'ENC (fichier 11) (B)	Ecart en nombre d'actes (A-B)	Taux d'exhaustivité (%) (B/A)
Actes CSARR (hors actes pluriprofessionels)				
Actes CCAM				
Actes pluriprofessionnels				
TOTAL				

Objectif :

Vérifier l'exhaustivité des actes recueillis dans le fichier 11 de l'ENC par rapport aux actes recueillis dans le PMSI, par type d'acte. L'objectif est un taux d'exhaustivité égal à 100% au total.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du RHA du PMSI et du fichier 11 des minutes d'ARAMIS.

Pour les actes pluriprofessionnels, le nombre d'actes total du PMSI correspond au nombre d'actes x nombre d'intervenants.

Action :

Si vous avez un taux différent de 100%, référez-vous aux données détaillées des Tableaux de contrôle suivants. puis expliquez au superviseur pourquoi vous n'avez pas les mêmes données dans le PMSI que dans l'ENC (fichier 11).

Le superviseur notifiera la justification dans le rapport de supervision.

Tableau 2.8.2 : Exhaustivité des actes CSARR et CCAM de RR

Type d'acte	Intervenant	Nombre d'actes total du PMSI (A)	Nombre d'actes total de l'ENC (fichier 11) (B)	Ecart en nombre d'actes (A-B)	Taux d'exhaustivité (%) (B/A)
Actes CSARR	Assistant de service social	9 062	9 054	8	99,91
Actes CSARR	Diététicien	4 345	4 345	0	100,00
Actes CSARR	***TOTAL***				
Actes CCAM	Médecin		248		
Actes CCAM	Masseurs-kinés		105		
Actes CCAM	**TOTAL**				

Objectif :

Vérifier l'exhaustivité des actes recueillis dans le fichier 11 de l'ENC par rapport aux actes recueillis dans le PMSI, par type d'acte. L'objectif est un taux d'exhaustivité égal à 100% au total et par intervenant.

Dans ce tableau, on tient compte du nombre d'occurrences des actes déclarés dans le PMSI pour les actes CSARR et CCAM.

Ainsi, dans la colonne « Nb d'actes total de l'ENC (fichier 11) », on compte le nombre de lignes du fichier.

On ne croise pas les valeurs des actes ni les valeurs des intervenants.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du RHA du PMSI et du fichier 11 des minutes d'ARAMIS.

Pour les actes CCAM, comme il n'est pas demandé l'intervenant dans le PMSI, le nombre d'actes CCAM sera comparé au total et non par intervenant. Le nombre d'actes CCAM par intervenant déclaré dans Aramis est présenté pour contrôle.

La liste des RHA avec ces anomalies par type d'acte se trouve dans le fichier csv « Numéros des séquences concernées par tableaux 2 »

Attention : ce tableau ne tient pas compte des actes pluri professionnels

Action :

Si vous avez un taux différent de 100%, pointez les écarts dans le fichier csv «« Numéros des séquences concernées par tableaux 2 » puis expliquez au superviseur pourquoi vous n'avez pas les mêmes données dans le PMSI que dans l'ENC (fichier 11).

Le superviseur notifiera la justification dans le rapport de supervision.

Tableau 2.8.3 : Exhaustivité des actes pluri professionnels

Code acte	libellé	PMSI : nb d'actes x nb d'intervenants (A)	ENC : Nb lignes Fichier 11 ARAMIS (B)	Ecart en nombre d'actes (A-B)	Taux d'exhaustivité (%) (B/A)
PEQ+086					
ZZC+255					
ZZC+028					
ZZQ+027					
ZZQ+261					
ZZQ+140					
ZZQ+200					
ZZC+221					
TOTAL					

Objectif :

Vérifier l'exhaustivité des actes recueillis dans le fichier 11 de l'ENC par rapport aux actes recueillis dans le PMSI, pour les actes pluri professionnels.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du RHA du PMSI et du fichier 11 des minutes d'ARAMIS.

Action :

Les écarts doivent être recherchés et justifiés par l'établissement.

La liste des RHA avec ces anomalies par type d'acte se trouve dans le fichier csv « Numéros des séquences concernées par tableaux 2 »

Tableau 2.8.4 : Exhaustivité des actes CCAM de RR par code acte

Code acte	libellé	PMSI : nb d'actes x nb d'intervenants (A)	ENC : Nb lignes Fichier 11 ARAMIS (B)	Ecart en nombre d'actes (A-B)	Taux d'exhaustivité (%) (B/A)
TOTAL					

Objectif :

Vérifier par code acte l'exhaustivité des actes recueillis dans le fichier 11 de l'ENC par rapport aux actes recueillis dans le PMSI, pour les actes CCAM de RR.

Pour les actes faisant partie de la liste des actes CCAM de RR que l'établissement choisit de déclarer en ICR dans une SA plateau MT, ce tableau doit identifier un écart entre PMSI et Fichier 11, ces actes ne devant pas également être déclarés en Fichier 11.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du PMSI et du fichier 11 de recueil des actes RR d'ARAMIS.

Action :

Les écarts doivent être recherchés et justifiés par l'établissement.

La liste des RHA avec ces anomalies par type d'acte se trouve dans le fichier csv « Numéros des séquences concernées par tableaux 2 »

Tableau 2.9 : Distribution de la durée des actes par intervenant

Tableau 2.9.1 : Distribution de la durée des actes par intervenant - actes à déclarer une seule fois par séjour

SAMT Métiers	Libellé	Nombre d'actes	Minimum	Q1	Moyenne	Médiane	Q3	Maximum
93272202	Podologue	16000	10			29.9		1 110
93272206	Ergo							
93272301	Educ spécialisé							
…								

Objectif des tableaux

Faire ressortir les valeurs aberrantes

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du paramétrage ARCAnH des SAMT métiers pour le libellé et du fichier 11 des minutes d'ARAMIS pour les autres informations.

Point focus :

Si la durée dépasse 240 minutes, celle-ci est en jaune dans les tableaux.

Action :

Si vous rencontrez une valeur aberrante, **c**orriger le fichier 11 ou expliquer les valeurs extrêmes.

Le superviseur notifiera la justification dans le rapport de supervision.

Rappel : dans ce fichier, nous attendons des temps réels et non des temps standards.

Tableau 2.9.2 : Distribution de la durée des actes par intervenant - actes collectifs

SAMT Métiers	Libellé	Nombre d'actes	Minimum	Q1	Moyenne	Médiane	Q3	Maximum
…								

Objectif des tableaux

Faire ressortir les valeurs aberrantes

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du paramétrage ARCAnH des SAMT métiers pour le libellé et du fichier 11 des minutes d'ARAMIS pour les autres informations.

Point focus :

Si la durée dépasse 240 minutes, celle-ci est en jaune dans les tableaux.

Action :

Si vous rencontrez une valeur aberrante, **c**orriger le fichier 11 ou expliquer les valeurs extrêmes.

Le superviseur notifiera la justification dans le rapport de supervision.

Rappel : dans ce fichier, nous attendons des temps réels et non des temps standards.

Tableau 2.9.3 : Distribution de la durée des actes par intervenant - actes pluriprofessionnels

SAMT Métiers	Libellé	Nombre d'actes	Minimum	Q1	Moyenne	Médiane	Q3	Maximum
…								

Objectif des tableaux

Faire ressortir les valeurs aberrantes

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du paramétrage ARCAnH des SAMT métiers pour le libellé et du fichier 11 des minutes d'ARAMIS pour les autres informations.

Point focus :

Si la durée dépasse 240 minutes, celle-ci est en jaune dans les tableaux.

Action :

Si vous rencontrez une valeur aberrante, **c**orriger le fichier 11 ou expliquer les valeurs extrêmes.

Le superviseur notifiera la justification dans le rapport de supervision.

Rappel : dans ce fichier, nous attendons des temps réels et non des temps standards.

Tableau 2.9.4 : Distribution de la durée des actes par intervenant - actes CCAM de RR

SAMT Métiers	Libellé	Nombre d'actes	Minimum	Q1	Moyenne	Médiane	Q3	Maximum
…								

Objectif des tableaux

Faire ressortir les valeurs aberrantes

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du paramétrage ARCAnH des SAMT métiers pour le libellé et du fichier 11 des minutes d'ARAMIS pour les autres informations.

Point focus :

Si la durée dépasse 240 minutes, celle-ci est en jaune dans les tableaux.

Action :

Si vous rencontrez une valeur aberrante, **c**orriger le fichier 11 ou expliquer les valeurs extrêmes.

Le superviseur notifiera la justification dans le rapport de supervision.

Rappel : dans ce fichier, nous attendons des temps réels et non des temps standards.

Tableau 2.9.5 : Distribution de la durée des actes par intervenant – tous actes hors actes à déclarer une seule fois par séjour, actes collectifs, actes pluriprofessionnels et actes CCAM de RR

SAMT Métiers	Libellé	Nombre d'actes	Minimum	Q1	Moyenne	Médiane	Q3	Maximum
…								

Objectif des tableaux

Faire ressortir les valeurs aberrantes

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du paramétrage ARCAnH des SAMT métiers pour le libellé et du fichier 11 des minutes d'ARAMIS pour les autres informations.

Point focus :

Si la durée dépasse 240 minutes, celle-ci est en jaune dans les tableaux.

Action :

Si vous rencontrez une valeur aberrante, **c**orriger le fichier 11 ou expliquer les valeurs extrêmes.

Le superviseur notifiera la justification dans le rapport de supervision.

Rappel : dans ce fichier, nous attendons des temps réels et non des temps standards.

Tableau 2.9.6 : Nombre d'actes avec une durée de rééducation <= 5 minutes

Type d'hospitalisation	Pourcentage d'actes < =5 minutes	Nombre d'actes < =5 minutes
HP	0.4	12
HC	0.1	9
TOTAL		

Objectif :

Vérifier s'il n'y a pas de problèmes de codage des actes ou des minutes.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du fichier 11 des minutes d'ARAMIS.

Point focus :

Ce tableau permet d'identifier les actes dont la durée est très courte. L'établissement doit corriger le cas échéant ces données et /ou les justifier à son superviseur. Une explication sera inscrite dans le rapport de supervision.

Les actes collectifs ne sont pas pris en compte dans ce calcul.

La liste des RHA avec ces anomalies se trouve dans le fichier csv « Numéros des séquences concernées par tableau 2».

Si l'établissement n'a pas d'actes dont la durée est inférieure à 5 minutes, indiquer « Non concerné ».

Tableau 2.10 : Répartition des actes codés par intervenant en % par mois

SAMT Métiers	Libellé	Nb d'actes	Jan N (%)	Fev N (%)	Mar N (%)	Avr N (%)	Mai N (%)	Juin N (%)	Juil N (%)	Aoû N (%)	Sep N (%)	Oct N (%)	Nov N (%)	Dec N (%)	Jan N+1 (%)
93272202	Podologue	200	0	4	25	16	0	11	0	0	10	19	15	0	0
93272206	Ergo	25 000	9	8	11	9	7	10	7	5	10	9	8	7	0

Objectif :

Vérifier les périodes de codage par intervenant pour contrôler qu'il n'y a pas de rupture dans le codage au fil de l'année.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du fichier 11 de recueil des actes RR d'ARAMIS.

Action :

Les périodes sans codage ou dont le poids en actes diffèrent significativement des autres mois doivent être justifiées par l'établissement.

Tableau 2.11: Vérification de la cohérence entre le montant suivi au séjour dans ARAMIS et celui déclaré dans l'onglet Phase 2 retraitement des honoraires d'ARCAnH (charges hors comptabilité d'exploitation)

2 tableaux possibles :

- Etablissement réalisant l'ENC SSR seulement :

Postes de charges	Montants transmis ARAMIS (A)	Montant charges directes déduites dans ARCAnH (B)	Différence en euros (A)-(B)	Différence en % ((A)-(B))/(B)
Honoraires				
Spécialités pharmaceutiques liste traceurs en comptes de tiers				
Consommables médicaux liste traceurs en comptes de tiers				
TOTAL				

- Etablissement réalisant l'ENC SSR et l'ENC MCO :

Postes de charges	Montants transmis ARAMIS (A)	Montants transmis ARAMIS MCO (D)	Montant charges directes déduites dans ARCAnH (B)	Différence en euros (A+D) - (B)	Différence en % (A+D-B)/ (B)
Honoraires					
Spécialités pharmaceutiques liste traceurs en comptes de tiers					
Consommables médicaux liste traceurs en comptes de tiers					
TOTAL					

Objectif :

Les montants des honoraires et des charges enregistrés en comptes de tiers déclarés dans ARAMIS et dans l'onglet phase 2 – retraitement des honoraires d'ARCAnH doivent être proches.

Source :

Pour les DAF :

2ème colonne : informations issues du fichier 8 d'ARAMIS

3ème colonne : informations issues de la phase 2 – retraitement des honoraires d'ARCAnH

Pour les OQN :

2ème colonne : informations issues des RSF-C contenus dans les archives .in et .out du PMSI et du fichier 7 d'ARAMIS

3ème colonne : informations issues de la phase 2 – retraitement des honoraires d'ARCAnH

Commun :

4ème colonne : Montant ARAMIS – Montant ARCAnH (y compris pour le total)

5ème colonne : (Montant ARAMIS – Montant ARCAnH) / Montant ARCAnH (y compris pour le total)

Point Focus :

Correspondance entre les informations ARCAnH et les informations ARAMIS :

Statut concerné	Libellé dans le classeur ARCANH : phase 2 – retraitement des honoraires	Nom du fichier ARAMIS ou PMSI	Type de dépense
DAF	Activité libérale des praticiens hospitaliers (PH)	Fichier 8	60
DAF	Activité libérale des personnels non médicaux– intervenants de RR	Fichier 8	61
OQN	Activité libérale des médecins intervenant en SSR	Fichier 7	50
OQN	Activité libérale des personnels non médicaux– intervenants de RR	Fichier 7	51
OQN	Activité libérale des praticiens en imagerie	Fichier 7	52
OQN	Activité libérale des praticiens en laboratoires	Fichier 7	53
OQN	Activité libérale des praticiens en autres médico-technique	Fichier 7	54

Dans ARCAnH, ne doivent être déclarés que les honoraires liés aux hospitalisations (pas d'honoraires de l'activité externe).

Actions :

On s’attend à ce que les écarts soient proches de zéro. Si l’écart est important, cela signifie peut-être que la phase 2 – retraitement des honoraires n’a pas été correctement réalisée. La phase 2 – retraitement des honoraires ou les fichiers ARAMIS doivent être corrigés.

Tout écart important doit être justifié par l’établissement (ou corrigé). La justification devra apparaître dans le rapport de supervision.

Les lignes avec un écart >30% ou <-30% ou une évolution en % à manquant sont indiquées en rouges.

Tableau 2.12 : Vérification de la cohérence entre le montant suivi au séjour dans ARAMIS et celui déduit dans l'onglet phase 6 d'ARCAnH

2 tableaux possibles :

- Etablissement réalisant l'ENC SSR seulement :

Postes de charges	Montant transmis ARAMIS (A)	Montant déclaré ARCAnH phase 6* (B)	Diff(€) (A-B)	Diff (%) (A-B)/(B)
SP	90	100	-10 (**)	-10%
SP T	100	100	0	0%
ALMM	90	0	90	.
…				
TOTAL	∑	∑		

**sauf pour honoraires et comptes de tiers (déclaratif phase2)*

(**) : La valorisation va être minorée de 10 € de charges

- Etablissement réalisant l'ENC SSR et l'ENC MCO :

Postes de charges	Montant transmis ARAMIS SSR (A)	Montant transmis ARAMIS MCO (D)	Montant déclaré ARCAnH phase 6* (B)	Diff(€) (A+D)-(B)	Diff (%) (A+D-B)/(B)
SP	70	20	100	-10 (**)	-10%
SP T	100		100	0	0%
ALMM	80	10	0	90	.
…					
TOTAL	∑		∑		

Objectif :

Les montants déclarés dans ARAMIS et dans ARCAnH Phase 6-cd doivent être identiques ou approchant.

Source :

Toutes les informations de ce tableau sont issues de la phase 2 – retraitements des honoraires et de la phase 6-cd d'ARCAnH, et des fichiers au séjour d'ARAMIS.

Points focus :

Dans ARCAnH, l'établissement déclare le montant qu'il suit au séjour durant l'année comptable.

Dans ARAMIS, l'établissement suit les dépenses séjour par séjour durant la période de recueil PMSI.

L'objectif ici est de vérifier la cohérence entre ce que l'établissement a transmis dans ARAMIS et ce qu'il a déclaré dans ARCAnH.

L'écart entre le montant ARAMIS et le montant déclaré dans ARCAnH en phase 6-cd doit être minime.

Si l'écart est important, cela signifie peut-être que la phase 6-cd n'a pas été correctement réalisée. La Phase 6-cd ou les fichiers ARAMIS 2 à 8 doivent être corrigés.

Tout écart doit être justifié par l'établissement. La justification devra apparaître dans le rapport de supervision.

Cas particulier pour les postes : DMI, DMI FES, SP FES, Sous-traitance de laboratoire HN

Pour les établissements qui ne font que l'ENC SSR, aucune charge ne doit être déclarée. S'il y en a, cela doit être impérativement corrigé dans ARCAnH.

Pour les établissements participant aux ENC MCO et SSR, les charges liées à ces postes ne devront concernés que le champ MCO.

Code dans ARCAnH Phase 6	Type de dépense fichier 2 à 4 ARAMIS	Libellé
SP T	11	Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus, liste traceurs
SP	12	Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus
SP FES	-	Spécialités pharmaceutiques facturables en sus
SP ATU	13	Spécialités pharmaceutiques sous ATU

PSL	14	Produits sanguins labiles
DMI	-	Dispositifs médicaux implantables non facturables en sus
DMI FES	-	Dispositifs médicaux implantables facturables en sus
CMT	15	Consommables médicaux, liste traceurs
CM	16	Consommables médicaux
PROT	35	Dispositifs médicaux SSR
STMI	31	Sous-traitance médicale - Imagerie
STML	30	Sous-traitance médicale - Laboratoires
STML-HN	29	Sous-traitance médicale - Laboratoires hors nomenclature
STMEF	32	Sous-traitance médicale - Explorations fonctionnelles
STMPROT	33	Sous-traitance pour la confection de prothèse ou ortho prothèse
STMA	21	Sous-traitance médicale - Autre
STSMUR	34	Sous-traitance - SMUR
STTRANS	36	Sous-traitance : transport des patients hors SMUR
ALMM	3 et 4	Matériel médical acheté ou loué
ALMMT	1 et 2	Matériel médical acheté ou loué, liste traceurs

Tableau 2.13 : Taux de suivi des montants par poste de charges (charte qualité)

Postes de charges	Montant déclaré dans ARAMIS Année N (A)	Montant des charges nettes ARCAnH Année N (B)	Taux de suivi (%) (A) / (B)	Taux charte qualité	Montant des charges nettes ARCAnH Année N-1	Taux de suivi N-1
Matériel médical (loué, acheté et en crédit-bail)	50	50	100%		180	99%
Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus						
…						
TOTAL Spécialités pharmaceutiques + Spécialités pharmaceutiques ATU + PSL				70%		
TOTAL Consommables médicaux + Dispositifs médicaux + Matériel médical				10%		
Total honoraires				98%		
Total sous-traitance médicale				80%		
TOTAL	∑	∑	75%			74%

Objectif :

Présenter le taux de suivi des charges, des honoraires DAF et honoraires OQN suivis au séjour.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues d'ARCAnH et des fichiers 3 à 8 d'ARAMIS, des charges suivies au séjour (fichiers 3, 4 et 7 pour les OQN et 3, 4 et 8 pour les DAF).

Points focus :

Pour l'ENC, l'établissement doit suivre un maximum de dépenses au séjour et à la date. Si le taux de suivi est à 0%, le superviseur doit questionner l'établissement sur ce recueil.

Les taux de suivi seront tous demandés dans la conclusion du rapport de supervision. L'établissement justifiera ces taux et apportera des propositions pour améliorer certains de ces taux pour la campagne suivante.

Le superviseur doit justifier l'amélioration ou la détérioration de ces taux par rapport à l'année précédente.

Le calcul du montant des charges nettes pour chaque poste de charge est le suivant :

Montant des charges nettes du poste de charge affecté sur chaque SAC SSR

+ Montant des charges nettes du poste de charge affecté sur chaque SAMT * nbre d'UO du SSR / nbre d'UO total

+ Montant des charges nettes du poste de charge affecté sur chaque SAMT plateau * nbre d'UO du SSR / nbre d'UO total

+ Montant des charges nettes du poste de charge affecté à la SA atelier

+ Montant des charges nettes du poste de charge affecté à la SA parc

+ Montant des charges nettes du poste de charge affecté à la SA prepost

Pour le calcul des montants des honoraires : Montants des charges ARCANH « phase 2 –retraitement des honoraires ».

Tableau 2.14: Répartition des montants suivables au séjour des postes de charges par type de SA

Postes de charges à suivre au séjour	Montant total des charges nettes phase 4 d'ARCAnH	% des charges nettes phase 4 d'ARCAnH affectées aux SAC	% des charges nettes phase 4 d'ARCAnH affectées aux SAMT	% des charges nettes phase 4 d'ARCAnH affectées aux plateaux SSR	% des charges nettes phase 4 d'ARCAnH affectées l'atelier de confection et d'appareillage	% des charges nettes phase 4 d'ARCAnH affectées au parc de matériel roulant	% des charges nettes phase 4 d'ARCAnH affectées au pré et post hospitalisation	% Total
Spécialités pharmaceutiques	200	70%	30%	0%	0%	0%	0%	100%
Matériel médical	150	67%	33%	0%	0%	0%	0%	100%
Total	350	68.7%	31.3%	0%	0%	0%	0%	100%

Objectif :

Ce tableau permet d'expliquer les taux de suivi différent de 100% pour un poste de charges. Cela peut être lié au fait que la dépense est affectée à une SAMT (cas du matériel médical par exemple).

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues de la phase 4 d'ARCAnH.

Points focus :

Exemple : L'établissement a 150€ de matériel médical liste traceur dans son PCE qui se répartit de la façon suivante : 100€ affectés aux SAC et 50€ affectés à des SAMT. L'établissement n'est pas en mesure de suivre ce dernier montant au séjour pour le matériel médical. Il le suit via les UO. Le superviseur doit vérifier que l'établissement suit un maximum de montants au séjour et ainsi expliquer les taux de suivi différents de 100%.

Seuls les postes de charges concernés par l'établissement sont affichés dans le tableau.

Attention, le total de ce tableau n'est pas égal à celui du tableau précédent.

Actions :

Vérifier la cohérence entre les données du tableau et la réalité de l'activité de l'établissement.

Le cas échéant, justifier les données auprès du superviseur.

Tableau 2.15 : Montants observés par RHA pour les charges à caractère médical suivi au séjour

Type de dépenses	Coût Minimum du RHA	Coût moyen du RHA	Coût médian du RHA	Coût Maximum du RHA
11				
…				
N				
TOTAL	.		.	-

Objectif :

Présenter la distribution du coût observé des charges à caractère médicales et de la sous-traitance dans le fichier ARAMIS.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues des fichiers 3, 4, 7 (OQN) et 8 (DAF) d'ARAMIS. Seuls les types de dépenses suivis au séjour au moins 1 fois sont indiqués.

Ce tableau n'apparaît pas s'il n'y a pas de suivi au séjour des fichiers 3, 4, 7 et 8.

Points focus :

Le superviseur étudiera plusieurs points :

- Dans le cas où le coût journalier minimum est nul, le superviseur doit questionner l'établissement. Des montants de facture à 0 peuvent être une anomalie du système d'information.

- On s'attend à ce que le coût des consommables/médicaments traceurs soit supérieur aux consommables/médicaments non traceur.

- Dans le cas de valeurs extrêmes hautes, le superviseur devra documenter le type de matériel concerné.

La liste des RHA par type de dépense se trouve dans le fichier csv « Numéros des séquences concernées par tableaux 2 »

atih
AGENCE TECHNIQUE
DE L'INFORMATION
SUR L'HOSPITALISATION

Document 3 : Numéros des séquences concernées par les tableaux 2

Dans ce chapitre se trouve un fichier Excel répertoriant tous les séjours/séquences qui comportent des anomalies repérées dans les tableaux précédents.

Objectif :

Ce chapitre est à destination des établissements.

Points focus :

Les séjours et séquences en anomalie doivent être justifiés ou corrigés. Les numéros de séjours et les numéros de séquences présentés dans ce fichier Excel sont anonymes. Pour désanonymiser ces numéros, vous devez utiliser le fichier .TRA. Voir la procédure en annexe.

Document 4 : Rapport d'atypies issu des fichiers ARAMIS

Objectif :

Présenter les relevés de tests produits lors de l'importation des fichiers dans Aramis. Il s'agit du relevé de tests des erreurs non bloquantes, les fichiers avec erreurs bloquantes ne pouvant être transmis.

Point focus :

Il faut vérifier qu'il ne reste pas d'erreurs d'importation et que le nombre d'erreurs par fichier ne soit pas trop important. Dans le cas contraire, les anomalies doivent être justifiées ou corrigées.

Rubrique 2 : Données PMSI

Inscrire en en-tête des tableaux 3 et 4 :

« Les anomalies PMSI identifiées pour l'année N doivent alerter les établissements pour améliorer la production PMSI de l'année N+1 »

Tableaux 3 : Bilan du groupage dans les données PMSI

Tableau 3.1 : Bilan du groupage

Libellé	Nombre de RHA	Répartition (%)	Répartition référence nationale N (%)
Groupage correct	123	91%	99%
Groupage en erreur (CM 90)	3	2%	1%
Activité externe	9	7%	.
Total	135	100%*	100%

Objectif :

Donner une indication sur la qualité du groupage.

Points focus :

Il faut veiller à ce que le nombre de RHA groupés en erreur soit limité, voire nul. La nature des erreurs doit être étudiée.

La qualité devra s'améliorer d'année en année.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du PMSI envoyé via ARAMIS.

La répartition de référence est calculée à partir des données PMSI nationales de l'année N.

Tableau 3.2 : Fréquence des erreurs bloquantes et non bloquantes

Libellé du code erreur	Nombre d'anomalies observées	Nombre de RHA concernés	Répartition (%)	Répartition référence nationale N (%)
Pas de code erreur	**0**	**110**	**87%**	**97%**
Affection étiologique non acceptée	4	3	30%	0%
…				
Total des erreurs bloquantes	**5**	**3**	**2%**	**1%**
Code postal non numérique	7	6	4%	0.01%
…				
Total des erreurs non bloquantes	**80**	**15**	**12%**	**1%**
TOTAL	**85**	**126***	**100%**	**100%**

*** Attention, le total de RHA présenté dans ce tableau n'est pas égal au détail par ligne du nombre de RHA car un même RHA peut être concerné par plusieurs erreurs.**

Objectif :

Donner une indication sur la qualité des variables administratives clé.

Lister les types d'erreurs rencontrées lors des contrôles effectués par la fonction groupage et des contrôles complémentaires effectués par les logiciels GENRHA ou AGRAF-SSR.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du PMSI envoyé via ARAMIS.

La répartition de référence est calculée à partir des données PMSI nationales de l'année N.

Points focus :

Ce tableau est une copie du rapport d'erreur généré par GENRHA ou AGRAF-SSR (cf. fichier format LEG).

Certaines erreurs « non bloquantes » peuvent dégrader la valorisation.

La liste des erreurs se trouvent dans la documentation de GENRHA ou AGRAF-SSR

Pour les valeurs de référence, seules les erreurs concernées par l'établissement sont présentées.

atih

AGENCE TECHNIQUE
DE L'INFORMATION
SUR L'HOSPITALISATION

Tableau 3.3 : Répartition des types de séjours et séquences observés dans la base PMSI

Type de séjour	Nb de séjours	Répartition %	Nb de RHA de l'année N PMSI (données PMSI)	Répartition %	Nb de journées de présence : (données PMSI)	Répartition %	Nb de journées N-1 et N+1
1 : Séjour entier sur l'année N							
2 : Séjour à cheval sur l'année N-1 et terminé sur l'année N							
3a : Séjour commencé sur l'année N et à cheval sur l'année N+1, sans incohérence dans le type de suite							
3b : Séjour commencé sur l'année N et à cheval sur l'année N+1, avec RHA en HC, antérieur à la dernière semaine de recueil PMSI							
4a : Séjour à cheval sur l'année N-1 et N+1, sans incohérence dans le type de suite							
4b : Séjour à cheval sur l'année N-1 et N+1, avec RHA en HC, antérieur à la dernière semaine de recueil PMSI							
Total	∑	100%	∑	100%	∑	100%	∑

Objectif :

Observer les types de séjours 3b et 4b.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du RHA d'ARAMIS.

Points Focus :

Dans le cas de nombreux séjours types 3b et 4b (voir ci-dessous), la valorisation peut être perturbée.

Les types possibles sur l'année PMSI sont :

1 = Séjour entier sur l'année N PMSI => date d'entrée **ET** date de sortie dans l'année N PMSI

2 = Séjour à cheval sur l'année N-1 PMSI => date d'entrée < date de début de recueil PMSI **ET** date de fin dans l'année N PMSI

3a = Séjour à cheval sur l'année N+1 PMSI sans incohérence dans le type de suite => date d'entrée dans l'année PMSI **ET** date de sortie non renseignée **ET** dernier RHA du séjour en HC = dernière semaine PMSI **ou** suite de RHA en HP*

3b = Séjours à cheval sur l'année N+1 PMSI avec RHA en HC, antérieur à la dernière semaine de recueil PMSI => date d'entrée dans l'année PMSI **ET** date de sortie non renseignée **ET** dernier RHA du séjour en HC <> dernière semaine PMSI **

4a = Séjour à cheval sur l'année N-1 et sur l'année N+1 PMSI sans incohérence dans le type de suite => date d'entrée < date de début de recueil PMSI **ET** date de sortie non renseignée **ET** dernier RHA de la suite de RHA en HC = dernière semaine PMSI **ou** suite de RHA en HP*

4b = Séjour à cheval sur l'année N-1 et sur l'année N+1 PMSI avec RHA en HC, antérieur à la dernière semaine de recueil PMSI => date d'entrée < date de début de recueil PMSI **ET** date de sortie non renseignée **ET** dernier RHA de la suite de RHA en HC <> dernière semaine PMSI **

*Dans le cas de séjour en HP, si la date de sortie n'est pas renseignée, on ne peut pas savoir s'il s'agit d'une incohérence dans le codage ou non.

**Dans le cas de séjour en HC, si la date de sortie n'est pas renseignée et que le dernier RHA du séjour n'est pas le dernier RHA de l'année PMSI, on peut considérer qu'il y a incohérence dans le codage.

Dans la plupart des cas, si un séjour est codé en 3b ou en 4b, c'est qu'il y a une erreur de codage dans le PMSI. Voici l'erreur possible : pour les séjours avec mutation vers une autre unité de SSR dans l'établissement, le numéro de séjour a été modifié après la mutation. L'établissement ne devrait pas modifié

le numéro du séjour lors d'une mutation vers une autre UM de SSR sauf lorsque le type d'hospitalisation est différent.

La liste des séjours avec ces anomalies (séjours en 3b ou 4b) se trouve dans le fichier csv « Numéros des séquences concernées par tableaux 3 et 4 » (cf. Annexe I)

Tableau 3.4 : Nombre de RHA sans aucune journée de présence cochée et sans date de sortie

Nombre de RHA sans aucune journée de présence cochée (A) et sans date de sortie	Nombre de RHA global (B)	% (A) / (B)
xx		

Objectif :

Donner une indication sur la qualité du codage.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du PMSI envoyé via ARAMIS.

Points Focus :

Dans le cas d'un nombre important de RHA sans journée de présence cochée, la valorisation sera incohérente.

La liste des RHA avec ces anomalies se trouve dans le fichier csv « Numéros des séquences concernées par tableaux 3 et 4 » (cf. Annexe I)

Tableaux 4 : Séquences atypiques

Inscrire en en-tête des tableaux 3 et 4 :

« Les anomalies PMSI identifiées pour l'année N doivent alerter les établissements pour améliorer la production PMSI de l'année N+1 »

Tableau 4.1 : % de RHA sans dépenses par type de section et par SAC

Type d'hospitalisation	*SAC*	*Libellé de la SAC*	Nombre de RHA total	% de RHA sans dépenses de charges à caractère médical	% de RHA sans dépenses des honoraires	% de RHA sans dépenses cliniques	% de RHA sans dépenses de SAMT médicotechniques	% de RHA sans dépenses de SAMT plateaux de RR	% de RHA sans dépenses de SAMT Métiers	% de RHA sans dépenses de parc de matériel roulant	% de RHA sans dépenses d'atelier de confection	% de RHA sans dépenses de pré et post hospitalisation	% de RHA sans minute RR	Nombre de RHA sans minute RR
HC	92361101	Appareil locomoteur HC												
HC	92361301	Cardio-vasculaire HC												
HC	92362000	EVC												
HC	92362001	SSR polyvalent HC												

HP	92361104	Appareil locomoteur HDJ												
HP	92361304	Cardio-vasculaire HOJ												
HP	92362004	SSR polyvalent HOJ												
Total N			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0
Rappel N-1														
Variation (en point)														

Objectif :

Ce tableau présente les RHA sans dépense par section pour toutes les SAC de l'établissement.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues de la base de coût, créée grâce aux données ARCAnH et ARAMIS, téléchargeable sur la plateforme e-PMSI.

Point focus :

Le pourcentage est renseigné seulement quand l'établissement a créé la section.

Exemple de % incohérents :

- Un établissement n'a pas de charges suivies au séjour. Or, il n'y a pas un pourcentage de 100 % dans « % de RHA sans dépenses de charges directes suivies au patient ».

- 25% de RHA sont sans dépenses de SAMT Métiers alors que 5% des RHA du PMSI sont sans actes de rééducation (information indiquée sous le tableau). On s'attend à avoir un % à peu près équivalent.

- Un établissement a des coûts de pré et post hospitalisation : La valorisation lisse les dépenses de cette section sur tous les séjours de la base. Si le % de RHA sans dépenses de pré et post est de 0%, il y a un problème.

La liste des RHA avec ces anomalies se trouve dans le fichier csv « Numéros des séquences concernées par tableaux 3 et 4 ».

Tableau 4.2 : Dépenses sur un seul RHA d'un même séjour terminé

Type d'hospitalisation	Nombre de séjours entiers sur l'année N	Nombre de séjours ayant des charges directes hors hono sur un seul RHA (multi-RHA)	Nombre de séjours sans charges directes hors hono (tous séjours terminés)	Autres cas de séjours avec des charges directes hors hono
HP	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur
HP	% correspondant	% correspondant	% correspondant	% correspondant
HC	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur
HC	% correspondant	% correspondant	% correspondant	% correspondant
Total	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur
Total	% correspondant	% correspondant	% correspondant	% correspondant

Objectif :

Vérifier s'il y a des problèmes dans la valorisation ou dans les recueils au séjour

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du RHA et de tous les fichiers ARAMIS de recueil des charges au RHA ou au séjour.

Points Focus :

S'il y a beaucoup de séjours ayant des charges directes sur un seul RHA, prévenir l'ATIH qui investiguera et vous donnera la marche à suivre.

La liste des séjours avec ces anomalies se trouve dans le fichier csv « Numéros des séquences concernées par tableaux 3 et 4 ».

Tableau 4.3 : Minutes sur un seul RHA d'un même séjour terminé

Type d'hospitalisation	Nombre de séjours entiers sur l'année N	Nombre de séjours ayant des minutes sur un seul RHA (multi-RHA)	Nombre de séjours sans minutes (tous séjours terminés)	Autres cas de séjours avec des minutes
HP	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur
HP	% correspondant	% correspondant	% correspondant	% correspondant
HC	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur
HC	% correspondant	% correspondant	% correspondant	% correspondant
Total	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur
Total	% correspondant	% correspondant	% correspondant	% correspondant

Objectif :

Vérifier s'il y a des problèmes dans la valorisation ou dans les recueils au séjour

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues de la base de coût, créée grâce aux données ARCAnH et ARAMIS, téléchargeable sur la plateforme e-PMSI.

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du fichier 11 des minutes d'ARAMIS.

Points Focus :

S'il y a beaucoup de séjours ayant des minutes sur un seul RHA, prévenir l'ATIH qui investiguera et vous donnera la marche à suivre

La liste des RHA avec ces anomalies se trouve dans le fichier csv « Numéros des séquences concernées par tableaux 3 et 4 ».

Tableau 4.4 : Nombre de journées avec plus de 8 heures de rééducation

Type d'hospitalisation	Pourcentage de journées avec plus de 8 heures d'actes	Nombre d'heures maximum	]8;10] heures	]10;12] heures	]12;14] heures	]14;24] heures	24 heures et +
HP	0.4	12.5	93	52	4	0	0
HC	0.1	9	65	0	0	0	0
TOTAL							

Objectif :

Vérifier s'il n'y a pas de problèmes de codage des actes ou des minutes.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du fichier 11 des minutes d'ARAMIS.

Point focus :

Ce tableau permet d'identifier les journées « longues ». L'établissement doit corriger le cas échéant ces données et /ou les justifier à son superviseur. Une explication sera inscrite dans le rapport de supervision.

Les actes à coder une fois par séjour n'ont pas été pris en compte dans ce calcul.

La liste des RHA avec ces anomalies se trouve dans le fichier csv « Numéros des séquences concernées par tableaux 3 et 4 ».

Document 5: Numéros des séquences atypiques concernées par les tableaux 3 et 4

Dans ce chapitre se trouve un fichier Excel répertoriant tous les séjours/séquences qui comportent des anomalies repérées dans les tableaux précédents.

Objectif :

Ce chapitre est à destination des établissements.

Points focus :

Les séjours et séquences en anomalie doivent être justifiés ou corrigés. Les numéros de séjours et les numéros de séquences présentés dans ce fichier Excel sont anonymes. Pour désanonymiser ces numéros, vous devez utiliser le fichier .TRA. Voir la procédure en annexe.

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coûts des sections

Tableaux 5 : Activité et dépenses des SAC

Cf. page suivante

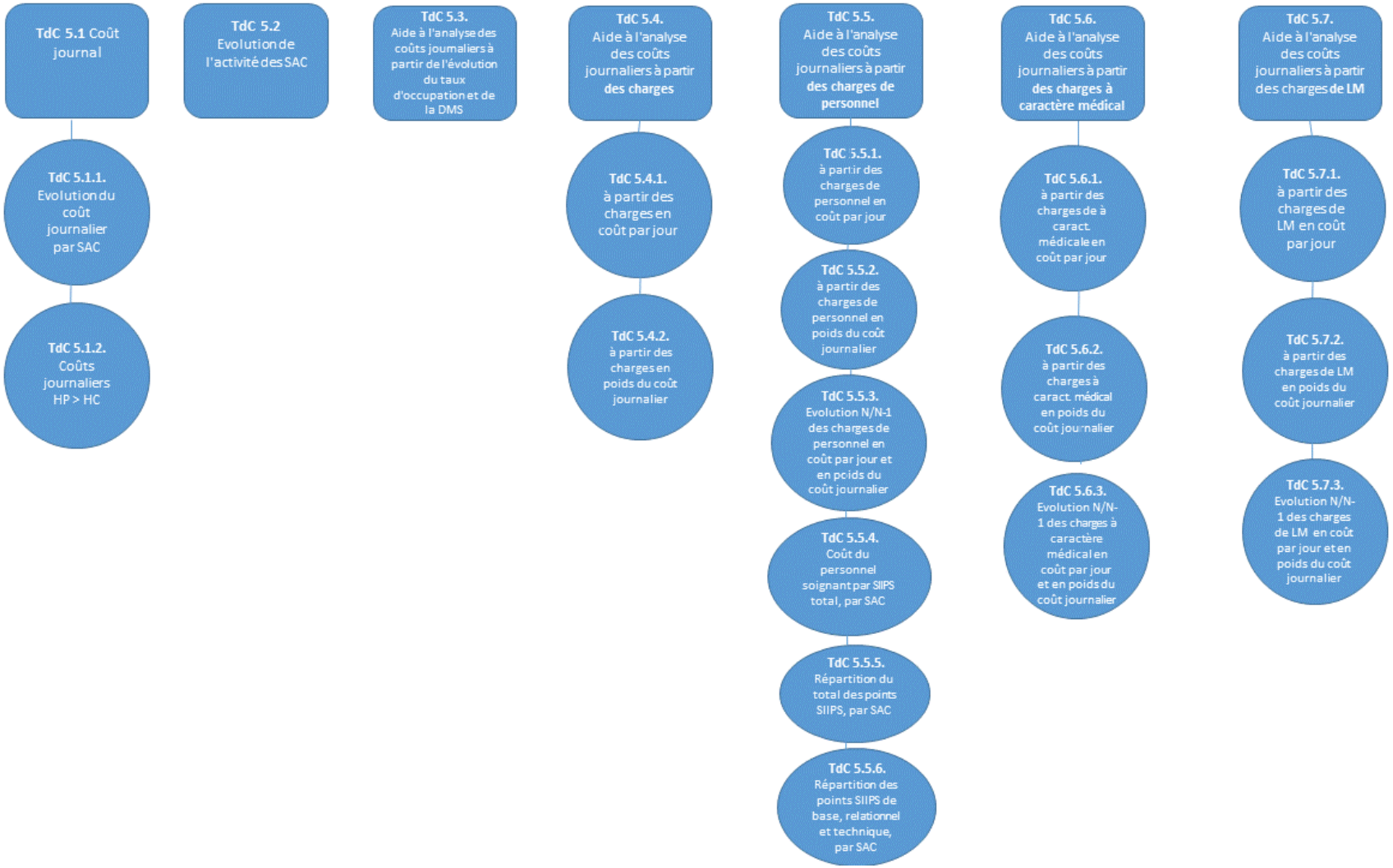
TdC 5.1 Coût journal
TdC 5.1.1. Evolution du coût journalier par SAC
TdC 5.1.2. Coûts journaliers HP > HC
TdC 5.2 Evolution de l'activité des SAC
TdC 5.3. Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir de l'évolution du taux d'occupation et de la DMS
TdC 5.4. Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des charges
TdC 5.4.1. à partir des charges en coût par jour
TdC 5.4.2. à partir des charges en poids du coût journalier
TdC 5.5. Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des charges de personnel
TdC 5.5.1. à partir des charges de personnel en coût par jour
TdC 5.5.2. à partir des charges de personnel en poids du coût journalier
TdC 5.5.3. Evolution N/N-1 des charges de personnel en coût par jour et en poids du coût journalier
TdC 5.5.4. Coût du personnel soignant par SIIPS total, par SAC
TdC 5.5.5. Répartition du total des points SIIPS, par SAC
TdC 5.5.6. Répartition des points SIIPS de base, relationnel et technique, par SAC
TdC 5.6. Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des charges à caractère médical
TdC 5.6.1. à partir des charges de à caract. médicale en coût par jour
TdC 5.6.2. à partir des charges à caract. médical en poids du coût journalier
TdC 5.6.3. Evolution N/N-1 des charges à caractère médical en coût par jour et en poids du coût journalier
TdC 5.7. Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des charges de LM
TdC 5.7.1. à partir des charges de LM en coût par jour
TdC 5.7.2. à partir des charges de LM en poids du coût journalier
TdC 5.7.3. Evolution N/N-1 des charges de LM en coût par jour et en poids du coût journalier

atih

AGENCE TECHNIQUE
DE L'INFORMATION
SUR L'HOSPITALISATION

Tableau 5.1 : Coût journalier par SAC

Tableau 5.1.1 : Evolution du coût journalier par SAC

Type de SAC	N°SAC	Libellé	Montant des charges nettes + LM Année N (A)	Nombre de journées PMSI Année N (B)	Coût/Jour N (A) / (B)	Montant des charges nettes + LM* Année N-1 (C)	Nombre de journées PMSI Année N-1 (D)	CT/J N-1 = (C/D)	% d'évolution du coût/jour entre N et N-1	Coût de référence ENC [statut]	% d'évolution du coût/jour étab/coût référence ENC
HC	SAC 1		10000	100	100	.	.	.			
…											
TOTAL HC			**10000**	**100**	**100**	**.**	**.**	**.**			
HP	SAC 2		60000	200	300	50000	100	500			
…											
TOTAL HP			**60000**	**200**	**300**	**50000**	**100**	**500**			
TOTAL											

Objectif :

Présenter le coût journalier par SAC selon le type d'hospitalisation.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues de la phase 4 ou 6-cd et de la phase 7 clés LM par SA d'ARCAnH et du RHA d'ARAMIS N et N-1.

Points focus :

On relèvera les valeurs extrêmes et les analysera en documentant l'origine de cette (ou ces) valeur(s) extrême(s). On étudiera également la hiérarchisation des coûts pour la mettre en correspondance avec les spécialités traitées, l'âge des patients et le type de prise en charge.

Si l'établissement est nouveau, les colonnes N-1 n'apparaissent pas.

Coût de référence ENC : Le coût journalier de référence est calculé selon la racine de la SAC (sur 6 caractères), le type d'hospitalisation (HC/HP), l'âge du patient (Adulte ou Enfants/Adolescents) et le statut de l'établissement sur les données des établissements intégrés en 2012, 2013 et 2014. Le coût de référence est réalisé sur minimum 5 effectifs.

Si les pourcentages d'évolutions ou d'écart avec le coût indicatif sont supérieurs à 30 % ou inférieurs à -30% alors la case est en fond jaune.

Tableau 5.1.2 : Coûts journaliers HP > HC

Objectif : lister les sections où le coût journalier de l'HP est supérieur à celui de l'HC pour une même autorisation.

Type autorisation de l'UM	N° SAC	Montant des charges nettes + LM Année N (A) HP	Nombre de journées PMSI Année N (B) HP	Coût/Jour N (A/B) HP	Montant des charges nettes + LM Année N (C) HC	Nombre de journées PMSI Année N (D) HC	Coût/Jour N (C/D) HC
52A	93451111	100 000 €	10 000	100 €	100 000 €	5 000	200 €

Source : Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues de la phase 6-cd et de la phase 7 clés LM par SA d'ARCAnH et du RHA d'ARAMIS N et N-1.

Point focus : Les coûts journaliers des SAC HP qui ressortent plus élevés que les SAC HC doivent être corrigés et/ ou justifiés auprès du superviseur.

Tableau 5.2 : Evolution des données d'activités des SAC

Type de SAC	N° SAC	Libellé officiel	Libellé saisi	Nb de journées PMSI N (A)	Nb de journées PMSI N-1 (B)	% d'évol du nb de journées (A-B)/(B)	Nb de lits ou de places N (C)	Nb de lits ou de places N-1 (D)	% d'évol du nb de lits ou de places (C-D)/(D)	Nombre de journées lits d'ouverture N (E)	Nombre de journées lits d'ouverture N-1 (F)	% d'évol du nb de journées lits d'ouverture (E-F)/(F)
HC	SAC HC1											
HC	SAC HC2											
HC												
TOTAL HC		.	.	Σ	Σ	.	Σ	Σ				
HP	SAC HP1											
HP												
TOTAL HP				Σ	Σ	.	Σ	Σ				
Total				Σ	Σ	.	Σ	Σ				

Objectif :

Analyser les évolutions de l'activité par SA entre N-1 et N

Source :

Les informations contenues dans ce tableau sont issues des données administratives d'ARCAnH N et N-1 et des données PMSI.

Points focus :

Il s'agit ici de vérifier :

- la cohérence entre le libellé officiel et le libellé saisi
- Les évolutions entre N-1 et N de l'activité.
- Les évolutions entre N-1 et N des données de capacité (lits et places, journées lits d'ouverture)

Actions :

Les données de l'onglet « données administratives » sont saisies par l'établissement dans le classeur ARCAnH.

En cas d'incohérence, elles doivent être modifiées.

Les évolutions importantes (positives ou négatives) en activité ou capacité doivent être justifiés par l'établissement auprès du superviseur.

Si l'établissement est nouveau, les colonnes N-1 n'apparaissent pas.

Tableau 5.3 : Analyse du coût journalier à partir du taux d'occupation et de la DMS par SAC

Type de SAC	N°SAC	Libellé	% d'évolution du coût/jour entre N et N-1	Taux d'occupation des SAC HC en N (%)	Taux d'occupation des SAC HC en N-1 (%)	% d'évolution du taux d'occupation	DMS N	DMS N-1	Ecart	DMS de référence ENC N-1
HC	SAC 1									
…										
TOTAL HC										
HP	SAC 2									
…										
TOTAL HP										
TOTAL										

Objectif :

Analyser la DMS.

Il s'agit aussi de vérifier le taux d'occupation pour les SAC d'hospitalisation complète.

Source :

Les informations contenues dans ce tableau sont issues des données administratives d'ARCAnH N et des données du RHA d'ARAMIS N et N-1.

Le taux d'occupation est calculé de la manière suivante :

$$\text{taux occupation} = \frac{\text{Nb de journées réalisées}}{\text{Nb de journées - lits d'ouverture}}$$

Les données sur le nombre de journées et le nombre de journées-lits d'ouverture se trouvent dans le TDC 5.1

Points focus :

On relèvera les valeurs extrêmes et les analysera en documentant l'origine de cette (ou ces) valeur(s) extrême(s).

Les taux d'occupation élevés ou faibles doivent être justifiés par l'établissement auprès du superviseur.

Si l'établissement est nouveau, les colonnes N-1 n'apparaissent pas.

Tableau 5.4 : Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des charges

Tableau 5.4.1 : Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des charges en coût par jour (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

N°SAC	Libellé	Mode de Prise en charge	Coût par jour des charges de personnel Année N	Coût par jour des charges de personnel Année N-1	Evolution du coût par jour des charges de personnel N/N-1	Coût par jour des charges à caractère médical Année N	Coût par jour des charges à caractère médical Année N-1	Evolution du coût par jour des charges à caractère médical N/N-1	Coût par jour des autres charges et charges de LM Année N	Coût par jour des autres charges et charges de LM Année N-1	Evolution du coût par jour des autres charges et charges de LM N/N-1	Coût journalier N	Coût journalier N-1	Evolution du coût journalier N/N-1
					%			%			%			%
					%			%			%			%
	…													

Objectif :

Ces tableaux de contrôle donnent une vision globale de l'évolution de la décomposition du coût journalier d'une année sur l'autre, en valeur absolue pour le premier tableau puis en poids pour le deuxième tableau.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase *3 SA* d'ARCAnH N et N-1

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût de la SAC évolue de façon plus ou moins significative.

Il permet de cerner les catégories de charges à l'origine des variations.

L'analyse doit être conduite avec les tableaux de contrôles suivants.

Tableau 5.4.2 : Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des charges en poids du coût journalier (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

N°SAC	Libellé	Mode de Prise en charge	Poids des charges de personnel Année N	Poids des charges de personnel Année N-1	Evolution du poids des charges de personnel N/N-1	Poids des charges à caractère médical Année N	Poids des charges à caractère médical Année N-1	Evolution du poids des charges à caractère médical N/N-1	Poids des autres charges et charges de LM Année N	Poids des autres charges et charges de LM Année N-1	Evolution du poids des autres charges et charges de LM N/N-1
			%	%	+ x pts ou - x pts	%	%	+ x pts ou - x pts	%	%	+ x pts ou - x pts
			%	%	pts	%	%	pts	%	%	pts
	…										

Objectif :

Ces tableaux de contrôle donnent une vision globale de l'évolution de la décomposition du coût journalier d'une année sur l'autre, en valeur absolue pour le premier tableau puis en poids pour le deuxième tableau.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase *3 SA* d'ARCAnH N et N-1

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût de la SAC évolue de façon plus ou moins significative.

Il permet de cerner les catégories de charges à l'origine des variations.

L'analyse doit être conduite avec les tableaux de contrôles suivants.

Tableau 5.5 : Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des charges de personnel (tous titres de dépenses confondus)

Tableau 5.5.1 : Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des charges de personnel en coût par jour (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1/2: Année N

N°SAC	Libellé	Mode de Prise en charge	Coût par jour des charges de personnel Année N	Coût par jour des charges de PS Année N	Coût par jour des charges de PM Année N	Coût par jour des charges de PA Année N	Coût par jour des charges de PDS Année N	Coût par jour des charges des rémunérations à l'acte Année N	Coût par jour des charges de l'activité libérale des PH
	…								

Partie 2/2: Année N-1

N°SAC	Libellé	Mode de Prise en charge	Coût par jour des charges de personnel Année N-1	Coût par jour des charges de PS Année N-1	Coût par jour des charges de PM Année N-1	Coût par jour des charges de PA Année N-1	Coût par jour des charges de PDS Année N-1	Coût par jour des charges des rémunérations à l'acte Année N-1	Coût par jour des charges de l'activité libérale des PH-1

	…								

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût journalier des charges de personnel d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase *3 SA* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 5.5 s'analysent conjointement :

- 5.5.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 5.5.2 : poids des charges en % du coût journalier total
- 5.5.3 : évolution du coût par jour (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

L'analyse doit être croisée avec les ratios de coûts / ETPR des tableaux 1.

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges de personnel de la SAC évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 5.5.2 : Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des charges de personnel en poids du coût journalier (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1/2: Année N

N°SAC	Libellé	Mode de Prise en charge	Poids des charges de personnel Année N	Poids des charges de PS Année N	Poids des charges de PM Année N	Poids des charges de PA Année N	Poids des charges de PDS Année N	Poids des charges des rémunérations à l'acte Année N	Poids des charges de l'activité libérale des PH
	…								

Partie 2/2: Année N-1

N°SAC	Libellé	Mode de Prise en charge	Poids des charges de personnel Année N-1	Poids des charges de PS Année N-1	Poids des charges de PM Année N-1	Poids des charges de PA Année N-1	Poids des charges de PDS Année N-1	Poids des charges des rémunérations à l'acte Année N-1	Poids des charges de l'activité libérale des PH-1
	…								

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût journalier des charges de personnel d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase *3 SA* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 5.5 s'analysent conjointement :

- 5.5.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 5.5.2 : poids des charges en % du coût journalier total
- 5.5.3 : évolution du coût par jour (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

L'analyse doit être croisée avec les ratios de coûts / ETPR des tableaux 1.

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges de personnel de la SAC évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 5.5.3: Evolution N/N-1 des charges de personnel en coût par jour et en poids du coût journalier (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1/2: évolution du coût par jour

N°SAC	Libellé	Mode de Prise en charge	Evolution du coût par jour des charges de personnel N/N-1	Evolution du coût par jour des charges de PS N/N-1	Evolution du coût par jour des charges de PM N/N-1	Evolution du coût par jour des charges de PA N/N-1	Evolution du coût par jour des charges de PDS N/N-1	Evolution du coût par jour des charges des rémunérations à l'acte N/N-1	Evolution du coût par jour des charges de l'activité libérale des PH N/N-1
				%					
				%					
	…								

Partie 2/2: Evolution en poids du coût par jour

N°SAC	Libellé	Mode de Prise en charge	Evolution du poids des charges de personnel N/N-1	Evolution du poids des charges de PS N/N-1	Evolution du poids des charges de PM N/N-1	Evolution du poids des charges de PA N/N-1	Evolution du poids des charges de PDS N/N-1	Evolution du poids des charges des rémunérations à l'acte N/N-1	Evolution du poids des charges de l'activité libérale des PH N/N-1
			+ x pts ou - x pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts
			pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts
	…								

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût journalier des charges de personnel d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase *3 SA* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 5.5 s'analysent conjointement :

- 5.5.1 : données N et N-1 en valeur absolue

- 5.5.2 : poids des charges en % du coût journalier total
- 5.5.3 : évolution du coût par jour (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

L'analyse doit être croisée avec les ratios de coûts / ETPR des tableaux 1.

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges de personnel de la SAC évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 5.5.4 : Coût du personnel soignant par SIIPS total, par SAC

Type de SAC	N°SAC	Libellé	Montant des charges de PS Année N (A)	Montant des charges de PS Année N -1 (B)	Score SIIPS Année N (C)	Score SIIPS Année N-1 (D)	Coût du SIIPS N (A/C)	Coût du SIIPS N-1 (B/D)	Coût de référence SIIPS ENC [statut]	% d'évolution du coût du SIIPS étab/ coût référence ENC
HC	SAC X									
…										
TOTAL HC										
HP	SAC Y									
…										
TOTAL HP										
TOTAL										

Coûts par jour

Type de SAC	N°SAC	Libellé	Nombre de journées Année N (E)	Nombre de journées Année N -1 (F)	Montant des charges de PS par jour N (A/E)	Montant des charges de PS par jour N-1 (B/F)	Nombre moyen de SIIPS / jour N (C/E)	Nombre moyen de SIIPS / jour N-1 (D/F)	Nb moyen SIIPS / jour de référence N-1
HC	SAC X								
…									
TOTAL HC									
HP	SAC Y								
…									
TOTAL HP									
TOTAL									

Objectif :

Présenter le coût de personnel soignant par SIIPS utilisé pour la valorisation.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues de la phase 6-cd pour les charges de personnel soignant d'ARCAnH et du RHA d'ARAMIS pour le nombre de RHA et du fichier 9 pour les SIIPS d'ARAMIS, N et N-1.

Points focus :

Dans le tableau, apparaissent d'abord les SAC d'HC puis les SAC d'HP.

Si l'établissement est nouveau, le deuxième tableau n'apparaît pas.

On analysera les variations de coût entre les SAC. On repérera les valeurs extrêmes et les analysera en documentant l'origine de cette (ou ces) valeur(s) extrême(s).

On vérifiera les données par rapport à N-1

Coût de référence ENC : Le coût du SIIPS de référence est calculé selon la racine de la SAC (sur 6 caractères), le type d'hospitalisation (HC/HP), l'âge du patient (Adulte ou Enfants/Adolescents) et le statut de l'établissement sur les données des établissements intégrés en 2012, 2013,2014. Le coût de référence est réalisé sur minimum 5 effectifs.

Tableau 5.5.5 : Répartition du total des points SIIPS, par SAC

N°SAC	Libellé	Nombre de RHA	Minimum	Q1	Moyenne	Médiane	Q3	Maximum

Objectif :

Vérifier la cohérence entre les valeurs de SIIPS pour une SAC donnée

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du fichier 9 des SIIPS d'ARAMIS.

Points focus :

Selon la description faite par l'établissement, certaines données pourront paraître incohérentes.

Rappel des valeurs possibles : 1 / 4 / 10 / 20

Minimum possible = 3 : SIIPS de base = 1 / SIIPS technique = 1 / SIIPS relationnel = 1

Maximum possible = 60 : SIIPS de base = 20 / SIIPS technique = 20 / SIIPS relationnel = 20

Le superviseur doit demander des explications à l'établissement.

Tableau 5.5.6 : Répartition des points SIIPS de base, relationnel et technique, par SAC

N°SAC	Libellé	SIIPS de base				SIIPS technique				SIIPS relationnel			
		1	4	10	20	1	4	10	20	1	4	10	20
SAC X		10%	0%	90%	0%	0%	20%	80%	0	80%	10%	10%	0
SAC Y													
…													

Objectif :

Vérifier la cohérence entre les valeurs de SIIPS entre les SAC

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du fichier 9 des SIIPS d'ARAMIS.

Points focus :

Ce tableau est un complément du tableau précédent.

Selon la description faite par l'établissement, certaines données pourront paraître incohérentes.

Ex : 1 SAC HC en alcoologie : on s'attend à avoir un SIIPS de base plutôt faible et un SIIPS relationnel plutôt élevé.

Le superviseur ne doit pas hésiter à demander des explications à l'établissement.

Tableau 5.6 : Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des charges à caractère médical (tous titres de dépenses confondus)

Tableau 5.6.1 : Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des charges à caractère médical en coût par jour (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1/2: Année N

N°SAC	Libellé	Mode de Prise en charge	Coût par jour des charges à caractère médical Année N	Coût par jour de Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus Année N	Coût par jour de Spécialités pharmaceutiques ATU Année N	Coût par jour de Consommables médicaux Année N	Coût par jour des matériels médicaux Année N	Coût par jour de l'entretien maintenance des matériels médicaux Année N	Coût par jour de la sous-traitance médicale - Autre Année N	Coût par jour de Dispositifs médicaux SSR Année N	Coût par jour de Sous-traitance confection de prothèse ou ortho prothèse Année N	Coût par jour de Produits sanguins labiles Année N
	…											

Partie 2/2: Année N-1

N°SAC	Libellé	Mode de Prise en charge	Coût par jour des charges à caractère médical Année N-1	Coût par jour de Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus Année N-1	Coût par jour de Spécialités pharmaceutiques ATU Année N-1	Coût par jour de Consommables médicaux Année N-1	Coût par jour des matériels médicaux Année N-1	Coût par jour de l'entretien maintenance des matériels médicaux Année N-1	Coût par jour de la sous-traitance médicale - Autre Année N-1	Coût par jour de Dispositifs médicaux SSR Année N-1	Coût par jour de Sous-traitance confection de prothèse ou ortho prothèse Année N-1	Coût par jour de Produits sanguins labiles Année N-1
	…											

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût journalier des charges à caractère médical d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase *3 SA* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 5.6 s'analysent conjointement :

- 5.6.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 5.6.2 : poids des charges en % du coût journalier total
- 5.6.3 : évolution du coût par jour (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges à caractère médical évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 5.6.2 : Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des charges à caractère médical en poids du coût journalier (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1/2: Année N

N°SAC	Libellé	Mode de Prise en charge	Poids des charges à caractère médical Année N	Poids des Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus Année N	Poids des Spécialités pharmaceutiques ATU Année N	Poids des Consommables médicaux Année N	Poids de des matériels médicaux Année N	Poids de l'Entretien maintenance des matériels médicaux Année N	Poids de la Sous-traitance médicale - Autre Année N	Poids des Dispositifs médicaux SSR Année N	Poids de la Sous-traitance confection de prothèse ou ortho prothèse Année N	Poids des Produits sanguins labiles Année N
			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	…											

Partie 2/2: Année N-1

N°SAC	Libellé	Mode de Prise en charge	Poids des charges à caractère médical Année N-1	Poids des Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus Année N-1	Poids des Spécialités pharmaceutiques ATU Année N-1	Poids des Consommables médicaux Année N-1	Poids de des matériels médicaux Année N-1	Poids de l'Entretien maintenance des matériels médicaux Année N-1	Poids de la Sous-traitance médicale - Autre Année N-1	Poids des Dispositifs médicaux SSR Année N-1	Poids de la Sous-traitance confection de prothèse ou ortho prothèse Année N-1	Poids des Produits sanguins labiles Année N-1
			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	…											

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût journalier des charges à caractère médical d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase *3 SA* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 5.6 s'analysent conjointement :

- 5.6.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 5.6.2 : poids des charges en % du coût journalier total
- 5.6.3 : évolution du coût par jour (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges à caractère médical évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 5.6.3 : Evolution N/N-1 des charges à caractère médical en coût par jour et en poids du coût journalier (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1/2 : Evolution en coût journalier

N°SAC	Libellé	Mode de Prise en charge	Evolution du coût par jour des charges à caractère médical	Evolution du coût par jour des Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus	Evolution du coût par jour des Spécialités pharmaceutiques ATU	Evolution du coût par jour des Consommables médicaux	Evolution du coût par jour des matériels médicaux	Evolution du coût par jour de l'entretien maintenance des matériels médicaux	Evolution du coût par jour de la sous-traitance médicale - Autre	Evolution du coût par jour des Dispositifs médicaux SSR	Evolution du coût par jour de la Sous-traitance confection de prothèse ou ortho prothèse	Evolution du coût par jour des Produits sanguins labiles
			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	…											

Partie 2/2 : Evolution en poids du coût par jour

N°SAC	Libellé	Mode de Prise en charge	Evolution du poids des charges à caractère médical	Evolution du poids des Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus	Evolution du poids des Spécialités pharmaceutiques ATU	Evolution du poids des Consommables médicaux	Evolution du poids des matériels médicaux	Evolution du poids de l'entretien maintenance des matériels médicaux	Evolution du poids de la sous-traitance médicale - Autre	Evolution du poids des Dispositifs médicaux SSR	Evolution du poids de la Sous-traitance confection de prothèse ou ortho prothèse	Evolution du poids des Produits sanguins labiles
			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	…											

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût journalier des charges à caractère médical d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase *3 SA* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 5.6 s'analysent conjointement :

- 5.6.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 5.6.2 : poids des charges en % du coût journalier total
- 5.6.3 : évolution du coût par jour (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges à caractère médical évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 5.7 : Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des autres charges et charges de LM (tous titres de dépenses confondus)

Tableau 5.7.1 : Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des autres charges et charges de LM en coût par jour (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1/2 : Année N

N°SAC	Libellé	Mode de Prise en charge	Coût par jour des autres charges et charges de LM Année N	Coût par jour de la Sous-traitance Transport patient hors SMUR Année N	Coût par jour de la Participation des salariés Année N	Coût par jour des Autres dépenses Année N	Coût par jour de LM Pharmacie Année N	Coût par jour de LM Stérilisation Année N	Coût par jour de LM Génie biomedical Année N	Coût par jour de LM Hygiène hospitalière et vigilance Année N	Coût par jour d'Autre LM Année N
	SAC 1 (Libellé officiel raccourci)										
	SAC 2 (Libellé officiel raccourci)										
	…										

Partie 2/2 : Année N-1

N°SAC	Libellé	Mode de Prise en charge	Coût par jour des autres charges et charges de LM Année N-1	Coût par jour de la Sous-traitance Transport patient hors SMUR Année N-1	Coût par jour de la Participation des salariés Année N-1	Coût par jour des Autres dépenses Année N-1	Coût par jour de LM Pharmacie Année N-1	Coût par jour de LM Stérilisation Année N-1	Coût par jour de LM Génie biomedical Année N-1	Coût par jour de LM Hygiène hospitalière et vigilance Année N-1	Coût par jour d'Autre LM Année N-1
	SAC 1 (Libellé officiel raccourci)										
	SAC 2 (Libellé officiel raccourci)										
	…										

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût journalier des autres charges et charges de LM d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase *3 SA* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 5.7 s'analysent conjointement :

- 5.7.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 5.7.2 : poids des charges en % du coût journalier total
- 5.7.3 : évolution du coût par jour (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Pour les charges de LM, l'analyse doit être croisée avec les tableaux de contrôle coûts des UO (TDC 8 en MCO et 10 en SSR).

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi les autres charges et charges de LM de la SAC évoluent de façon plus ou moins significative.

Tableau 5.7.2 : Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des autres charges et charges de LM en poids du coût journalier (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1/2 : Année N

N°SAC	Libellé	Mode de Prise en charge	Poids des autres charges et charges de LM Année N	Poids de la Sous-traitance Transport patient hors SMUR Année N	Poids de la Participation des salariés Année N	Poids des Autres dépenses Année N	Poids de la LM Pharmacie Année N	Poids de la LM Stérilisation Année N	Poids de la LM Génie biomedical Année N	Poids de la LM Hygiène hospitalière et vigilance Année N	Poids de Autre LM Année N
	SAC 1 (Libellé officiel raccourci)		%	%	%	%	%	%	%	%	%
	SAC 2 (Libellé officiel raccourci)		%	%	%	%	%	%	%	%	%
	…										

Partie 2/2 : Année N-1

N°SAC	Libellé	Mode de Prise en charge	Poids des autres charges et charges de LM Année N-1	Poids de la Sous-traitance Transport patient hors SMUR Année N-1	Poids de la Participation des salariés Année N-1	Poids des Autres dépenses Année N-1	Poids de la LM Pharmacie Année N-1	Poids de la LM Stérilisation Année N-1	Poids de la LM Génie biomedical Année N-1	Poids de la LM Hygiène hospitalière et vigilance Année N-1	Poids de Autre LM Année N-1
	SAC 1 (Libellé officiel raccourci)		%	%	%	%	%	%	%	%	%
	SAC 2 (Libellé officiel raccourci)		%	%	%	%	%	%	%	%	%
	…										

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût journalier des autres charges et charges de LM d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase *3 SA* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 5.7 s'analysent conjointement :

- 5.7.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 5.7.2 : poids des charges en % du coût journalier total
- 5.7.3 : évolution du coût par jour (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Pour les charges de LM, l'analyse doit être croisée avec les tableaux de contrôle coûts des UO (TDC 8 en MCO et 10 en SSR).

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi les autres charges et charges de LM de la SAC évoluent de façon plus ou moins significative.

Tableau 5.7.3 : Evolution N/N-1 des autres charges et charges de LM en coût par jour et en poids du coût journalier (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1/2 : Evolution en coût par jour

N°SAC	Libellé	Mode de Prise en charge	Evolution du coût par jour des autres charges et charges de LM	Evolution du coût par jour de Sous-traitance Transport patient hors SMUR	Evolution du coût par jour de la Participation des salariés	Evolution du coût par jour des Autres dépenses	Evolution du coût par jour de la LM Pharmacie	Evolution du coût par jour de la LM Stérilisation	Evolution du coût par jour de la LM Génie biomedical	Evolution du coût par jour de la LM Hygiène hospitalière et vigilance	Evolution du coût par jour de Autre LM
	SAC 1 (Libellé officiel raccourci)			%	%	%	%	%	%	%	%
	SAC 2 (Libellé officiel raccourci)			%	%	%	%	%	%	%	%
	…										

Partie 2/2 : Evolution en poids du coût journalier

N°SAC	Libellé	Mode de Prise en charge	Evolution du poids des autres charges et charges de LM	Evolution du poids de la Sous-traitance Transport patient hors SMUR	Evolution du poids de la Participation des salariés	Evolution du poids des Autres dépenses	Evolution du poids de la LM Pharmacie	Evolution du poids de la LM Stérilisation	Evolution du poids de la LM Génie biomedical	Evolution du poids de la LM Hygiène hospitalière et vigilance	Evolution du poids de Autre LM
	SAC 1 (Libellé officiel raccourci)			+ x pts ou - x pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts
	SAC 2 (Libellé officiel raccourci)			pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts
	…										

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût journalier des autres charges et charges de LM d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase *3 SA* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 5.7 s'analysent conjointement :

- 5.7.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 5.7.2 : poids des charges en % du coût journalier total
- 5.7.3 : évolution du coût par jour (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Pour les charges de LM, l'analyse doit être croisée avec les tableaux de contrôle coûts des UO (TDC 8 en MCO et 10 en SSR).

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi les autres charges et charges de LM de la SAC évoluent de façon plus ou moins significative.

Tableaux 6 : Activité et dépenses des SAMT Plateau produisant pour l'hospitalisation SSR

Organisation des tableaux 6 : cf. page suivante

atih
AGENCE TECHNIQUE DE L'INFORMATION SUR L'HOSPITALISATION

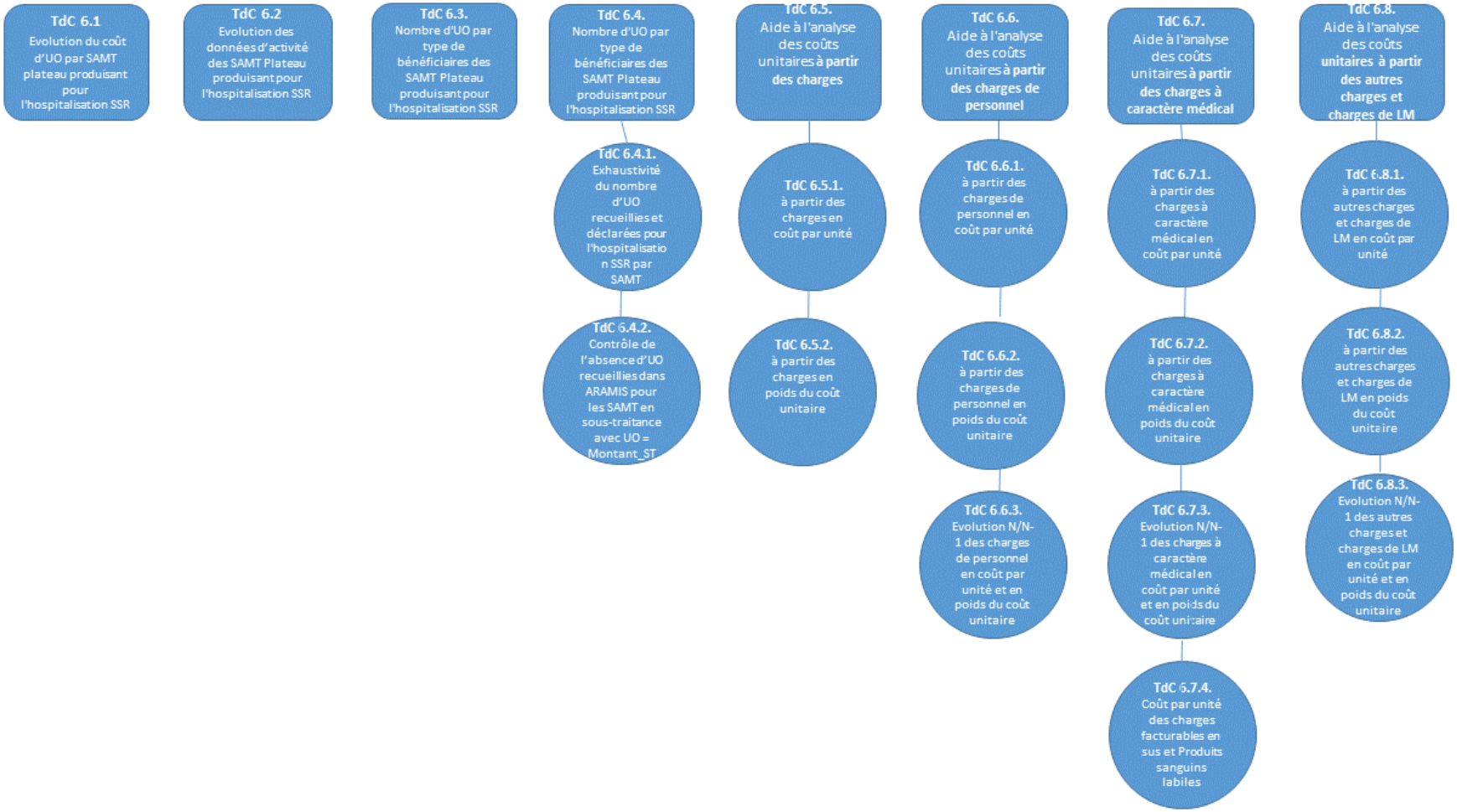

atih

AGENCE TECHNIQUE
DE L'INFORMATION
SUR L'HOSPITALISATION

Tableau 6.1 : Evolution du coût d'UO par SAMT plateau produisant pour l'hospitalisation SSR

N°SAMT	Libellé	Nature de l'UO	Montant des charges nettes + LM ARCAnH N (hors DMI FES, SP FES et PSL)	Nombre d'UO ARCAnH N	CTUO N	Montant des charges nettes + LM ARCAnH N-1 (hors DMI FES, SP FES et PSL)	Nombre d'UO ARCAnH N-1	CTUO N-1	% d'évolution du Ct UO entre N et N-1	Coût de référence ENC [statut] (hors DMI FES, SP FES et PSL)	% d'écart ct UO étab/ct référence ENC
SAMT x			30 000	10 000	3						
SAMT y											
…											

Objectif :

Présenter le coût de l'UO par SAMT.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues de la phase 6-cd, de la phase 7 clés LM par SA et des données administratives d'ARCAnH N et N-1.

Le coût UO de référence est calculé selon la racine de la SAMT (sur 4 caractères pour le labo et sinon 5 caractères), la nature de l'UO et le statut de l'établissement sur les données des établissements intégrés en 2014, 2015 et 2016. Le coût de référence est réalisé sur minimum 5 effectifs.

Points focus :

Le coût d'UO établissement N et N-1 AINSI QUE le coût d'UO référence ENC :

- ne comprennent pas les DMI FES, SP FES et les PSL puisque suivi au séjour
- comprennent les DMI et SP NFES
- est calculé avec les charges nettes d'ARCAnH + LM (soit avant déduction des charges médicales suivies au séjour en phase VI d' ARCAnH)

A noter que le coût d'UO de l'établissement n'est pas celui calculé pour la valorisation des séjours car il intègre la totalité des charges à caractère médical (et non les charges résiduelles) et qu'il écarte les charges médicales de DMI FES, SP FES et PSL.

Pour chaque SA, on regarde si :

- le coût d'UO est atypique c'est-à-dire si celui-ci s'écarte de plus de 50% du coût de référence ENC **ou** le coût d'UO s'écarte de 40% à 50% par rapport au coût de référence ENC ET le coût d'UO a une évolution de plus de 30% par rapport à N-1.
- Le nombre d'UO ARAMIS est < 100.

Si une SAMT répond aux critères ci-dessus ET que le % des dépenses de cette SAMT est >= 10% des dépenses de toutes les SAMT, alors la ligne de la SA concernée apparaît en **orange**.

Si une SAMT répond aux critères ci-dessus ET que le % des dépenses de cette SAMT est < 10% des dépenses de toutes les SAMT, alors la ligne de la SA concernée apparaît en **jaune.**

Action :

On repérera ici les valeurs extrêmes et les analysera en documentant l'origine de cette (ou ces) valeur(s) extrême(s).

Tableau 6.2 : Evolution des données d'activité des SAMT Plateau produisant pour l'hospitalisation SSR

N° de SAMT	Libellé saisi	Mode de fonctionnement	Nature d'UO saisie N	Version des ICR	Nature d'UO saisie N-1	Nature d'UO attendue N	Nb d'UO SSR ARCAnH N (A)	Nb d'UO SSR ARCAnH N-1 (B)	% d'évolution des UO (A-B)/B
SAMT1		Interne							
…		Sous traitée							
TOTAL	.	.						.	.

Objectif :

Analyser les évolutions de l'activité par SAMT entre N-1 et N.

Analyser la nature de l'UO saisie par SAMT entre N-1 et N.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues de l'onglet « données administratives » saisies par l'établissement lors du paramétrage d'ARCAnH.

Points focus :

Il s'agit ici de vérifier :

- la nature d'UO
- les évolutions entre N-1 et N de l'activité

Actions :

Les évolutions importantes (positives ou négatives) en activité doivent être justifiées par l'établissement auprès du superviseur.

L'établissement doit utiliser les UO préconisées dans le guide ENC. Si les clés préconisées par le guide ne sont pas utilisées, il faut s'assurer que les clés utilisées restent pertinentes. Si la nature de l'UO est différente de celle préconisée ou de N-1, la nature de l'UO est en jaune.

Tableau 6.3 : Nombre d'UO par type de bénéficiaires des SAMT produisant pour l'hospitalisation SSR

Partie 1/2 : année N

N° SAMT	Libellé saisi	Nb d'UO produites	Nb UO HOSPIT SSR	% HOSPIT SSR	Nb UO consult SSR	% consult SSR	Nb UO MCO	% MCO	Nb UO consult MCO	% consult MCO	Nb UO MIG	% MIG	Nb UO HAD	% HAD

N° SAMT	Libellé saisi	Nb d'UO produites	Nb UO PSY	% PSY	Nb UO consult PSY	% consult PSY	Nb UO BA	% BA	Nb UO hospit autre étab	% hospit autre étab	Nb UO Autres	% Autres

Partie 2/2 : année N-1

N° SAMT	Libellé saisi	Nb d'UO produites	Nb UO HOSPIT SSR	% HOSPIT SSR	Nb UO consult SSR	% consult SSR	Nb UO MCO	% MCO	Nb UO consult MCO	% consult MCO	Nb UO MIG	% MIG	Nb UO HAD	% HAD

N° SAMT	Libellé saisi	Nb d'UO produites	Nb UO PSY	% PSY	Nb UO consult PSY	% consult PSY	Nb UO BA	% BA	Nb UO hospit autre étab	% hospit autre étab	Nb UO Autres	% Autres

Libellés des bénéficiaires :

Nb d'UO produites : total des UO produites
Hospit SSR : séjours d'hospitalisation SSR
consullt SSR : consultations et soins externes SSR
MCO : MCO
Consult MCO : consultations et soins externes MCO
MIG : MIG (hors MERRI fixes)
HAD : HAD
PSY : psychiatrie
Consult PSY : consultations et soins externes PSY

BA : budgets annexes

Hospit autre étab : patients hospitalisés dans un autre établissement

autres : autres bénéficiaires (personnel hospitalier…)

Objectif :

Analyser la cohérence du nombre d'UO par type de bénéficiaire

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues de l'onglet « données administratives » saisies par l'établissement lors du paramétrage d'ARCAnH.

Points focus :

On vérifiera ici la cohérence des types de bénéficiaires en vérifiant que le découpage de l'établissement correspond au type de bénéficiaires renseigné.

Actions :

En cas d'incohérence, une correction doit être faite lors du paramétrage d'ARCAnH.

Tableau 6.4 : Exhaustivité des UO de l'hospitalisation SSR par SAMT

Tableau 6.4.1 : Exhaustivité du nombre d'UO recueillies et déclarées par SAMT

N° de SAMT	Libellé saisi	Nature de l'UO	Nb UO ARAMIS (A)	Nb UO SSR ARCAnH (B)	Ecart (Nb UO) (A-B)	Montant des charges résiduelles + LM attendues sur les RHA (C)	Montant des charges résiduelles + LM ventilées sur les RHA lors de la valorisation (D)	Ecart(€) (B) – (A)	Part non ventilée sur les RHA en %
SAMT x						22 500	20 000	-2 500 (C)	1.1% (C) / (D)
SAMT y						200 000			
…									
Total	.					**222 500 (D)**	**∑**	**∑**	**%**

Objectif :

Contrôler l'impact de l'exhaustivité sur les dépenses des SAMT.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues de la phase 6-cd, de la phase 7 clés LM par SA et des données administratives d'ARCAnH et du fichier 10 du recueil des UO par SAMT d'ARAMIS.

Les SAMT en sous-traitance avec UO = Montant_ST sont exclues de ce tableau, aucune UO n'étant à recueillir dans ARAMIS.

Points focus :

L'établissement devra justifier tout écart important.

(A): Montant des charges résiduelles + LM déclarées dans ARCAnH pour chaque SAMT

(B) : [(A)] / nbre d'UO ARCAnH * nbre d'UO ARAMIS

Exemple : SAMT = 25000 €

Nbre d'UO administratives totales : 10000 UO dont 9000 UO SSR

Nbre d'UO ARAMIS (donc spécifique SSR) : 8000 UO

Coût de l'UO = 25000 / 10000 = 2.5 € / UO

Coût qui devrait être affecté au SSR = 2.5 * 9000 = 22500 €

Coût qui sera affecté sur les RHA = 2.5 * 8000 = 20000 €

Dans la base de coût finale, l'établissement perd 2500 € de charges

La non valorisation des 2 500 € représente 1.1% des dépenses des SAMT totales (dans l'exemple du tableau ci-dessus : 222 500 €) déversées sur les séjours.

Tableau 6.4.2 : Contrôle de l'absence d'UO recueillies dans ARAMIS pour les SAMT en sous-traitance avec UO = Montant_ST Nouveauté

SAMT	Libellé saisi	Mode de fonctionnement	Nature d'UO	Nb UO ARAMIS	Commentaire
SAMT x					
SAMT y					
…					
Total	.				

Objectif :

Contrôler l'absence d'UO recueillies dans ARAMIS pour les SAMT en sous-traitance avec UO=Montant-ST.

Source :

Nb d'UO ARAMIS: UO recueillies dans ARAMIS pour les SAMT ST avec nature d'UO=Montant_ST dans les fichiers 3 ou 4 (MCO), fichier 10 (SSR), fichier 8 (HAD).

Points focus :

Avec une nature d'UO=Montant_ST, aucune UO n'est attendue dans les fichiers 3 ou 4 (MCO), fichier 10 (SSR) ou fichier 8 (HAD) mais la charge doit être suivie en montant dans le fichier 7 (MCO), dans le fichier 4 (SSR) ou dans le fichier 3 (HAD). Les fichiers Aramis correspondant devront être corrigés en conséquence.

Ou bien la nature d'UO doit être modifiée dans le paramétrage d'ARCAnH.

Tableau 6.5 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges

Tableau 6.5.1 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges en coût par unité (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

N° SAMT	Libellé	Mode de fonctionnement	Coût par unité des charges de personnel Année N	Coût par unité des charges de personnel Année N-1	Evolution du coût par unité des charges de personnel N/N-1	Coût par unité des charges à caractère médical Année N	Coût par unité des charges à caractère médical Année N-1	Evolution du coût par unité des charges à caractère médical N/N-1	Coût par unité des autres charges et charges de LM Année N	Coût par unité des autres charges et charges de LM Année N-1	Evolution du coût par unité des autres charges et charges de LM N/N-1	Coût unitaire N	Coût unitaire N-1	Evolution du coût unitaire N/N-1
	SAMT 1				%			%			%			%
	SAMT 2				%			%			%			%
	…													

Objectif : Repérer les évolutions importantes des coûts par uo des charges de personnel, charges à caractère médical et autres charges et charges de LM. Analyser l'évolution des coûts par uo par SAMT entre N et N-1.

Source : ARCAnH N et N-1

Actions : Ce tableau peut apporter des informations complémentaires à l'établissement pour expliquer à son superviseur pourquoi le coût de l'unité d'œuvre de la SAMT évolue de façon plus ou moins significative.

atih

AGENCE TECHNIQUE
DE L'INFORMATION
SUR L'HOSPITALISATION

Tableau 6.5.2 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges en poids du coût unitaire (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

N° SAMT	Libellé	Mode de fonctionnement	Poids des charges de personnel Année N	Poids des charges de personnel Année N-1	Evolution du poids des charges de personnel N/N-1	Poids des charges à caractère médical Année N	Poids des charges à caractère médical Année N-1	Evolution du poids des charges à caractère médical N/N-1	Poids des autres charges et charges de LM Année N	Poids des autres charges et charges de LM Année N-1	Evolution du poids des autres charges et charges de LM N/N-1
	SAMT 1		%	%	+ x pts ou - x pts	%	%	+ x pts ou - x pts	%	%	+ x pts ou - x pts
	SAMT 2		%	%	pts	%	%	pts	%	%	pts
	…										

Objectif : Permettre l'analyse de la décomposition des coûts d'unité d'œuvre des SAMT à partir du poids des charges de personnel, des charges à caractère médical et des charges de LM de N et N-1.

Source :
Données ARCAnH N et N-1.

Actions : Ce tableau peut apporter des informations complémentaires à l'établissement pour expliquer à son superviseur pourquoi le coût de l'unité d'œuvre de la SAMT évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 6.6 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges de personnel (tous titres de dépenses confondus)

Tableau 6.6.1 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges de personnel en coût par unité (tous titres de dépenses confondus).....Nouveauté

Partie 1/2 : Année N

N° SAMT	Libellé	Mode de fonctionnement	Coût par unité des charges de personnel Année N	Coût par unité des charges de PS Année N	Coût par unité des charges de PM Année N	Coût par unité des charges de PA Année N	Coût par unité des charges de PDS Année N	Coût par unité des honoraires de PH Année N	Coût par unité de la rémunération à l'acte N
	SAMT 1								
	SAMT 2								
	…								

Partie 2/2 : Année N-1

N° SAMT	Libellé	Mode de fonctionnement	Coût par unité des charges de personnel Année N	Coût par unité des charges de PS Année N-1	Coût par unité des charges de PM Année N-1	Coût par unité des charges de PA Année N-1	Coût par unité des charges de PDS Année N-1	Coût par unité des honoraires de PH Année N-1	Coût par unité de la rémunération à l'acte N-1
	SAMT 1								
	SAMT 2								
	…								

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût par unité d'œuvre des charges de personnel d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase *3 SA* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 6.6 s'analysent conjointement :

- 6.6.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 6.6.2 : poids des charges en % du coût par unité d'œuvre total
- 6.6.3 : évolution du coût par unité d'œuvre (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

L'analyse doit être croisée avec les ratios de coûts / ETPR des tableaux 1.

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges de personnel de la SAMT évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 6.6.2 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges de personnel en poids du coût unitaire (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1/2 : Année N

N° SAMT	Libellé	Mode de fonctionnement	Poids des charges de personnel Année N	Poids des charges de PS Année N	Poids des charges de PM Année N	Poids des charges de PA Année N	Poids des charges de PDS Année N	Poids des honoraires de PH Année N	Poids de la rémunération à l'acte Année N
	SAMT 1		%	%	%	%	%	%	%
	SAMT 2		%	%	%	%	%	%	%
	…								

Partie 2/2 : Année N-1

N° SAMT	Libellé	Mode de fonctionnement	Poids des charges de personnel Année N-1	Poids des charges de PS Année N-1	Poids des charges de PM Année N-1	Poids des charges de PA Année N-1	Poids des charges de PDS Année N-1	Poids des honoraires de PH Année N-1	Poids de la rémunération à l'acte Année N-1
	SAMT 1		%	%	%	%	%	%	%
	SAMT 2		%	%	%	%	%	%	%
	…								

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût par unité d'œuvre des charges de personnel d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase *3 SA* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 6.6 s'analysent conjointement :

- 6.6.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 6.6.2 : poids des charges en % du coût par unité d'œuvre total
- 6.6.3 : évolution du coût par unité d'œuvre (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

L'analyse doit être croisée avec les ratios de coûts / ETPR des tableaux 1.

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges de personnel de la SAMT évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 6.6.3 : Evolution N/N-1 des charges de personnel en coût par unité et en poids du coût unitaire (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1/2 : Evolution en coût par unité

N° SAMT	Libellé	Mode de fonctionnement	Evolution du coût par unité des charges de personnel	Evolution du coût par unité des charges de personnel PS	Evolution du coût par unité des charges de personnel PM	Evolution du coût par unité des charges de personnel PA	Evolution du coût par unité des charges de personnel PDS	Evolution du coût par unité honoraires de PH	Evolution du coût par unité de la rémunération à l'acte
	SAMT 1			%	%	%	%	%	%
	SAMT 2			%	%	%	%	%	%
	…								

atih
AGENCE TECHNIQUE DE L'INFORMATION SUR L'HOSPITALISATION

Partie 2/2 : Evolution en poids du coût unitaire

N° SAMT	Libellé	Mode de fonctionnement	Evolution du poids des charges de personnel	Evolution du poids des charges de PS-1	Evolution du poids des charges de PM	Evolution du poids des charges de PA	Evolution du poids des charges de PDS	Evolution du poids des honoraires de PH	Evolution du poids de la rémunération à l'acte
	SAMT 1		+ x pts ou - x pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts
	SAMT 2		pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts
	…								

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût par unité d'œuvre des charges de personnel d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase *3 SA* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 6.6 s'analysent conjointement :

- 6.6.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 6.6.2 : poids des charges en % du coût par unité d'œuvre total
- 6.6.3 : évolution du coût par unité d'œuvre (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

L'analyse doit être croisée avec les ratios de coûts / ETPR des tableaux 1.

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges de personnel de la SAMT évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 6.7 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges à caractère médical (tous titres de dépenses confondus)

Tableau 6.7.1 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges à caractère médical en coût par unité (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1/2 : Année N

N° SAMT	Libellé	Mode de fonctionnement	Coût par unité des charges à caractère médical Année N	Coût par unité de Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus Année N	Coût par unité de Spécialités pharmaceutiques ATU Année N	Coût par unité des DMI non facturables en sus Année N	Coût par unité de Consommables médicaux Année N	Coût par unité des matériels médicaux Année N	Coût par unité de l'entretien maintenance des matériels médicaux Année N	Coût par unité de sous-traitance médicale - Imagerie Année N	Coût par unité de sous-traitance médicale - Laboratoire Année N	Coût par unité de sous-traitance médicale - Laboratoire HN Année N	Coût par unité de Sous-traitance médicale - Explo. Fonctionnelle Année N	Coût par unité de Sous-traitance médicale - Autre Année N
	SAMT 1													
	SAMT 2													
	…													

Partie 2/2 : Année N-1

N° SAMT	Libellé	Mode de fonctionnement	Coût par unité des charges à caractère médical Année N-1	Coût par unité de Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus Année N-1	Coût par unité de Spécialités pharmaceutiques ATU Année N-1	Coût par unité des DMI non facturables en sus Année N-1	Coût par unité de Consommables médicaux Année N-1	Coût par unité de Matériel médical Année N-1	Coût par unité d'Entretien maintenance des matériels médicaux Année N-1	Coût par unité de Sous-traitance médicale - Imagerie Année N-1	Coût par unité de Sous-traitance médicale - Laboratoire Année N-1	Coût par unité de Sous-traitance médicale - Laboratoire HN Année N-1	Coût par unité de Sous-traitance médicale - Explo. Fonctionnelle Année N-1	Coût par unité de Sous-traitance médicale - Autre Année N-1
	SAMT 1													
	SAMT 2													
	…													

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût d'unité d'oeuvre des charges à caractère médical d'une année sur l'autre.

Source :

Les informations sont issues de la phase *3 SA* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 6.7 s'analysent conjointement :

- 6.7.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 6.7.2 : poids des charges en % du coût par unité d'oeuvre total
- 6.7.3 : évolution du coût par unité d'oeuvre (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges à caractère médical évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 6.7.2 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges à caractère médical en poids du coût unitaire (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1/2 : Année N

N° SAMT	Libellé	Mode de fonctionnement	Poids des charges à caractère médical Année N	Poids des Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus Année N	Poids des Spécialités pharmaceutiques ATU Année N	Poids des DMI non facturables en sus Année N	Poids des Consommables médicaux Année N	Poids du Matériel médical Année N	Poids de l'Entretien maintenance des matériels médicaux Année N	Poids de la Sous-traitance médicale - Imagerie Année N	Poids de la Sous-traitance médicale - Laboratoire Année N	Poids de la Sous-traitance médicale - Laboratoire HN Année N	Poids de la Sous-traitance médicale - Explo. Fonctionnelle Année N	Poids de la Sous-traitance médicale - Autre Année N
	SAMT 1		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	SAMT 2		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	…													

Partie 2/2 : Année N-1

N° SAMT	Libellé	Mode de fonctionnement	Poids des charges à caractère médical Année N-1	Poids des Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus Année N-1	Poids des Spécialités pharmaceutiques ATU Année N-1	Poids des DMI non facturables en sus Année N-1	Poids des Consommables médicaux Année N-1	Poids du Matériel médical Année N-1	Poids de l'Entretien maintenance des matériels médicaux Année N-1	Poids de la Sous-traitance médicale - Imagerie Année N-1	Poids de la Sous-traitance médicale - Laboratoire Année N-1	Poids de la Sous-traitance médicale - Laboratoire HN Année N-1	Poids de la Sous-traitance médicale - Explo. Fonctionnelle Année N-1	Poids de la Sous-traitance médicale - Autre Année N-1
	SAMT 1		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	SAMT 2		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	…													

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût d'unité d'oeuvre des charges à caractère médical d'une année sur l'autre.

Source :

Les informations sont issues de la phase *3 SA* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 6.7 s'analysent conjointement :

- 6.7.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 6.7.2 : poids des charges en % du coût par unité d'oeuvre total
- 6.7.3 : évolution du coût par unité d'oeuvre (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges à caractère médical évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 6.7.3 : Evolution N/N-1 des charges à caractère médical en coût par unité et en poids du coût unitaire (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1/2 : Evolution en coût par unité

N° SAMT	Libellé	Mode de fonctionnement	Evolution du coût par unité des charges à caractère médical	Evolution du coût par unité de Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus	Evolution du coût par unité de Spécialités pharmaceutiques ATU	Evolution du coût par unité des DMI non facturables en sus	Evolution du coût par unité de Consommables médicaux	Evolution du coût par unité de Matériel médical	Evolution du coût par unité d'Entretien maintenance des matériels médicaux	Evolution du coût par unité de Sous-traitance médicale - Imagerie	Evolution du coût par unité de Sous-traitance médicale - Laboratoire	Evolution du coût par unité de Sous-traitance médicale - Laboratoire HN	Evolution du coût par unité de Sous-traitance médicale - Explo. Fonctionnelle	Evolution du coût par unité de Sous-traitance médicale - Autre
	SAMT 1			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	SAMT 2			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	…													

Partie 2/2 : Evolution en poids du coût par unité

N° SAMT	Libellé	Mode de fonctionnement	Evolution en poids des charges à caractère médical	Evolution en poids des Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus	Evolution du coût par unité de Spécialités pharmaceutiques ATU	Evolution en poids des DMI non facturables en sus	Evolution en poids des Consommables médicaux	Evolution en poids des Matériels médicaux	Evolution en poids de l'entretien maintenance des matériels médicaux	Evolution en poids de la sous-traitance médicale - Imagerie	Evolution en poids de la sous-traitance médicale - Laboratoire	Evolution en poids de la sous-traitance médicale - Laboratoire HN	Evolution en poids de la sous-traitance médicale - Explo. Fonctionnelle	Evolution en poids de la sous-traitance médicale - Autre
	SAMT 1			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	SAMT 2			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	…													

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût d'unité d'oeuvre des charges à caractère médical d'une année sur l'autre.

Source :

Les informations sont issues de la phase *3 SA* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 6.7 s'analysent conjointement :

- 6.7.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 6.7.2 : poids des charges en % du coût par unité d'oeuvre total
- 6.7.3 : évolution du coût par unité d'oeuvre (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges à caractère médical évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 6.7.4 : Coût par unité des charges facturables en sus et Produits sanguins labiles……Nouveauté

Ces charges ne sont pas incluses dans le calcul du coût unitaire des SAMT

N° SAMT	Libellé	Mode de fonctionnement	Coût par unité des Spécialités pharmaceutiques facturables en sus Année N	Coût par unité des Spécialités pharmaceutiques facturables en sus Année N-1	Evolution du coût par unité des Spécialités pharmaceutiques facturables en sus	Coût par unité des DMI facturables en sus Année N	Coût par unité des DMI facturables en sus Année N-1	Evolution du coût par unité des DMI facturables en sus	Coût par unité des Produits Sanguins Labiles Année N	Coût par unité des Produits Sanguins Labiles Année N-1	Evolution du coût par unité des Produits Sanguins Labiles
	SAMT 1				%			%			%
	SAMT 2				%			%			%
	…										

Objectif :
Apporter un complément d'information pour l'analyse du coût d'unité d'oeuvre en cas de forte évolution des facturables en sus ou des PSL.

Source :
Les informations sont issues de la phase *3 SA* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :
Ces charges ne sont pas incluses dans le calcul du coût d'unité d'oeuvre des SAMT

Actions :
Ce tableau peut apporter des informations complémentaires à l'établissement pour expliquer à son superviseur pourquoi le coût de la SAMT évolue de façon plus ou moins significative, pour les charges médicales.

Tableau 6.8 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des autres charges et charges de LM (tous titres de dépenses confondus)

Tableau 6.8.1 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des autres charges et charges de LM en coût par unité (tous titres de dépenses confondus) ……Nouveauté

Partie 1/2 : Année N

N° SAMT	Libellé	Mode de fonctionnement	Coût par unité des autres charges et charges de LM Année N	Coût par unité de la sous-traitance Transport patient hors SMUR Année N	Coût par unité de la sous-traitance Transport SMUR Année N	Coût par unité de la Participation des salariés Année N	Coût par unité des Autres dépenses Année N	[Radiothérapie/ dialyse/SMUR] Coût par unité des dépenses directes de LGG Hôtelier Année N	[Radiothérapie/ dialyse/SMUR] Coût par unité des dépenses directes de LGG Entretien Année N	[Radiothérapie/ dialyse] Coût par unité des dépenses directes de Structure immobilier Année N	[Radiothérapie/ dialyse] Coût par unité des dépenses directes de Structure financier Année N	Coût par unité de LM Pharmacie Année N	Coût par unité de LM Stérilisation Année N	Coût par unité de LM Génie biomédical Année N	Coût par unité de LM Hygiène hospitalière et vigilance Année N	Coût par unité d'Autre LM Année N
	SAMT 1															
	SAMT 2															
	…															

Partie 2/2 : Année N-1

N° SAMT	Libellé	Mode de fonctionnement	Coût par unité des autres charges et charges de LM Année N-1	Coût par unité de la Sous-traitance Transport patient hors SMUR Année N-1	Coût par unité de la Sous-traitance Transport SMUR Année N-1	Coût par unité de la Participation des salariés Année N-1	Coût par unité des Autres dépenses Année N-1	[Radiothérapie/ dialyse/SMUR] Coût par unité des dépenses directes de LGG Hôtelier Année N-1	[Radiothérapie/ dialyse/SMUR] Coût par unité des dépenses directes de LGG Entretien Année N-1	[Radiothérapie/ dialyse] Coût par unité des dépenses directes de Structure immobilier Année N-1	[Radiothérapie/ dialyse] Coût par unité des dépenses directes de Structure financier Année N-1	Coût par unité de LM Pharmacie Année N-1	Coût par unité de LM Stérilisation Année N-1	Coût par unité de LM Génie biomedical Année N-1	Coût par unité de LM Hygiène hospitalière et vigilance Année N-1	Coût par unité d'Autre LM Année N-1
	SAMT 1															
	SAMT 2															
	…															

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût d'unité d'œuvre des SAMT concernant la partie autres charges et charges de LM d'une année sur l'autre.

Source :

Les informations sont issues de la phase *3 SA* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 6.8 s'analysent conjointement :

- 6.8.1 : données N et N-1 en valeur absolue

- 6.8.2 : poids des charges en % du coût par unité d'oeuvre total
- 6.8.3 : évolution du coût par unité d'oeuvre (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Pour les charges de LM, l'analyse doit être croisée avec les tableaux de contrôle coûts des UO (TDC 8 en MCO et 10 en SSR).

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi les autres charges et charges de LM de la SAMT évoluent de façon plus ou moins significative.

Tableau 6.8.2 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des autres charges et charges de LM en poids du coût unitaire (tous titres de dépenses confondus) ……Nouveauté

Partie 1/2 : Année N

N° SAMT	Libellé	Mode de fonctionnement	Poids des autres charges et charges de LM Année N	Poids de la Sous-traitance Transport patient hors SMUR Année N	Poids de la Sous-traitance Transport SMUR Année N	Poids de la Participation des salariés Année N	Poids des Autres dépenses Année N	[Radiothérapie/ dialyse/SMUR] Poids des dépenses directes de LGG Hôtelier Année N	[Radiothérapie/ dialyse/SMUR] Poids des dépenses directes de LGG Entretien Année N	[Radiothérapie/ dialyse] Poids des dépenses directes de Structure immobilier Année N	[Radiothérapie/ dialyse] Poids des dépenses directes de Structure financier Année N	Poids de la LM Pharmacie Année N	Poids de la LM Stérilisation Année N	Poids de la LM Génie biomedical Année N	Poids de la LM Hygiène hospitalière et vigilance Année N	Poids de Autre LM Année N
	SAMT 1		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	SAMT 2		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	…															

Partie 2/2 : Année N-1

N° SAMT	Libellé	Mode de fonctionnement	Poids des autres charges et charges de LM Année N-1	Poids de la Sous-traitance Transport patient hors SMUR Année N-1	Poids de la Sous-traitance Transport SMUR Année N-1	Poids de la Participation des salariés Année N-1	Poids des Autres dépenses Année N-1	[Radiothérapie/ dialyse/SMUR] Poids des dépenses directes de LGG Hôtelier Année N-1	[Radiothérapie/ dialyse/SMUR] Poids des dépenses directes de LGG Entretien Année N-1	[Radiothérapie/ dialyse] Poids des dépenses directes de Structure immobilier Année N-1	[Radiothérapie/ dialyse] Poids des dépenses directes de Structure financier Année N-1	Poids de la LM Pharmacie Année N-1	Poids de la LM Stérilisation Année N-1	Poids de la LM Génie biomedical Année N-1	Poids de la LM Hygiène hospitalière et vigilance Année N-1	Poids de Autre LM Année N-1
	SAMT 1		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	SAMT 2		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	…															

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût d'unité d'œuvre des SAMT concernant la partie autres charges et charges de LM d'une année sur l'autre.

Source :

Les informations sont issues de la phase *3 SA* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 6.8 s'analysent conjointement :

- 6.8.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 6.8.2 : poids des charges en % du coût par unité d'oeuvre total
- 6.8.3 : évolution du coût par unité d'oeuvre (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Pour les charges de LM, l'analyse doit être croisée avec les tableaux de contrôle coûts des UO (TDC 8 en MCO et 10 en SSR).

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi les autres charges et charges de LM de la SAMT évoluent de façon plus ou moins significative.

Tableau 6.8.3 : Evolution N/N-1 des autres charges et charges de LM en coût par unité et en poids du coût unitaire (tous titres de dépenses confondus) ……Nouveauté

Partie 1/2 : Evolution en coût par unité

N° SAMT	Libellé	Mode de fonctionnement	Evolution du coût par unité des autres charges et charges de LM	Evolution du coût par unité de Sous-traitance Transport patient hors SMUR	Evolution du coût par unité de Sous-traitance Transport SMUR	Evolution du coût par unité de la Participation des salariés	Evolution du coût par unité des Autres dépenses	[Radiothérapie/ dialyse/SMUR] Evolution du coût par unité des dépenses directes de LGG Hôtelier	[Radiothérapie/ dialyse/SMUR] Evolution du coût par unité des dépenses directes de LGG Entretien	[Radiothérapie/ dialyse/SMUR] Evolution du coût par unité des dépenses directes de Structure immobilier	[Radiothérapie/ dialyse/SMUR] Evolution du coût par unité des dépenses directes de Structure financier	Evolution du coût par unité de la LM Pharmacie	Evolution du coût par unité de la LM Stérilisation	Evolution du coût par unité de la LM Génie biomedical	Evolution du coût par unité de la LM Hygiène hospitalière et vigilance	Evolution du coût par unité de Autre LM
	SAMT 1			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	SAMT 2			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	…															

Partie 2/2 : Evolution en poids du coût unitaire

N° SAMT	Libellé	Mode de fonctionnement	Evolution du poids des autres charges et charges de LM	Evolution du poids de la Sous-traitance Transport patient hors SMUR	Evolution du poids de la Sous-traitance Transport SMUR	Evolution du poids de la Participation des salariés	Evolution du poids des Autres dépenses	[Radiothérapie/ dialyse/SMUR] Evolution du poids des dépenses directes de LGG Hôtelier	[Radiothérapie/ dialyse/SMUR] Evolution du poids des dépenses directes de LGG Entretien	[Radiothérapie/ dialyse/SMUR] Evolution du poids des dépenses directes de Structure immobilier	[Radiothérapie/ dialyse/SMUR] Evolution du poids des dépenses directes de Structure financier	Evolution du poids de la LM Pharmacie	Evolution du poids de la LM Stérilisation	Evolution du poids de la LM Génie biomedical	Evolution du poids de la LM Hygiène hospitalière et vigilance	Evolution du poids de Autre LM
	SAMT 1			+ x pts ou - x pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts
	SAMT 2			pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts
	…															

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût d'unité d'œuvre des SAMT concernant la partie autres charges et charges de LM d'une année sur l'autre.

Source :

Les informations sont issues de la phase *3 SA* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 6.8 s'analysent conjointement :

- 6.8.1 : données N et N-1 en valeur absolue

- 6.8.2 : poids des charges en % du coût par unité d'oeuvre total
- 6.8.3 : évolution du coût par unité d'oeuvre (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Pour les charges de LM, l'analyse doit être croisée avec les tableaux de contrôle coûts des UO (TDC 8 en MCO et 10 en SSR).

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi les autres charges et charges de LM de la SAMT évoluent de façon plus ou moins significative.

Tableaux 7 : Activité et dépenses des SAMT plateau SSR

Organisation des TdC 7

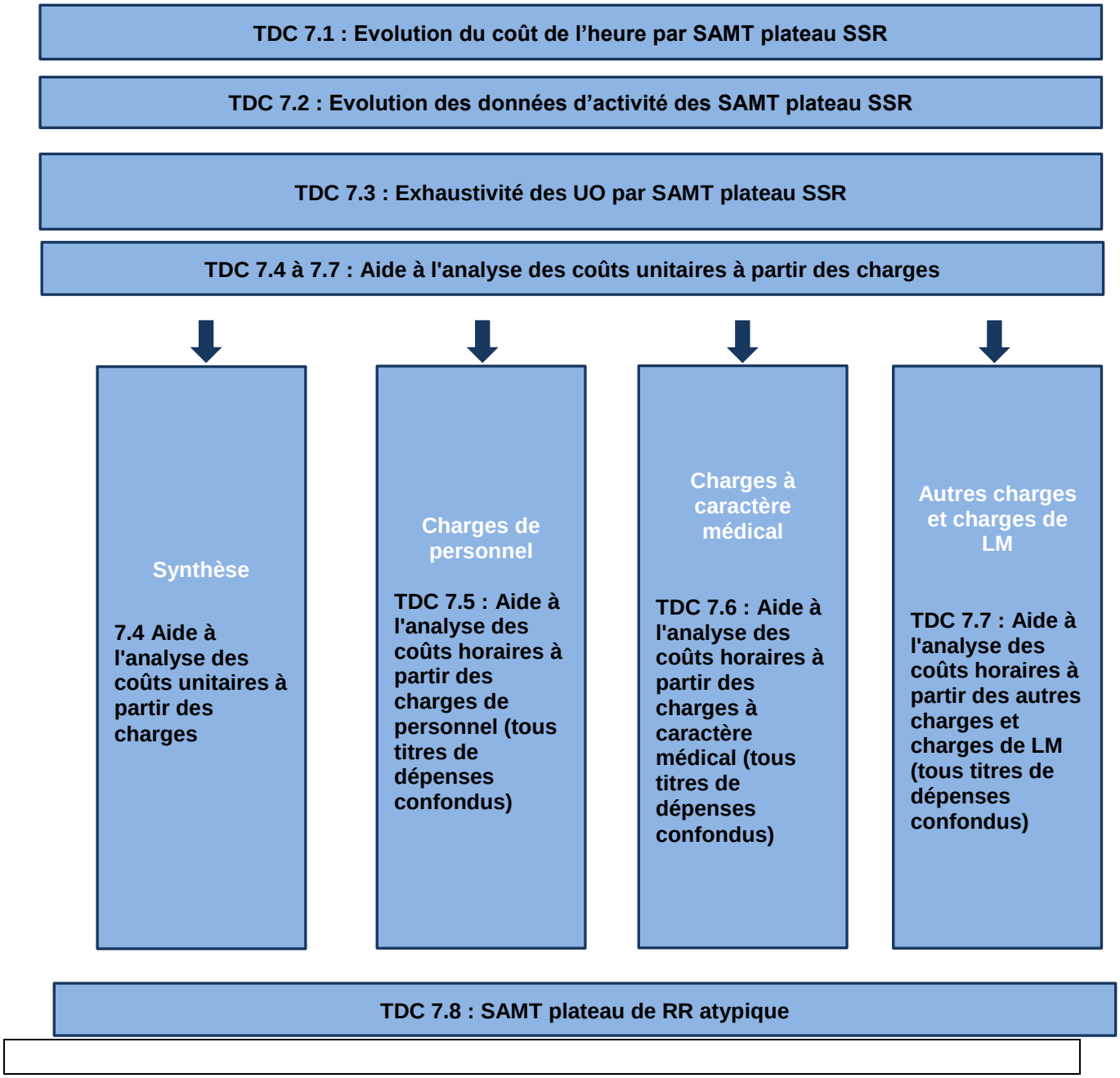

Tableau 7.1 : Evolution du coût de l'heure par SAMT plateau SSR

N°SAMT Plateau de RR	Libellé	Montant des charges nettes + LM ARCAnH N	Nombre d'heures ARCAnH N	Coût horaire N	Montant des charges nettes + LM ARCAnH N-1	Nombre d'heures ARCAnH N-1	Coût horaire N-1	% d'évolution du cout horaire entre N et N-1	Coût de référence de l'ENC [statut]	% d'évolution du cout horaire étab/ cout référence ENC
SAMT b		30 000	10 000	3						
SAMT c										
…										

Objectif :

Présenter le coût de l'heure par SAMT.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues de la phase 6-cd, de la phase 7I clés LM par SA et des données administratives d'ARCAnH N et N-1.

Points focus :

On repérera ici les valeurs extrêmes et les analysera en documentant l'origine de cette (ou ces) valeur(s) extrême(s).

L'UO des plateaux de RR est la minute. Cependant, pour être plus facilement analysable cette unité d'œuvre est convertie en heure.

Le coût de l'heure inclue l'ensemble des charges y compris les charges directes affectées au RHA afin de limiter les variations dues au taux de suivi daté des charges des établissements. Ce n'est donc pas le coût utilisé pour la valorisation.

Ce coût d'UO permet également une comparaison avec les autres établissements de l'échantillon.

Action :

Si les pourcentages d'évolutions ou d'écart avec le coût indicatif sont supérieurs à 30 % ou inférieurs à -30% alors la case est en fond jaune

Coût de référence ENC : Le coût UO de référence est calculé selon la racine du plateau et le statut de l'établissement sur les données des établissements intégrés en 2012, 2013,2014. Le coût de référence est réalisé sur minimum 5 effectifs.

Tableau 7.2 : Evolution des données d'activité des SAMT plateau SSR

Partie 1 : SAMT plateaux SSR avec de l'activité pour les hospitalisés SSR dans ARCAnH et/ou ARAMIS en N

N° de SAMT plateau RR	Libellé saisi	Libellé officiel	Nb total d'heures N (A)	Nb total d'heures N-1 (B)	% d'évolution en nombre d'heures (A-B)/B	Nb d'heures pour hospitalisés SSR N (C)	Nb total d'heures pour hospitalisés SSR N-1 (D)	% d'évolution du nombre d'heures pour hospitalisés SSR (C-D)/D	% d'activité pour les hospitalisés SSR N (C)/(A)	% d'activité pour les hospitalisés SSR N-1 (D)/(B)
SAMT b					%			%	%	%
SAMT c					%			%	%	%
…					%			%	%	%
TOTAL	.	.	.	.	%	.	.	%	%	%

atih

AGENCE TECHNIQUE
DE L'INFORMATION
SUR L'HOSPITALISATION

Partie 2 : SAMT plateaux SSR sans activité pour les hospitalisés SSR dans ARCAnH et ARAMIS en N

N° de SAMT plateau RR	Libellé saisi	Libellé officiel	Nb total d'heures N (A)	Nb total d'heures N-1 (B)	% d'évolution du nombre d'heures (A-B)/B	Nb total d'heures pour hospitalisés SSR N-1 (C)	% d'activité pour les hospitalisés SSR N-1 (C)/(B)
SAMT d					%		%
SAMT e					%		%
…					%		%
TOTAL	.	.	.	.	%	.	%

Objectif :

Analyser les évolutions de l'activité par SAMT entre N-1 et N.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues des données administratives d'ARCAnH N et N-1.

Nb d'UO = Nombre de minutes converti en heures

Nb total d'UO produites = données administratives déclarées dans ARCAnH

Données indicatives :

Plateau utilisé tous les jours de l'année pendant 7 heures : 2555 heures

Plateau utilisé hors week-end et CP (25j) pendant 7 heures : 1652 heures

Plateau utilisé 1 heure par semaine : 52 heures

Points focus :

Il s'agit ici de vérifier :

- la cohérence entre le libellé officiel et le libellé saisi
- les évolutions d'activité entre N et N-1
- La part d'activité pour les patients hospitalisés en SSR au regard de l'activité totale sur plateau

Tableau 7.3 : Exhaustivité des UO par SAMT plateau SSR

N°SAMT plateau de RR	Libellé saisi	Nombre d'heures ARAMIS (A)	Nombre d'heures SSR ARCAnH (B)	Ecart (Nb UO) (C) = (A)-(B)	Montant des charges résiduelles + LM attendues sur les RHA (C)	Montant des charges résiduelles + LM ventilées sur les RHA lors de la valorisation (D)	Ecart(€) (D) – (C)	Part non ventilée en %
SAMT PRR b								
SAMT PRR c								
…								

(A): Montant des charges résiduelles + LM déclarées dans ARCAnH pour chaque SAMT

*(B) : [(A)] / nbre d'UO ARCAnH * nbre d'UO ARAMIS*

Objectif :

Contrôler l'exhaustivité des UO

Source :

Les informations contenues dans ce tableau sont issues des données administratives d'ARCAnH et du fichier 11 d'ARAMIS.

Les minutes d'actes RR hors plateaux de RR ne sont pas présentées dans ce tableau.

Points focus :

On vérifiera ici pour chaque SAMT que l'écart en nombre d'UO n'est pas incohérent.

Exemple : SAMT = 25000 €

Nbre d'UO administratives totales : 10000 UO dont 9000 UO SSR

Nbre d'UO ARAMIS (donc spécifique SSR) : 8000 UO

Coût de l'UO = 25000 / 10000 = 2.5 € / UO

Coût qui devrait être affecté au SSR = 2.5 * 9000 = 22500 €

Coût qui sera affecté sur les RHA = 2.5 * 8000 = 20000 €

Dans la base de coût finale, l'établissement perd 2500 € de charges

En cas d'écart important, le superviseur devra analyser et documenter les écarts.

Tableau 7.4 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges

Tableau 7.4.1 : Aide à l'analyse des coûts horaires à partir des charges en coût par heure (tous titres de dépenses confondus) ……Nouveauté

N° SAMT Plateau SSR	Libellé	Coût par heure des charges de personnel Année N	Coût par heure des charges de personnel Année N-1	Evolution du coût par heure des charges de personnel N/N-1	Coût par heure des charges à caractère médical Année N	Coût par heure des charges à caractère médical Année N-1	Evolution du coût par heure des charges à caractère médical N/N-1	Coût par heure des autres charges et charges de LM Année N	Coût par heure des autres charges et charges de LM Année N-1	Evolution du coût par heure des autres charges et charges de LM N/N-1	Coût horaire N	Coût horaire N-1	Evolution du coût horaire N/N-1
	SAMT PRR 1			%			%			%			%
	SAMT PRR 2			%			%			%			%
	…												

Objectif :

Les tableaux de contrôle 7.4.1 et 7.4.2 donnent une vision globale de l'évolution de la décomposition du coût horaire d'une année sur l'autre, en valeur absolue pour le premier tableau puis en poids pour le deuxième tableau.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase 4 et de la phase 7 d'ARCAnH N et N-1.

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût de la SAMT plateau SSR évolue de façon plus ou moins significative.

Il permet de cerner les catégories de charges à l'origine des variations.

L'analyse doit être conduite avec les tableaux de contrôles suivants.

Tableau 7.4.2 : Aide à l'analyse des coûts horaires à partir des charges en poids du coût horaire (tous titres de dépenses confondus) ……Nouveauté

N° SAMT Plateau SSR	Libellé	Poids des charges de personnel Année N	Poids des charges de personnel Année N-1	Evolution du poids des charges de personnel N/N-1	Poids des charges à caractère médical Année N	Poids des charges à caractère médical Année N-1	Evolution du poids des charges à caractère médical N/N-1	Poids des autres charges et charges de LM Année N	Poids des autres charges et charges de LM Année N-1	Evolution du poids des autres charges et charges de LM N/N-1
	SAMT PRR 1	%	%	+ x pts ou - x pts	%	%	+ x pts ou - x pts	%	%	+ x pts ou - x pts
	SAMT PRR 2	%	%	pts	%	%	pts	%	%	pts
	…									

Objectif :

Les tableaux de contrôle 7.4.1 et 7.4.2 donnent une vision globale de l'évolution de la décomposition du coût horaire d'une année sur l'autre, en valeur absolue pour le premier tableau puis en poids pour le deuxième tableau.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase 4 et de la phase 7 d'ARCAnH N et N-1.

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût de la SAMT plateau SSR évolue de façon plus ou moins significative.

Il permet de cerner les catégories de charges à l'origine des variations.

L'analyse doit être conduite avec les tableaux de contrôles suivants.

Tableau 7.5 : Aide à l'analyse des coûts horaires à partir des charges de personnel (tous titres de dépenses confondus)

Tableau 7.5.1 : Aide à l'analyse des coûts horaires à partir des charges de personnel en coût par heure (tous titres de dépenses confondus) ……Nouveauté

Partie 1/2 : Année N

N° SAMT Plateau SSR	Libellé	Coût par heure des charges de personnel Année N	Coût par heure des charges de PS Année N	Coût par heure des charges de PM Année N	Coût par heure des charges de PA Année N	Coût par heure des charges de PDS Année N	Coût par heure des charges d'Honoraires des personnels de RR Année N
	SAMT PRR 1						
	SAMT PRR 2						
	…						

Partie 2/2 : Année N-1

N° SAMT Plateau SSR	Libellé	Coût par heure des charges de personnel Année N-1	Coût par heure des charges de PS Année N-1	Coût par heure des charges de PM Année N-1	Coût par heure des charges de PA Année N-1	Coût par heure des charges de PDS Année N-1	Coût par heure des charges d'Honoraires des personnels de RR Année N-1
	SAMT PRR 1						
	SAMT PRR 2						
	…						

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût horaire des charges de personnel d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase 4 d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 7.5 s'analysent conjointement :

- 7.5.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 7.5.2 : poids des charges en % du coût horaire total
- 7.5.3 : évolution du coût par heure (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

L'analyse doit être croisée avec les ratios de coûts / ETPR des tableaux 1.

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges de personnel de la SAMT Plateau SSR évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 7.5.2 : Aide à l'analyse des coûts horaires à partir des charges de personnel en poids du coût horaire (tous titres de dépenses confondus) ……Nouveauté

Partie 1/2 : Année N

N° SAMT Plateau SSR	Libellé	Poids des charges de personnel Année N	Poids des charges de PS Année N	Poids des charges de PM Année N	Poids des charges de PA Année N	Poids des charges de PDS Année N	Poids des charges d'Honoraires des personnels de RR Année N
	SAMT PRR 1	%	%	%	%	%	%
	SAMT PRR 2	%	%	%	%	%	%
	…						

Partie 2/2 : Année N-1

N° SAMT Plateau SSR	Libellé	Poids des charges de personnel Année N-1	Poids des charges de PS Année N-1	Poids des charges de PM Année N-1	Poids des charges de PA Année N-1	Poids des charges de PDS Année N-1	Poids des charges d'Honoraires des personnels de RR Année N-1
	SAMT PRR 1	%	%	%	%	%	%
	SAMT PRR 2	%	%	%	%	%	%
	…						

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût horaire des charges de personnel d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase 4 d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 7.5 s'analysent conjointement :

- 7.5.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 7.5.2 : poids des charges en % du coût horaire total

- 7.5.3 : évolution du coût par heure (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

L'analyse doit être croisée avec les ratios de coûts / ETPR des tableaux 1.

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges de personnel de la SAMT Plateau SSR évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 7.5.3 : Evolution N/N-1 des charges de personnel en coût par heure et en poids du coût horaire (tous titres de dépenses confondus) ……Nouveauté

Partie 1/2 : Evolution du coût par heure

N° SAMT Plateau SSR	Libellé	Evolution du coût par heure des charges de personnel N/N-1	Evolution du coût par heure des charges de PS N/N-1	Evolution du coût par heure des charges de PM N/N-1	Evolution du coût par heure des charges de PA N/N-1	Evolution du coût par heure des charges de PDS N/N-1	Evolution du coût par heure des charges d'Honoraires des personnels de RR N/N-1
	SAMT PRR 1		%	%	%	%	%
	SAMT PRR 2		%	%	%	%	%
	…						

Partie 2/2 : Evolution du poids dans le coût horaire

N° SAMT Plateau SSR	Libellé	Evolution du poids des charges de personnel N/N-1	Evolution du poids des charges de PS N/N-1	Evolution du poids des charges de PM N/N-1	Evolution du poids des charges de PA N/N-1	Evolution du poids des charges de PDS N/N-1	Evolution du poids des charges d'Honoraires des personnels de RR N/N-1
	SAMT PRR 1	+ x pts ou - x pts	pts	pts	pts	pts	pts
	SAMT PRR 2	pts	pts	pts	pts	pts	pts
	…						

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût horaire des charges de personnel d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase 4 d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 7.5 s'analysent conjointement :

- 7.5.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 7.5.2 : poids des charges en % du coût horaire total
- 7.5.3 : évolution du coût par heure (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

L'analyse doit être croisée avec les ratios de coûts / ETPR des tableaux 1.

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges de personnel de la SAMT Plateau SSR évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 7.6 : Aide à l'analyse des coûts horaires à partir des charges à caractère médical (tous titres de dépenses confondus)

Tableau 7.6.1 : Aide à l'analyse des coûts horaires à partir des charges à caractère médical en coût par heure (tous titres de dépenses confondus) ……Nouveauté

Partie 1/2 : Année N

N° SAMT Plateau SSR	Libellé	Coût par heure des charges à caractère médical Année N	Coût par heure de Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus Année N	Coût par heure de Spécialités pharmaceutiques ATU Année N	Coût par heure de Consommables médicaux Année N	Coût par heure de Matériel médical Année N	Coût par heure d'Entretien maintenance des matériels médicaux Année N	Coût par heure de Sous-traitance médicale - Autre Année N	Coût par heure des produits sanguins labiles Année N
	SAMT PRR 1								
	SAMT PRR 2								
	…								

Partie 2/2 : Année N-1

N° SAMT Plateau SSR	Libellé	Coût par heure des charges à caractère médical Année N-1	Coût par heure de Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus Année N-1	Coût par heure de Spécialités pharmaceutiques ATU Année N-1	Coût par heure de Consommables médicaux Année N-1	Coût par heure de Matériel médical Année N-1	Coût par heure d'Entretien maintenance des matériels médicaux Année N-1	Coût par heure de Sous-traitance médicale - Autre Année N-1	Coût par heure des produits sanguins labiles Année N-1
	SAMT PRR 1								
	SAMT PRR 2								
	…								

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût horaire des charges à caractère médical d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues des phases *4 et 7LOG/7-LM* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 7.6 s'analysent conjointement :

- 7.6.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 7.6.2 : poids des charges en % du coût horaire total
- 7.6.3 : évolution du coût par heure (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges à caractère médical évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 7.6.2 : Aide à l'analyse des coûts horaires à partir des charges à caractère médical en poids du coût horaire (tous titres de dépenses confondus) ……Nouveauté

Partie 1/2 : Année N

N° SAMT Plateau SSR	Libellé	Poids des charges à caractère médical Année N	Poids des Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus Année N	Poids des Spécialités pharmaceutiques ATU Année N	Poids des Consommables médicaux Année N	Poids du Matériel médical Année N	Poids de l'Entretien maintenance des matériels médicaux Année N	Poids de la Sous-traitance médicale - Autre Année N	Poids des Produits sanguins labiles Année N
	SAMT PRR 1	%	%	%	%	%	%	%	%
	SAMT PRR 2	%	%	%	%	%	%	%	%
	…								

Partie 2/2 : Année N-1

N° SAMT Plateau SSR	Libellé	Poids des charges à caractère médical Année N-1	Poids des Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus Année N-1	Poids des Spécialités pharmaceutiques ATU Année N-1	Poids des Consommables médicaux Année N-1	Poids du Matériel médical Année N-1	Poids de l'Entretien maintenance des matériels médicaux Année N-1	Poids de la Sous-traitance médicale - Autre Année N-1	Poids des Produits sanguins labiles Année N-1
	SAMT PRR 1	%	%	%	%	%	%	%	%
	SAMT PRR 2	%	%	%	%	%	%	%	%
	…								

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût horaire des charges à caractère médical d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues des phases *3 SA et 7LOG/7-LM* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 7.6 s'analysent conjointement :

- 7.6.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 7.6.2 : poids des charges en % du coût horaire total
- 7.6.3 : évolution du coût par heure (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges à caractère médical évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 7.6.3 : Evolution N/N-1 des charges à caractère médical en coût par heure et en poids du coût horaire (tous titres de dépenses confondus) ……Nouveauté

Partie 1/2 : Evolution en coût par heure

N° SAMT Plateau SSR	Libellé	Evolution du coût par heure des charges à caractère médical N/N-1	Evolution du coût par heure de Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus N/N-1	Evolution du coût par heure de Spécialités pharmaceutiques ATU N/N-1	Evolution du coût par heure de Consommables médicaux N/N-1	Evolution du coût par heure de Matériel médical N/N-1	Evolution du coût par heure d'Entretien maintenance des matériels médicaux N/N-1	Evolution du coût par heure de Sous-traitance médicale - Autre N/N-1	Evolution du coût par heure des Produits sanguins labiles N/N-1
	SAMT PRR 1	%	%	%	%	%	%	%	%
	SAMT PRR 2	%	%	%	%	%	%	%	%
	…								

Partie 2/2 : Evolution en poids du coût horaire

N° SAMT Plateau SSR	Libellé	Evolution du poids des charges à caractère médical N/N-1	Evolution du poids des Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus Année N-1	Evolution du poids des Spécialités pharmaceutiques ATU Année N-1	Evolution du poids des Consommables médicaux Année N-1	Evolution du poids du Matériel médical Année N-1	Evolution du poids de l'Entretien maintenance des matériels médicaux Année N-1	Evolution du poids de la Sous-traitance médicale - Autre Année N-1	Evolution du poids de la Sous-traitance médicale - Autre Année N-1
	SAMT PRR 1	+ x pts ou - x pts	+ x pts ou - x pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts
	SAMT PRR 2	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts
	…								

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût horaire des charges à caractère médical d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues des phases *3 SA et 7LOG/7-LM* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 7.6 s'analysent conjointement :

- 7.6.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 7.6.2 : poids des charges en % du coût horaire total
- 7.6.3 : évolution du coût par heure (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges à caractère médical évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 7.7 : Aide à l'analyse des coûts horaires à partir des autres charges et charges de LM (tous titres de dépenses confondus)

Tableau 7.7.1 : Aide à l'analyse des coûts horaires à partir des autres charges et charges de LM en coût par heure (tous titres de dépenses confondus) ……Nouveauté

Partie 1/2 : Année N

N° SAMT Plateau SSR	Libellé	Mode de fonctionnement	Coût par heure des autres charges et charges de LM Année N	Coût par heure de la Participation des salariés Année N	Coût par heure des Autres dépenses Année N	[Balnéo] Coût par heure des dépenses directes de LGG Hôtelier Année N	[Balnéo] Coût par heure des dépenses directes de LGG Entretien Année N	[Balnéo] Coût par heure des dépenses directes de Structure immobilier Année N	[Balnéo] Coût par heure des dépenses directes de Structure financier Année N	Coût par heure de LM Pharmacie Année N	Coût par heure de LM Stérilisation Année N	Coût par heure de LM Génie biomedical Année N	Coût par heure de LM Hygiène hospitalière et vigilance Année N	Coût par heure d'Autre LM Année N
	SAMT PRR 1													
	SAMT PRR 2													
	…													

Partie 2/2 : Année N-1

N° SAMT Plateau SSR	Libellé	Mode de fonctionnement	Coût par heure des autres charges et charges de LM Année N-1	Coût par heure de la Participation des salariés Année N-1	Coût par heure des Autres dépenses Année N-1	[Balnéo] Coût par heure des dépenses directes de LGG Hôtelier Année N-1	[Balnéo] Coût par heure des dépenses directes de LGG Entretien Année N-1	[Balnéo] Coût par heure des dépenses directes de Structure immobilier Année N-1	[Balnéo] Coût par heure des dépenses directes de Structure financier Année N-1	Coût par heure de LM Pharmacie Année N-1	Coût par heure de LM Stérilisation Année N-1	Coût par heure de LM Génie biomedical Année N-1	Coût par heure de LM Hygiène hospitalière et vigilance Année N-1	Coût par heure d'Autre LM Année N-1
	SAMT PRR 1													
	SAMT PRR 2													
	…													

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût horaire des autres charges et charges de LM d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues des phases 4 et 7-LOG/7-LM d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 7.7 s'analysent conjointement :

- 7.7.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 7.7.2 : poids des charges en % du coût horaire total
- 7.7.3 : évolution du coût par heure (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Pour les charges de LM, l'analyse doit être croisée avec les tableaux de contrôle coûts des UO (TDC 10).

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi les autres charges et charges de LM de la SAMT Plateau SSR évoluent de façon plus ou moins significative.

Tableau 7.7.2 : Aide à l'analyse des coûts horaires à partir des autres charges et charges de LM en poids du coût horaire (tous titres de dépenses confondus) ……Nouveauté

Partie 1/2 : Année N

N° SAMT Plateau SSR	Libellé	Mode de fonctionnement	Poids des autres charges et charges de LM Année N	Poids de la Participation des salariés Année N	Poids des Autres dépenses Année N	[Balnéo] Poids des dépenses directes de LGG Hôtelier Année N	[Balnéo] Poids des dépenses directes de LGG Entretien Année N	[Balnéo] Poids des dépenses directes de Structure immobilier Année N	[Balnéo] Poids des dépenses directes de Structure financier Année N	Poids de la LM Pharmacie Année N	Poids de la LM Stérilisation Année N	Poids de la LM Génie biomedical Année N	Poids de la LM Hygiène hospitalière et vigilance Année N	Poids de Autre LM Année N
	SAMT PRR 1		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	SAMT PRR 2		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	…													

Partie 2/2 : Année N-1

N° SAMT Plateau SSR	Libellé	Mode de fonctionnement	Poids des autres charges et charges de LM Année N-1	Poids de la Participation des salariés Année N-1	Poids des Autres dépenses Année N-1	[Balnéo] Poids des dépenses directes de LGG Hôtelier Année N-1	[Balnéo] Poids des dépenses directes de LGG Entretien Année N-1	[Balnéo] Poids des dépenses directes de Structure immobilier Année N-1	[Balnéo] Poids des dépenses directes de Structure financier Année N-1	Poids de la LM Pharmacie Année N-1	Poids de la LM Stérilisation Année N-1	Poids de la LM Génie biomedical Année N-1	Poids de la LM Hygiène hospitalière et vigilance Année N-1	Poids de Autre LM Année N-1
	SAMT PRR 1		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	SAMT PRR 2		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	…													

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût horaire des autres charges et charges de LM d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues des phases 3 SA et 7-LOG/7-LM d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 7.7 s'analysent conjointement :

- 7.7.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 7.7.2 : poids des charges en % du coût horaire total
- 7.7.3 : évolution du coût par heure (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Pour les charges de LM, l'analyse doit être croisée avec les tableaux de contrôle coûts des UO (TDC 10).

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi les autres charges et charges de LM de la SAMT Plateau SSR évoluent de façon plus ou moins significative.

Tableau 7.7.3 : Evolution N/N-1 des autres charges et charges de LM en coût par heure et en poids du coût horaire (tous titres de dépenses confondus) ……Nouveauté

Partie 1/2 : Evolution en coût par unité

N° SAMT Plateau SSR	Libellé	Mode de fonctionnement	Evolution du coût par heure des autres charges et charges de LM N/N-1	Evolution du coût par heure de la Participation des salariés N/N-1	Evolution du coût par heure des Autres dépenses N/N-1	[Balnéo] Evolution du coût par heure des dépenses directes de LGG Hôtelier	[Balnéo] Evolution du coût par heure des dépenses directes de LGG Entretien	[Balnéo] Evolution du coût par heure des dépenses directes de Structure immobilier	[Balnéo] Evolution du coût par heure des dépenses directes de Structure financier	Evolution du coût par heure de la LM Pharmacie N/N-1	Evolution du coût par heure de la LM Stérilisation N/N-1	Evolution du coût par heure de la LM Génie biomedical N/N-1	Evolution du coût par heure de la LM Hygiène hospitalière et vigilance N/N-1	Evolution du coût par heure de Autre LM N/N-1
	SAMT PRR 1			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	SAMT PRR 2			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	…													

Partie 2/2 : Evolution en poids du coût horaire

N° SAMT Plateau SSR	Libellé	Mode de fonctionnement	Evolution du poids des autres charges et charges de LM N/N-1	Evolution du poids de la Participation des salariés N/N-1	Evolution du poids des Autres dépenses N/N-1	[Balnéo] Evolution du poids des dépenses directes de LGG Hôtelier	[Balnéo] Evolution du poids des dépenses directes de LGG Entretien	[Balnéo] Evolution du poids des dépenses directes de Structure immobilier	[Balnéo] Evolution du poids des dépenses directes de Structure financier	Evolution du poids de la LM Pharmacie N/N-1	Evolution du poids de la LM Stérilisation N/N-1	Evolution du poids de la LM Génie biomedical N/N-1	Evolution du poids de la LM Hygiène hospitalière et vigilance N/N-1	Evolution du poids de Autre LM N/N-1
	SAMT PRR 1			**pts**	**pts**	**pts**	**pts**	**pts**	**pts**	**pts**	**pts**	**pts**	**pts**	**pts**
	SAMT PRR 2			**pts**	**pts**	**pts**	**pts**	**pts**	**pts**	**pts**	**pts**	**pts**	**pts**	**pts**
	…													

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût horaire des autres charges et charges de LM d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues des phases 3 SA et 7-LOG/7-LM d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 7.7 s'analysent conjointement :

- 7.7.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 7.7.2 : poids des charges en % du coût horaire total
- 7.7.3 : évolution du coût par heure (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Pour les charges de LM, l'analyse doit être croisée avec les tableaux de contrôle coûts des UO (TDC 10).

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi les autres charges et charges de LM de la SAMT Plateau SSR évoluent de façon plus ou moins significative.

Tableau 7.8 : SAMT plateau SSR atypiques

N° SAMT plateau	Libellé saisi	Nombre de minutes totales ARCAnH	Nombre de minutes ARAMIS	Nombre de RHA concernés par le plateau	Nombre de RHA ayant un coût du plateau > 50% du coût total du RHA

Objectif :

Repérer les SAMT plateaux atypiques.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues des données administratives d'ARCAnH pour les minutes d'ARCAnH, du fichier 11 pour les minutes d'ARAMIS et de la base de coût, créée grâce aux données ARCAnH et ARAMIS, téléchargeable sur la plateforme e-PMSI.

Points focus :

Les SAMT plateaux de RR présentés dans ce tableau sont à justifier par l'établissement.

Si l'établissement n'a pas de SAMT plateaux atypiques alors il est indiqué : « Non concerné ».

Un plateau SSR est considéré comme atypique s'il est utilisé moins de 52 heures dans l'année et/ou si au moins un RHA a un coût du plateau > 50% du coût total du RHA.

Tableaux 8 : Activité et dépenses des SAMT métiers

Organisation des TdC 8 :

TDC 8.1 : Evolution du coût horaire par SAMT métier

TDC 8.2 : Evolution des données d'activité des SAMT métiers

TDC 8.3 : Exhaustivité des UO par SAMT Métier RR

TDC 8.4 : Nature des plateaux fréquentés par métier en nombre d'heures passées

Taux d'activité théorique

TDC 8.5 : Analyse des SAMT Métiers salariés (ratio charges de personnel hors personnel extérieur/ETP et taux d'activité théorique)

Tableau 8.1 : Coût de l'heure par SAMT métier de RR

N°SAMT métier de RR	Libellé saisi	Montant des charges nettes du PS Année N	Montant des charges nettes du PA Année N	Montant des charges nettes du PM Année N	Montant des charges nettes Total* Année N	Nombre d'heures totales ARCAnH N	Coût horaire N	Montant des charges nettes Année N-1	Nombre d'heures totales ARCAnH N-1	Coût horaire N-1	% d'évolution du cout horaire entre N et N-1	Coût de référence de l'ENC [statut]	% d'évolution du cout horaire étab/ cout référence ENC
SAMT k													
SAMT p													
…													
TOTAL		∑	∑	∑		.	.	∑	.	.			

*PS + PA + PM + PDS + PARTICIP + HONO PH + HONO RR

Objectif :

Analyser le coût horaire par SAMT.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues de la phase 4-Pdt pour les montants et des données administratives pour le nombre d'UO d'ARCAnH N et N-1.

Points focus :

On repérera ici les valeurs extrêmes et les analysera en documentant l'origine de cette (ou ces) valeur(s) extrême(s).

On vérifiera également que selon la SAMT Métier concernée, on retrouve le bon poste de charge associé.

L'UO des métiers de RR est la minute. Cependant, pour être plus facilement analysable cette unité d'œuvre est convertie en heure.

Ce coût d'UO permet une comparaison avec les autres établissements de l'échantillon.

Coût de référence ENC : Le coût UO de référence est calculé selon la racine du métier et le statut de l'établissement sur les données des établissements intégrés en 2012, 2013,2014. Le coût de référence est réalisé sur minimum 5 effectifs.

Si les pourcentages d'évolutions ou d'écart avec le coût indicatif sont supérieurs à 30 % ou inférieurs à -30% alors la case est en fond jaune.

Tableau 8.2 : Evolution des données d'activité des SAMT métiers

Partie 1 : SAMT métier de RR avec de l'activité pour les hospitalisés SSR dans ARCAnH et/ou ARAMIS en N

N° de SAMT Métiers de RR	Libellé officiel	Libellé saisi	Nb total d'heures Année N	Nb total d'heures Année N-1	% d'évolution des UO totales	Nb d'heures pour hospitalisés SSR Année N	Nb d'heures pour hospitalisés SSR N-1	% d'évolution des UO pour hospitalisés SSR
SAMT k			800			800		
SAMT p								
…								
TOTAL	.	.	.	.	.	.	.	.

Partie 2 : SAMT métier de RR sans activité pour les hospitalisés SSR dans ARCAnH et ARAMIS en N

N° de SAMT Métiers de RR	Libellé officiel	Libellé saisi	Nb total d'heures Année N	Nb total d'heures Année N-1	% d'évolution des UO totales	Nb d'heures pour hospitalisés SSR Année N	Nb d'heures pour hospitalisés SSR N-1	% d'évolution des UO pour hospitalisés SSR
SAMT k			800			0		
SAMT p						0		
…								
TOTAL	.	.	.	.	.	0	.	.

Objectif :

Analyser les données d'activité des SAMT métiers de RR.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues des données administratives d'ARCAnH N et N-1.

Points focus :

Il s'agit ici de vérifier :

- la cohérence entre le libellé officiel et le libellé saisi
- les évolutions d'activité entre N et N-1

Toutes les informations de ce tableau proviennent des données déclarées dans ARCAnH

Source :

Nb d'UO = données administratives déclarées dans ARCAnH = Nombre de minutes converti en heure

Tableau 8.3 : Exhaustivité des UO par SAMT Métier RR

N°SAMT Métier de RR	Libellé saisi	Nombre d'heures ARAMIS (A)	Nombre d'heures pour Hospitalisés SSR ARCAnH (B)	Ecart (A-B)	Montant des charges résiduelles + LM attendues sur les RHA (C)	Montant des charges résiduelles + LM ventilées sur les RHA lors de la valorisation (D)	Ecart(€) (D-C)	Part non ventilée en %
SAMT MRR b								
SAMT MRR c								
…								

(A): Montant des charges résiduelles + LM déclarées dans ARCAnH pour chaque SAMT

*(B) : [(A)] / nbre d'UO ARCAnH * nbre d'UO ARAMIS*

Objectif :

Contrôler l'exhaustivité des UO

Source :

Les informations contenues dans ce tableau sont issues des données administratives d'ARCAnH et du fichier 11 d'ARAMIS, et des données des phases 3-SA et 7-LOG.

Points focus :

On vérifiera ici pour chaque SAMT que l'écart en nombre d'UO n'est pas incohérent.

Exemple : SAMT = 25000 €

Nbre d'UO administratives totales : 10000 UO dont 9000 UO SSR

Nbre d'UO ARAMIS : 8000 UO

Coût de l'UO = 25000 / 10000 = 2.5 € / UO

Coût qui devrait être affecté au SSR = 2.5 * 9000 = 22500 €

Coût qui sera affecté sur les RHA = 2.5 * 8000 = 20000 €

Dans la base de coût finale, l'établissement perd 2500 € de charges

En cas d'écart important, le superviseur devra analyser et documenter les écarts.

Tableau 8.4 : Nature des plateaux SSR fréquentés par métier en nombre d'heures passées

N° de SAMT plateau SSR N° de SAMT Métier de RR	Hors Plateau	SAMT plateau a	SAMT plateau b	…	TOTAL (en nombre d'heures)
SAMT k	1000 h (12.5%)	7000 h (87.5%)	0 h (0%)		∑ (A)
SAMT p		120 h (100 %)			∑
…					∑
TOTAL (en nombre d'heures)		∑ (B)	∑	∑	
TOTAL (en % du nombre d'heures)					

Objectif :

Connaître la nature des plateaux SSR fréquentés par métier de RR. Ce tableau permet à un établissement de connaître la répartition du temps de travail de ses intervenants de RR sur les différents plateaux disponibles. D'autre part, ce tableau peut montrer la sous-utilisation de certains plateaux de la structure.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du fichier 11 des minutes d'ARAMIS.

Points focus :

On vérifiera l'adéquation entre le codage des SAMT Métier et le codage des SAMT Plateau de RR.

Tableau 8.5 : Analyse des SAMT Métier salariés (ratio charges de personnel hors personnel extérieur/ETP et taux d'activité théorique) (charte qualité)

N°SAMT métier de RR	Libellé saisi	Montant des charges nettes de PS/PM/PA pour hospitalisés SSR	*Dont charges de personnel extérieur* pour hospitalisés SSR	Nombre d'ETP pour hospitalisés SSR	Ratio charges de personnel / ETP	Coût horaire	Nombre d'heures ARCAnH pour hospitalisés SSR	Taux d'activité théorique N	Taux d'activité théorique N-1	Nombre d'actes RR N	Nombre d'actes par ETP (hospitalisés SSR)
SAMT k1	Ex 1	22500	*5000*	0.5	45 000	28.13	800	99.5 %			
SAMT k2	Ex 2	22500		0.5	45 000	56.25	400	49.8%			
SAMT k3	Ex 3	40000		0.5	80 000	50	800	99.6%			
SAMT x1	Ex 4	0		0	0	28.13	800	.			
SAMT x2	Ex 5	0		0	0	0	800	.			

Objectif :

Vérifier la cohérence entre le coût / ETP, le coût horaire et le taux d'activité théorique.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues de la phase 3- SA d'ARCAnH pour les montants, des données administratives pour les ETP et du fichier 11 des minutes d'ARAMIS. Le proprata de charges et ETP pour les hospitalisés SSR se calcule sur la base des UO renseignées dans l'onglet 1-DA (hospitalisés SSR et hors hospitalisation SSR).

Sont exclues de ce tableau :

- Les métiers ayant des charges uniquement de Personnel extérieur à l'établissement (comptes 621 et 622 => Suffixe 97)
- Les SAMT métiers de COMETE (Suffixe 98) et les SAMT métiers libéraux (Suffixe 99)

Points focus :

Se reporter au document de consignes de l'ENC

Prendre en compte, dans la vérification de la cohérence du taux d'activité, la présence éventuelle de charges de personnel extérieur en plus des charges de personnel salariés, le taux d'activité étant calculé sur la base des ETP ne concernant que les intervenants salariés.

Tableaux 9 : Activités spécifiques SSR

Organisation des TdC 9 :

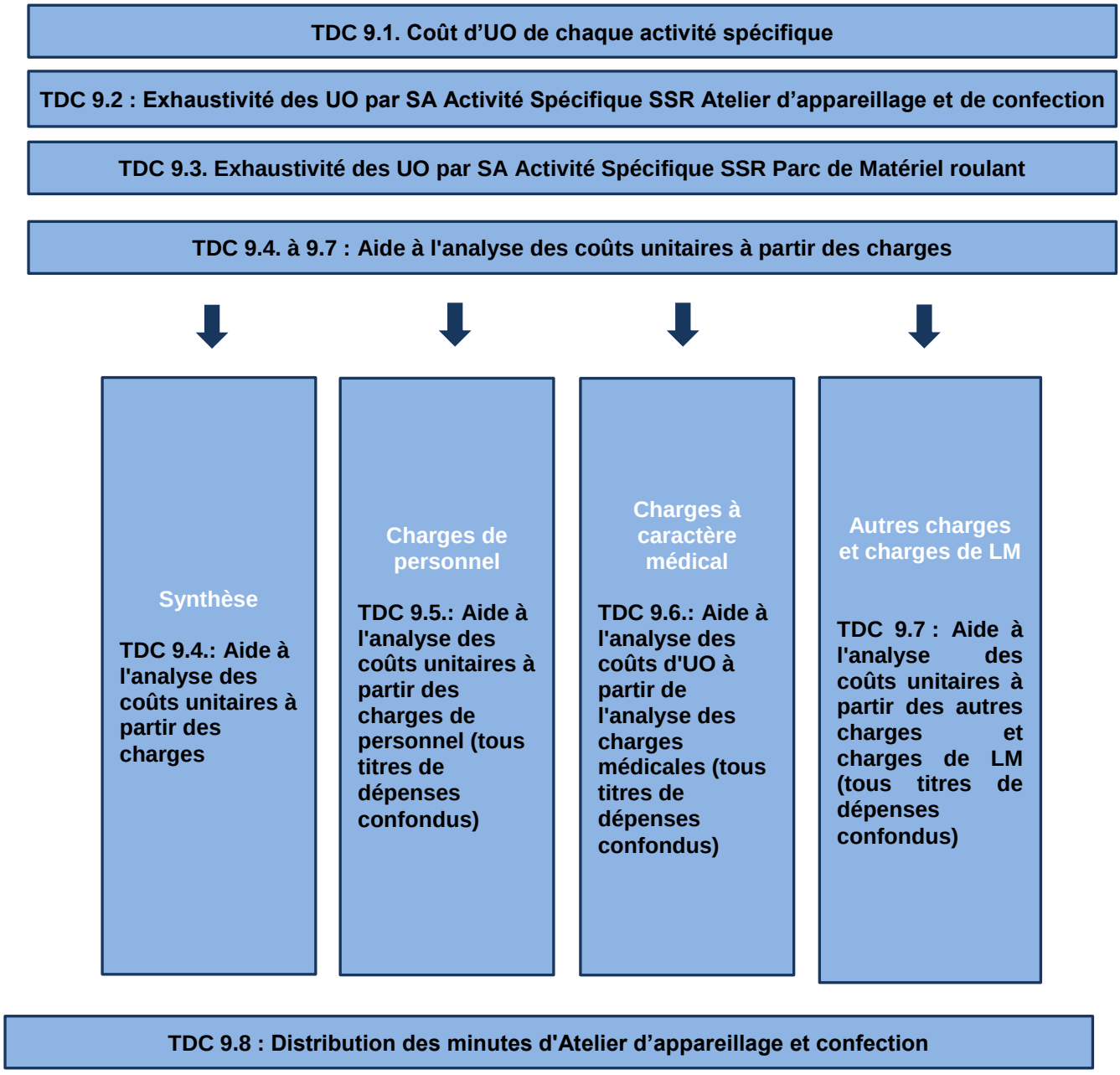

Tableau 9.1 : Coût d'UO de chaque activité spécifique

N° SA	Libellé saisi	Montant total des charges nettes + LM Année N	Nombre total d'UO N	CT UO N	Montant total des charges nettes + LM Année N-1	Nombre total d'UO N-1	CT UO N-1	% d'évolution du Ct UO entre N et N-1	Coût de référence ENC [statut]	% d'écart ct UO étab/ct référence ENC
936611**	Atelier d'appareillage 1									
936611**	Atelier de confection 2									
…										
936612**	Parc de matériel roulant Etab. 1									
936612**	Parc de matériel roulant Etab. 2									
…										
936613	Pré et post hospitalisation									

*Nombre d'UO = Nombre d'UO ARCAnH (hospitalisés SSR + hors hospitalisation SSR). Pour la section Pré et post, le nombre d'UO est calculé à partir de la somme de tous les postes de charge de tous les RHA

Objectif :

Présenter le coût d'UO des activités spécifiques SSR.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues de la phase 6-cd, de la phase 7 clés LM par SA et des données administratives d'ARCAnH N et N-1.

Points focus :

On repérera ici les valeurs extrêmes et les analysera en documentant l'origine de cette (ou ces) valeur(s) extrême(s).

Ce coût d'UO permet une comparaison avec les autres établissements de l'échantillon.

Coût de référence ENC : Le coût UO de référence est calculé selon la section et le statut de l'établissement sur les données des établissements intégrés en 2012, 2013 et 2014. Le coût de référence est réalisé sur minimum 5 effectifs.

Si les pourcentages d'évolutions ou d'écart avec le coût indicatif sont supérieurs à 30 % ou inférieurs à -30% alors la case est en fond jaune.

Tableau 9.2 : Exhaustivité des UO par SA Activité Spécifique SSR Atelier d'appareillage et de confection

N° SA	Libellé saisi	Nature de l'UO	Nb d'UO ARAMIS (A)	Dont Nombre UO Fichier 11	Dont Nombre UO Fichier 13	Nombre d'UO ARCAnH pour hospitalisés SSR (B)	Ecart (Nb UO) (C) = (A-B)	Ecart (%) (C) / (B)	Montant des charges résiduelles + LM attendues sur les RHA pour hospitalisés SSR (D)	Montant des charges résiduelles + LM ventilées sur les RHA lors de la valorisation (E)	Part non ventilée en euros (D-E)
936611**	Atelier d'appareillage 1	Nb de minutes									
936611**	Atelier de confection 2	Nb de minutes									
…											

Objectif :

Comparer 2 sources de données concernant la nature des actes réalisées sur la période de recueil, RHA par RHA.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues de la phase 6-cd, de la phase 7-LOG par SA et des données administratives d'ARCAnH et des fichiers 11 et 13 d'ARAMIS.

Points focus :

On vérifiera ici pour chaque activité que l'écart en nombre d'UO n'est pas incohérent.

En cas d'écart important, le superviseur devra analyser et documenter les écarts.

Pour le détail des UO relatives à l'atelier de confection (colonnes « dont UO Fichier 11 » et « dont UO Fichier 13 »), se reporter aux documents de consignes spécifiques.

(A) :Nb UO ARAMIS = somme des UO du fichier 11 et 13 par SA : données recueillies sur la période du PMSI

(B) :Nb UO ARCAnH = données administratives : données recueillies du 01/01 au 31/12

(D) : Montant des charges résiduelles + LM déclarées dans ARCAnH

(E) : [(D)] / nbre d'UO ARCAnH * Nbre d'UO ARAMIS

Lorsque l'un au moins des points ci-dessous est à 0 et que les autres sont supérieurs à 0, cela signifie une incohérence entre les données. L'activité spécifique sera donc présentée en rouge dans le tableau :

- nombre d'UO ARAMIS
- nombre d'UO ARCAnH
- montant ARCAnH

Tableau 9.3 : Exhaustivité des UO par SA Activité Spécifique SSR Parc de Matériel roulant …… Nouveauté

N° SA	Libellé saisi	Nature de l'UO	Nb d'UO ARAMIS Fichier 12 (A)	Nombre d'UO ARCAnH pour hospitalisés SSR (B)	Ecart (Nb UO) (C) = (A-B)	Ecart (%) (C) / (B)	Montant des charges résiduelles + LM attendues sur les RHA pour hospitalisés SSR (D)	Montant des charges résiduelles + LM ventilées sur les RHA lors de la valorisation (E)	Part non ventilée en euros (D-E)
936612**	Parc de matériel roulant Etab. 1	Nb de séjours							
936612**	Parc de matériel roulant Etab. 2	Nb de séjours							
…									

Objectif :

Comparer 2 sources de données concernant les séjours bénéficiaires sur la période de recueil, RHA par RHA.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues de la phase 6-cd, de la phase 7-LOG par SA et des données administratives d'ARCAnH et du fichier12 d'ARAMIS.

Points focus :

On vérifiera ici pour chaque activité que l'écart en nombre d'UO n'est pas incohérent.

En cas d'écart important, le superviseur devra analyser et documenter les écarts.

(A) :Nb UO ARAMIS = UO du fichier 12 par SA : données recueillies sur la période du PMSI

(B) :Nb UO ARCAnH = données administratives : données recueillies du 01/01 au 31/12

(D) : Montant des charges résiduelles + LM déclarées dans ARCAnH

(E) : [(D)] / nbre d'UO ARCAnH * Nbre d'UO ARAMIS

Lorsque l'un au moins des points ci-dessous est à 0 et que les autres sont supérieurs à 0, cela signifie une incohérence entre les données. L'activité spécifique sera donc présentée en rouge dans le tableau :

- nombre d'UO ARAMIS
- nombre d'UO ARCAnH
- montant ARCAnH

Tableau 9.4 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges

Tableau 9.4.1 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges en coût par unité (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

N° SPE SSR	Libellé saisi	Coût par unité des charges de personnel Année N	Coût par unité des charges de personnel Année N-1	Evolution du Coût par unité des charges de personnel N/N-1	Coût par unité des charges à caractère médical Année N	Coût par unité des charges à caractère médical Année N-1	Evolution du Coût par unité des charges à caractère médical N/N-1	Coût par unité des autres charges et charges de LM Année N	Coût par unité des autres charges et charges de LM Année N-1	Evolution du Coût par unité des autres charges et charges de LM N/N-1	Coût unitaire N	Coût unitaire N-1	Evolution du Coût unitaire N/N-1
	SPE SSR 1			%			%			%			%
	SPE SSR 2			%			%			%			%
	…												

Objectif :

Ces tableaux de contrôle donnent une vision globale de l'évolution de la décomposition du coût unitaire d'une année sur l'autre, en valeur absolue pour le premier tableau puis en poids pour le deuxième tableau.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase 4 et de la phase 7 d'ARCAnH N et N-1.

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût de la SA SPE SSR évolue de façon plus ou moins significative.

Il permet de cerner les catégories de charges à l'origine des variations.

L'analyse doit être conduite avec les tableaux de contrôles suivants.

Tableau 9.4.2 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges en poids du coût unitaire (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

N° SPE SSR	Libellé saisi	Poids des charges de personnel Année N	Poids des charges de personnel Année N-1	Evolution du poids des charges de personnel N/N-1	Poids des charges à caractère médical Année N	Poids des charges à caractère médical Année N-1	Evolution du poids des charges à caractère médical N/N-1	Poids des autres charges et charges de LM Année N	Poids des autres charges et charges de LM Année N-1	Evolution du poids des autres charges et charges de LM N/N-1
	SPE SSR 1	%	%	+ x pts ou - x pts	%	%	+ x pts ou - x pts	%	%	+ x pts ou - x pts
	SPE SSR 2	%	%	pts	%	%	pts	%	%	pts
	…									

Objectif :

Ces tableaux de contrôle donnent une vision globale de l'évolution de la décomposition du coût unitaire d'une année sur l'autre, en valeur absolue pour le premier tableau puis en poids pour le deuxième tableau.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase 4 et de la phase 7 d'ARCAnH N et N-1.

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût de la SA SPE SSR évolue de façon plus ou moins significative.

Il permet de cerner les catégories de charges à l'origine des variations.

L'analyse doit être conduite avec les tableaux de contrôles suivants.

Tableau 9.5 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges de personnel (tous titres de dépenses confondus)

Tableau 9.5.1 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges de personnel en coût par unité (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1 : Année N

N° SPE SSR	Libellé saisi	Coût par unité des charges de personnel Année N	Coût par unité des charges de PS Année N	Coût par unité des charges de PM Année N	Coût par unité des charges de PA Année N	Coût par unité des charges de PDS Année N	Coût par unité des charges d'Honoraires des PH Année N	Coût par unité des charges d'Honoraires des personnels de RR Année N
	SPE SSR 1							
	SPE SSR 2							
	…							

Partie 2 : Année N-1

N° SPE SSR	Libellé saisi	Coût par unité des charges de personnel Année N-1	Coût par unité des charges de PS Année N-1	Coût par unité des charges de PM Année N-1	Coût par unité des charges de PA Année N-1	Coût par unité des charges de PDS Année N-1	Coût par unité des charges d'Honoraires des PH Année N-1	Coût par unité des charges d'Honoraires des personnels de RR Année N-1
	SPE SSR 1							
	SPE SSR 2							
	…							

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût unitaire des charges de personnel d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase 4 d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 9.5 s'analysent conjointement :

- 9.5.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 9.5.2 : poids des charges en % du coût unitaire total
- 9.5.3 : évolution du coût par unité (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

L'analyse doit être croisée avec les ratios de coûts / ETPR des tableaux 1.

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges de personnel de la SA SPE SSR évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 9.5.2 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges de personnel en poids du coût unitaire (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1 : Année N

N° SPE SSR	Libellé saisi	Poids des charges de personnel Année N	Poids des charges de PS Année N	Poids des charges de PM Année N	Poids des charges de PA Année N	Poids des charges de PDS Année N	Poids des charges d'Honoraires des PH Année N	Poids des charges d'Honoraires des personnels de RR Année N
	SPE SSR 1	%	%	%	%	%	%	%
	SPE SSR 2	%	%	%	%	%	%	%
	…							

Partie 2 : Année N-1

N° SPE SSR	Libellé saisi	Poids des charges de personnel Année N-1	Poids des charges de PS Année N-1	Poids des charges de PM Année N-1	Poids des charges de PA Année N-1	Poids des charges de PDS Année N-1	Poids des charges d'Honoraires des PH Année N-1	Poids des charges d'Honoraires des personnels de RR Année N-1
	SPE SSR 1	%	%	%	%	%	%	%
	SPE SSR 2	%	%	%	%	%	%	%
	…							

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût unitaire des charges de personnel d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase 4 d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 9.5 s'analysent conjointement :

- 9.5.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 9.5.2 : poids des charges en % du coût unitaire total

- 9.5.3 : évolution du coût par unité (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

L'analyse doit être croisée avec les ratios de coûts / ETPR des tableaux 1.

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges de personnel de la SA SPE SSR évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 9.5.3 : Evolution N/N-1 des charges de personnel en coût par unité et en poids du coût unitaire (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1 : Evolution du coût par unité

N° SPE SSR	Libellé saisi	Evolution du coût par unité des charges de personnel N/N-1	Evolution du coût par unité des charges de PS N/N-1	Evolution du coût par unité des charges de PM N/N-1	Evolution du coût par unité des charges de PA N/N-1	Evolution du coût par unité des charges de PDS N/N-1	Evolution du coût par unité des charges d'Honoraires des PH N/N-1	Evolution du coût par unité des charges d'Honoraires des personnels de RR N/N-1
	SPE SSR 1		%	%	%	%	%	%
	SPE SSR 2		%	%	%	%	%	%
	…							

Partie 2 : Evolution du poids dans le coût unitaire

N° SPE SSR	Libellé saisi	Evolution du poids des charges de personnel N/N-1	Evolution du poids des charges de PS N/N-1	Evolution du poids des charges de PM N/N-1	Evolution du poids des charges de PA N/N-1	Evolution du poids des charges de PDS N/N-1	Evolution du poids des charges d'Honoraires des PH N/N-1	Evolution du poids des charges d'Honoraires des personnels de RR N/N-1
	SPE SSR 1	+ x pts ou - x pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts
	SPE SSR 2	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts
	…							

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût unitaire des charges de personnel d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues de la phase 4 d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 9.5 s'analysent conjointement :

- 9.5.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 9.5.2 : poids des charges en % du coût unitaire total
- 9.5.3 : évolution du coût par unité (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

L'analyse doit être croisée avec les ratios de coûts / ETPR des tableaux 1.

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges de personnel de la SA SPE SSR évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 9.6 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir de l'analyse des charges médicales (tous titres de dépenses confondus)

Tableau 9.6.1 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges à caractère médical en coût par unité (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1 : Année N

N° SPE SSR	Libellé saisi	Coût par unité des charges à caractère médical Année N	Coût par unité de Consommables médicaux Année N	Coût par unité de Matériel médical Année N	Coût par unité d'Entretien maintenance des matériels médicaux Année N	Coût par unité de Sous-traitance médicale - Autre Année N	Coût par unité de Dispositifs médicaux SSR Année N	Coût par unité de Sous-traitance confection de prothèse ou ortho prothèse Année N
	SPE SSR 1							
	SPE SSR 2							
	…							

Partie 2 : Année N-1

N° SPE SSR	Libellé saisi	Coût par unité des charges à caractère médical Année N-1	Coût par unité de Consommables médicaux Année N-1	Coût par unité de Matériel médical Année N-1	Coût par unité d'Entretien maintenance des matériels médicaux Année N-1	Coût par unité de Sous-traitance médicale - Autre Année N-1	Coût par unité de Dispositifs médicaux SSR Année N-1	Coût par unité de Sous-traitance confection de prothèse ou ortho prothèse Année N-1
	SPE SSR 1							
	SPE SSR 2							
	…							

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût unitaire des charges à caractère médical d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues des phases *4 et 7LOG/7-LM* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 9.6 s'analysent conjointement :

- 9.6.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 9.6.2 : poids des charges en % du coût unitaire total
- 9.6.3 : évolution du coût par unité (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges à caractère médical évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 9.6.2 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des charges à caractère médical en poids du coût unitaire (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1 : Année N

N° SPE SSR	Libellé saisi	Poids des charges à caractère médical Année N	Poids des Consommables médicaux Année N	Poids du Matériel médical Année N	Poids de l'Entretien maintenance des matériels médicaux Année N	Poids de la Sous-traitance médicale - Autre Année N	Poids des Dispositifs médicaux SSR Année N	Poids de la Sous-traitance confection de prothèse ou ortho prothèse Année N
	SPE SSR 1	%	%	%	%	%	%	%
	SPE SSR 2	%	%	%	%	%	%	%
	…							

Partie 2 : Année N-1

N° SAMT	Libellé saisi	Poids des charges à caractère médical Année N-1	Poids des Consommables médicaux Année N-1	Poids du Matériel médical Année N-1	Poids de l'Entretien maintenance des matériels médicaux Année N-1	Poids de la Sous-traitance médicale - Autre Année N-1	Poids des Dispositifs médicaux SSR Année N-1	Poids de la Sous-traitance confection de prothèse ou ortho prothèse Année N-1
	SAMT 1	%	%	%	%	%	%	%
	SAMT 2	%	%	%	%	%	%	%
	…							

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût unitaire des charges à caractère médical d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues des phases *4 et 7LOG/7-LM* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 9.6 s'analysent conjointement :

- 9.6.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 9.6.2 : poids des charges en % du coût unitaire total
- 9.6.3 : évolution du coût par unité (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges à caractère médical évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 9.6.3 : Evolution N/N-1 des charges à caractère médical en coût par unité et en poids du coût unitaire (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1 : Evolution en coût par unité

N° SPE SSR	Libellé saisi	Evolution du coût par unité des charges à caractère médical N/N-1	Evolution du coût par unité de Consommables médicaux N/N-1	Evolution du coût par unité de Matériel médical N/N-1	Evolution du coût par unité d'Entretien maintenance des matériels médicaux N/N-1	Evolution du coût par unité de Sous-traitance médicale - Autre N/N-1	Evolution du coût par unité des Dispositifs médicaux SSR N/N-1	Evolution du coût par unité de la Sous-traitance confection de prothèse ou ortho prothèse N/N-1
	SPE SSR 1		%	%	%	%	%	%
	SPE SSR 2		%	%	%	%	%	%
	…							

Partie 2 : Evolution en poids du coût unitaire

N° SPE SSR	Libellé saisi	Evolution du poids des charges à caractère médical N/N-1	Evolution du poids des Consommables médicaux N/N-1	Evolution du poids du Matériel médical N/N-1	Evolution du poids de l'Entretien maintenance des matériels médicaux N/N-1	Evolution du poids de la Sous-traitance médicale - Autre N/N-1	Evolution du poids des Dispositifs médicaux SSR N/N-1	Evolution du poids de la Sous-traitance confection de prothèse ou ortho prothèse N/N-1
	SPE SSR 1	+ x pts ou - x pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts
	SPE SSR 2	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts
	…							

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût unitaire des charges à caractère médical d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues des phases *4 et 7LOG/7-LM* d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 9.6 s'analysent conjointement :

- 9.6.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 9.6.2 : poids des charges en % du coût unitaire total
- 9.6.3 : évolution du coût par unité (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi le coût des charges à caractère médical évolue de façon plus ou moins significative.

Tableau 9.7 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des autres charges et charges de LM (tous titres de dépenses confondus)

Tableau 9.7.1 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des autres charges et charges de LM en coût par unité (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1/2 : Année N

N° SPE SSR	Libellé saisi	Coût par unité des autres charges et charges de LM Année N	Coût par unité de la Participation des salariés Année N	Coût par unité des Autres dépenses Année N	Coût par unité de LM Pharmacie Année N	Coût par unité de LM Stérilisation Année N	Coût par unité de LM Génie biomedical Année N	Coût par unité de LM Hygiène hospitalière et vigilance Année N	Coût par unité d'Autre LM Année N
	SPE SSR 1								
	SPE SSR 2								
	…								

Partie 2/2 : Année N-1

N° SPE SSR	Libellé saisi	Coût par unité des autres charges et charges de LM Année N-1	Coût par unité de la Participation des salariés Année N-1	Coût par unité des Autres dépenses Année N-1	Coût par unité de LM Pharmacie Année N-1	Coût par unité de LM Stérilisation Année N-1	Coût par unité de LM Génie biomedical Année N-1	Coût par unité de LM Hygiène hospitalière et vigilance Année N-1	Coût par unité d'Autre LM Année N-1
	SPE SSR 1								
	SPE SSR 2								
	…								

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût unitaire des autres charges et charges de LM d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues des phases 4 et 7-LOG/7-LM d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 9.7 s'analysent conjointement :

- 9.7.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 9.7.2 : poids des charges en % du coût unitaire total
- 9.7.3 : évolution du coût par unité (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Pour les charges de LM, l'analyse doit être croisée avec les tableaux de contrôle coûts des UO (TDC 10).

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi les autres charges et charges de LM de la SA SPE SSR évoluent de façon plus ou moins significative.

Tableau 9.7.2 : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des autres charges et charges de LM en poids du coût unitaire (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1/2 : Année N

N° SPE SSR	Libellé saisi	Poids des autres charges et charges de LM Année N	Poids de la Participation des salariés Année N	Poids des Autres dépenses Année N	Poids de la LM Pharmacie Année N	Poids de la LM Stérilisation Année N	Poids de la LM Génie biomedical Année N	Poids de la LM Hygiène hospitalière et vigilance Année N	Poids de Autre LM Année N
	SPE SSR 1	%	%	%	%	%	%	%	%
	SPE SSR 2	%	%	%	%	%	%	%	%
	…								

Partie 2/2 : Année N-1

N° SPE SSR	Libellé saisi	Poids des autres charges et charges de LM Année N-1	Poids de la Participation des salariés Année N-1	Poids des Autres dépenses Année N-1	Poids de la LM Pharmacie Année N-1	Poids de la LM Stérilisation Année N-1	Poids de la LM Génie biomedical Année N-1	Poids de la LM Hygiène hospitalière et vigilance Année N-1	Poids de Autre LM Année N-1
	SPE SSR 1	%	%	%	%	%	%	%	%
	SPE SSR 2	%	%	%	%	%	%	%	%
	…								

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût unitaire des autres charges et charges de LM d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues des phases 4 et 7-LOG/7-LM d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 9.7 s'analysent conjointement :

- 9.7.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 9.7.2 : poids des charges en % du coût unitaire total
- 9.7.3 : évolution du coût par unité (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Pour les charges de LM, l'analyse doit être croisée avec les tableaux de contrôle coûts des UO (TDC 10).

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi les autres charges et charges de LM de la SA SPE SSR évoluent de façon plus ou moins significative.

Tableau 9.7.3 : Evolution N/N-1 des charges à caractère médical en coût par unité et en poids du coût unitaire (tous titres de dépenses confondus)……Nouveauté

Partie 1/2 : Evolution en coût par unité

N° SPE SSR	Libellé saisi	Evolution du coût par unité des autres charges et charges de LM N/N-1	Evolution du coût par unité de la Participation des salariés N/N-1	Evolution du coût par unité des Autres dépenses N/N-1	Evolution du coût par unité de la LM Pharmacie N/N-1	Evolution du coût par unité de la LM Stérilisation N/N-1	Evolution du coût par unité de la LM Génie biomedical N/N-1	Evolution du coût par unité de la LM Hygiène hospitalière et vigilance N/N-1	Evolution du coût par unité de Autre LM N/N-1
	SPE SSR 1		%	%	%	%	%	%	%
	SPE SSR 2		%	%	%	%	%	%	%
	…								

Partie 2/2 : Evolution en poids du coût unitaire

N° SPE SSR	Libellé saisi	Evolution du poids des autres charges et charges de LM N/N-1	Evolution du poids de la Participation des salariés N/N-1	Evolution du poids des Autres dépenses N/N-1	Evolution du poids de la LM Pharmacie N/N-1	Evolution du poids de la LM Stérilisation N/N-1	Evolution du poids de la LM Génie biomedical N/N-1	Evolution du poids de la LM Hygiène hospitalière et vigilance N/N-1	Evolution du poids de Autre LM N/N-1
	SPE SSR 1		pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts
	SPE SSR 2		pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts
	…								

Objectif :

Permettre l'analyse de la décomposition du coût unitaire des autres charges et charges de LM d'une année sur l'autre.

Source :

Colonne 4 et suivantes : les informations sont issues des phases 4 et 7-LOG/7-LM d'ARCAnH N et N-1

Points focus :

Les tableaux 9.7 s'analysent conjointement :

- 9.7.1 : données N et N-1 en valeur absolue
- 9.7.2 : poids des charges en % du coût unitaire total
- 9.7.3 : évolution du coût par unité (en %) et évolution des poids (en points d'évolution)

Pour les charges de LM, l'analyse doit être croisée avec les tableaux de contrôle coûts des UO (TDC 10).

Actions :

Ce tableau permet à l'établissement d'expliquer à son superviseur pourquoi les autres charges et charges de LM de la SA SPE SSR évoluent de façon plus ou moins significative.

Tableau 9.8 : Distribution des minutes d'atelier d'appareillage et confection

Tableau 9.8.1 : Distribution des minutes des actes CSARR réalisés en « Atelier d'appareillage » (Fichier 11)

N° SA Atelier	Libellé saisi	SAMT Métiers	Libellé	Nombre de séjours	Nombre de RHA	Nombre d'actes	Minimum	Q1	Moyenne	Médiane	Q3	Maximum
936611**	Atelier d'appareillage 1	93272206	Ergo	150	400	550	10		56	60		120
936611**	Atelier d'appareillage 1	93272210	Orthoprothésiste	15	60	70	60		90	90		180
936611**	Atelier de confection 2	93272206	Ergo	90	180	210	10		50	58		120

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du fichier 11 d'ARAMIS.

Points focus :

On vérifiera ici la vraisemblance de la dispersion.

Action :

Si vous rencontrez une valeur aberrante, **c**orriger le fichier 11 ou expliquer les valeurs extrêmes.

Le superviseur notifiera la justification dans le rapport de supervision.

Rappel : dans ce fichier, nous attendons des temps réels et non des temps standards.

Tableau 9.8.2 : Distribution des minutes hors actes CSARR réalisés en « Atelier d'appareillage » (fichier 13)

N° SA Atelier	Libellé saisi	Type	Nombre de séjours	Minimum	Q1	Moyenne	Médiane	Q3	Maximum
936611**	Atelier d'appareillage 1	Nombre de minutes par séjour	150	10	60	56	60	60	120
936611**	Atelier d'appareillage 1	Nombre de minutes par jour	150	1	5	10	12	20	60
936611**	Atelier de confection 2	Nombre de minutes par séjour	75	15	60	56	60	60	120
936611**	Atelier de confection 2	Nombre de minutes par jour	75	5	5	10	12	20	60
…									
…									

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du fichier 13 d'ARAMIS.

Points focus :

On vérifiera ici la vraisemblance de la dispersion.

Action :

Si vous rencontrez une valeur aberrante, **c**orriger le fichier 13 ou expliquer les valeurs extrêmes.

Le superviseur notifiera la justification dans le rapport de supervision.

Rappel : dans ce fichier, nous attendons des temps réels et non des temps standards.

Tableaux 10 : Coûts unitaires de LM, LGG et Structure

Organisation des TdC 10 :

TDC 10.1 : Coûts unitaires de logistique médicale, de logistique et gestion générale, de structure

TDC 10.2 : Analyse du coût unitaire à partir des charges indirectes imputées en activités subsidiaires et budgets annexes (onglet 5)

Tableau 10.1 : Coûts unitaires de logistique médicale, de logistique et gestion générale, de structure

Section de LM/LGG/STR	Nature de la clé N	Nature de la clé N -1	Montant des charges nettes N (A)	Montant des charges nettes N-1 (B)	Evolution en % des charges nettes (A-B)/B	Nombre total de clés ARCAnH N (C)	Nombre total de clés ARCAnH N-1 (D)	Evolution en % du total des clés (C-D)/D	Coût/clé N E=(A/C)	Coût/clé N-1 F=(B/D)	Evolution en % du coût / clé (E-F)/F

Objectif :

Analyser les coûts des clés de ventilation des sections de LGG, Structure et Logistique Médicale.

Point Focus :

Ce tableau permet à l'établissement d'analyser le coût de sa clé de ventilation, de mettre en évidence d'éventuels coûts atypiques et de faire des corrections si nécessaire.

Tableau 10.2.: Analyse du coût unitaire à partir des charges indirectes imputées en activités subsidiaires et budgets annexes (onglet 5).....Nouveauté

SA	Libellé de la SA	Charges indirectes imputées en activités subsidiaires et budgets annexes (onglet 5 ARCAnH) N	Charges indirectes imputées en activités subsidiaires et budgets annexes (onglet 5 ARCAnH) N-1	Ecart	Ecart en %
9361	Pharmacie				
9362	Stérilisation				
9364	Génie biomédical				
9365	Hygiène hospitalière et vigilances				
9366	Autre logistique médicale				
93111	Services administratifs à caractère général				
93112	Services administratifs liés au personnel				
93113	Accueil et gestion des malades				
93116	Services hôteliers				
93118	Entretien – maintenance				
93114	DSI				
93115	DIM				
9313	Restauration				
9314	Blanchisserie				
931172	Transport motorisé des patients (hors SMUR)				
931171	Brancardage et transport pédestre des patients				
9381	Structure-financier				
9382	Structure-immobilier				

Objectif :

Identifier les variations de charges nettes des SA LM / LGG / STR conséquentes aux variations de charges indirectes imputées aux activités subsidiaires et remboursement de budgets annexes en onglet 5 ARCAnH

Sources :

Les montants pris en compte dans ce tableau sont les montants totaux par SA LM / LGG / STR imputées en charges indirectes dans l'onglet 5 d'ARCAnH.

Actions :

Les fortes évolutions entre N-1 et N doivent être expliquées par l'établissement.

Rubrique 4 Coût des séjours et synthèse

Tableaux 11 : Synthèse

Tableau 11.1 : Actes RR par métier RR et par SAC

Tableau 11.1.1 : Nombre d'actes de RR par métier et par SAC

SAC	Libellé de la SAC	Masseur-kinés	Diététicien	Médecin	Assistant de service social	…	Total
93451415	Affections respiratoires adultes hospitalisation de jour	3 407	.	.	.	.	3 407
93451515	Affections des systèmes digestifs, métaboliques et endocriniens/ adultes/ hospitalisation de jour	7 583	7 849	89	.	.	15 521
93452211	SSR polyvalent adultes hospitalisation complète indifférenciée	38 675	146	2 043	406	146	41 416
Total		49 665	7 995	2 132	406	146	60 344
Répartition en %		82	13	4	1	0	100

Objectif :

Connaître précisément la répartition du temps de travail des intervenants de RR sur les différentes spécialités de l'établissement.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du RHA (pour le rattachement du patient à une UM) et du fichier 11 des minutes d'ARAMIS (pour l'identifiant séjour, les minutes et l'intervenant RR).

Tableau 11.1.2 : Répartition en % du nombre d'actes de RR par métier et par SAC

SAC	Libellé de la SAC	Masseur-kinés	Diététicien	Médecin	Assistant de service social	…	Total
93451415	Affections respiratoires adultes hospitalisation de jour	6,9	.	.	.	.	5,6
93451515	Affections des systèmes digestifs, métaboliqueset endocriniens/ adultes/ hospitalisation de jour	15,3	98,2	4,2	.	.	25,7
93452211	SSR polyvalent adultes hospitalisation complète indifférenciée	77,9	1,8	95,8	100,0	100,0	68,6
Total		100	100	100	100	100	100

Objectif :

Connaître la répartition de l'activité – mesurée en nombre d'actes - des intervenants de RR sur les différentes spécialités de l'établissement.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du RHA (pour le rattachement du patient à une UM) et du fichier 11 des minutes d'ARAMIS (pour l'identifiant RHA, les minutes et l'intervenant RR).

Points focus :

Le tableau fournit par métier la répartition en % du nombre d'actes par métier sur les différentes SAC de l'établissement.

Tableau 11.2 : Répartition en % du nombre de RHA par métier et par SAC

SAC	Libellé de la SAC	Pas d'intervenant	Masseur-kinésithérapeute	Diététicien	Médecin	Assistant de service social	…	Total
93451415	Affections respiratoires adultes hospitalisation de jour	.	100,0	.	.	.	.	100,0
93451515	Affections des systèmes digestifs, métaboliquese t endocriniens/ adultes/ hospitalisation de jour	0,6	46,0	45,8	7,6	.	.	100,0
93452211	SSR polyvalent adultes hospitalisation complète indifférenciée	0,4	44,7	0,2	45,2	5,6	3,8	100,0
Total		0,5	47,7	11,1	34,1	4,0	2,7	100,0

Objectif :

Le tableau présente pour chaque SAC de l'établissement, le pourcentage de RHA sur chacun des métiers.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du RHA (pour le rattachement du patient à une UM) et du fichier 11 des minutes d'ARAMIS (pour l'identifiant RHA et l'intervenant RR).

Points focus :

Le tableau présente un double intérêt :

- Faire apparaitre par SAC les RHA sans intervenant dans l'ENC => il convient de les corriger ou de justifier auprès du superviseur.
- Représenter la répartition des RHA sur les différents intervenants de l'établissement.

Tableau 11.3 : Analyse synthétique des SAC par affection

Partie (1/2) : Année N

SAC	Libellé de la SAC	Nbre journées PMSI	Répartition par affection	Répartition totale	Nbre RHA	Répartition par affection	Répartition totale	Charges nettes + LM	Répartition par affection	Répartition totale	Nombre moyen d'actes RR par jour
93451112	Affections de l'appareil locomoteur adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)		45%	10%							
93451117	Affections de l'appareil locomoteur adultes hospitalisation pour traitements et cures ambulatoires		55%	20%							
934511	**Affections de l'appareil locomoteur**		**100%**	**30%**							
93451212	Affections du système nerveux adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)										
93451215	Affections du système nerveux adultes hospitalisation de jour										
934512	**Affections du système nerveux**		**100%**	**40%**							
93452212	SSR polyvalent adultes hospitalisation complète										
934522	**SSR polyvalent**		**100%**	**30%**							
…	…										
Total			**100%**	**100%**							
Dont Total HC											
Dont Total HP											

Partie (2/2) : Année N-1

SAC	Libellé de la SAC	Nbre journées PMSI	Répartition par affection	Répartition totale	Nbre RHA	Répartition par affection	Répartition totale	Charges nettes + LM	Répartition par affection	Répartition totale	Nombre moyen d'actes RR par jour
93451112	Affections de l'appareil locomoteur adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)		45%	10%							
93451117	Affections de l'appareil locomoteur adultes hospitalisation pour traitements et cures ambulatoires		55%	20%							
934511	**Affections de l'appareil locomoteur**		**100%**	**30%**							
93451212	Affections du système nerveux adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)										
93451215	Affections du système nerveux adultes hospitalisation de jour										
934512	**Affections du système nerveux**		**100%**	**40%**							
93452212	SSR polyvalent adultes hospitalisation complète										
934522	**SSR polyvalent**		**100%**	**30%**							
…	…										
Total			**100%**	**100%**							
Dont Total HC											
Dont Total HP											

Objectif : Ce tableau permet de vérifier la cohérence globale des données d'activité au regard de nombreux indicateurs mis en parallèle par spécialité / affection.

Source : Les sources sont indiquées en bas de chaque indicateur. Le nombre d'actes par SAC est issu des fichiers RHA.

Point focus :

Ce tableau fournit un récapitulatif des données clés par spécialité puis par SAC :

- activité en journées et RHA, charges, charges de PS, SIIPS, nombre de RHA sans acte RR, avec le pourcentage de ces données par SAC dans la spécialité et par spécialité par rapport au total de l'établissement (permet le contrôle de cohérence activité/charge en soins/prise en charge de rééducation réadaptation, etc.)

Tableau 11.4 : Coût moyen par type d'hospitalisation

	HC N	HC N-1	HP N	HP N-1	HC référence statut N-1	HP référence statut N-1
Nombre de RHA					.	.
Nombre de séjours					.	.
Nombre de journées de présence					.	.
Nombre de jours moyen par séjour						
Nombre de jours moyen par RHA						
Coût moyen par jour						
Coût moyen par séjour						
Coût moyen par RHA						

Objectif : Connaitre le coût moyens de l'établissement étudié ; vérifier la cohérence par rapport aux données N-1 de son établissement et de référence.

Source : Base de coûts pour les données établissement ; base de coûts consolidée N-1 pour les données référence N-1. Les coûts présentés comprennent la structure.

Tableau 11.5 : Décomposition en % du coût moyen d'un RHA par type d'hospitalisation

	HC N	HC N-1	HP N	HP N-1	HC référence statut N-1	HP référence statut N-1
% Dépenses cliniques hors personnel soignant	29,7					
% Dépenses cliniques du personnel soignant	21					
% Dépense SAMT médico-techniques	0					
% Charges à caractère médical	2,2					
% Dépenses des honoraires hors RR	0					
Poids des charges cliniques et médicales						
% Dépenses des plateaux de RR	0					
% Dépenses des métiers de RR	12,5					
% Dépenses Sections spécifiques SSR	0					
% Dépenses des honoraires de RR	0					
Poids des charges de RR						
% Dépenses de LM	1,5					
% Dépenses de LGG	28,1					
% Dépenses de Structure	5					
Poids des charges de logistique et structure						
TOTAL	100					

Objectif : Connaitre la décomposition du coût moyen d'un RHA selon le type d'hospitalisation. Identifier les sections d'analyse les plus consommatrices et vérifier la cohérence avec les données N-1 de l'établissement étudié d'une part et de référence N-1 d'autre part.

Source : Base de coûts pour les données établissement ; base de coûts consolidée N-1 pour les données référence N-1

Tableau 11.6 : Liste des 20 GME les plus représentatifs en % du nombre de RHA par SAC

CMC	N°GME	Libellé GME	Effectif en nombre de RHA	SAC X	SAC Y	…
11	GME xx			15% **(A)**		
	GME yyy			10%		
26	GME zzz			65%		
…	….					
	Autres			10%		
	TOTAL			**100 % (B)**	**100%**	**100%**

Objectif :

Présenter les 20 GME par SAC les plus représentatifs de l'activité de l'établissement.

Source :

Toutes les informations contenues dans ce tableau sont issues du RHA d'ARAMIS.

Points focus :

On analysera la cohérence des GME dans chaque SAC. Le superviseur doit documenter dans le cas où une SAC présente un ou plusieurs GME non attendu.

(A) : Nombre de RHA du GME de la SAC / Nombre de RHA total de la SAC * 100
(B) : Nombre de RHA de tous les GME de la SAC / Nombre de RHA total de la SAC * 100 => est égal à 100%

Dans le fichier FINESS.AAAA.encssr.16gme ce TdC est présenté avec la totalité des GME et non seulement les 20 plus représentatifs.

Tableau 11.7 : Coût brut moyen (hors structure) des 20 GME les plus représentatifs

CM	N°GME	Libellé GME	Effectif en nombre de RHA	Nombre de journées N	Nombre de journées N-1	Coût brut moyen journalier N (A)	Coût brut moyen journalier N-1 (B)	Coût journalier du référentiel ENC N-1 [Statut]* (C)	Ecart etab N/N-1 (%) (A-B)/B	Ecart établissement/ référentiel ENC N-1 (%) (A-C)/(C)	Dispersion du coût établissement N (en %) (D)	Indicateur de fiabilité référentiel ENC N-1
11	GME xx					100€	103€		-3%			
	GME yyy											
26	GME zzz											
…	….											

* Coût affiché dès de sa publication

Objectif :

Analyser l'évolution des coûts des GME au sein de l'établissement.

Point Focus :

Les fortes variations d'une année sur l'autre doivent être justifiées dans le rapport de superviseur.

La dispersion du coût établissement N est calculée en divisant l'écart type du coût brut moyen N par le coût brut moyen N, en pourcentage.

Dans le fichier FINESS.AAAA.encssr.16gme ce TdC est présenté avec la totalité des GME et non seulement les 20 plus représentatifs.

Tableau 11.8 : Nombre de RHA dont le coût brut journalier complet (hors structure) est > 1000 € ou <100 €.

Nombre de RHA avec un coût brut journalier complet < 100€	Poids des RHA avec un coût brut journalier complet < 100€	Nombre de RHA avec un coût brut journalier complet > 1000€	Poids des RHA avec un coût brut journalier complet > 1000€

Objectif :

Analyser la cohérence des coûts bruts journaliers complets (hors structure).

Actions :

Analyser le poids des RHA présentant un coût brut journalier complet (hors structure) très faible ou très élevé.

Document 6: Restitution Excel : coûts des GME

Onglet « Tableau 11.6 »

L'onglet 1 du fichier Excel donne la liste exhaustive du % de RHA par SAC pour l'établissement ; le tableau de contrôle 11.6 n'indique que les 20 GME les plus représentatifs.

Onglet « Tableau 11.7 »

L'onglet 2 du fichier Excel donne la liste exhaustive des coûts bruts moyens journaliers par GME pour l'établissement ainsi que le coût du référentiel ENC ; le tableau de contrôle 11.7 n'indique que les 20 GME les plus représentatifs.

atih
AGENCE TECHNIQUE
DE L'INFORMATION
SUR L'HOSPITALISATION

Document 7: Numéro des RHA concernés par les tableaux 11

Le fichier Excel donne la liste des RHA signalés en atypie dans le TDC 11.8

Document 8: GME observés par SA……Nouveauté

L'onglet 3 du fichier Excel indique dans quelles SAC / SAMT sont passés les GME. Le format du fichier est le suivant :

N°SA	Libellé de la SA	Nombre de GME concernés	N° du GME	Libellé du GME	Nombre de séjours
SAC n°1		**50**	**0106A0**		**100**
SAC n°1		**50**	**0106B0**		**20**
SAC n°1		**50**	**0106B2**		**12**
SAC n°2					
SAC n°3					
SAMT Plateaux RR					
SAMT balnéo					
SAMT métier de RR					
Activité spécifiques RR					
SAMT					

Le fichier est trié par numéro de SA puis par nombre de séjours décroissant.

Le tableau présente tous les GME par SA

Document 9: Restitution Excel : Ensemble des tableaux de contrôles

Objectif :

Les tableaux de contrôle peuvent être téléchargés directement sous Excel.

Pouvoir utiliser les TDC en y ajoutant des analyses personnelles (utilisation des fonctions Excel …)

Tableaux 12 : Immobilisations

Tableau 12.1 : Comparaison de la répartition de l'actif net en % sur les sections (grandes familles)

N° de compte	Désignation des immobilisations	SAC MCO	SAC SSR	Sections SSR	Sections HAD	SAMT	LM	LGG	STR	MIG	Hors champ	Budgets annexes (DAF/DG)	Total %
	Frais d'étude, de recherche et de développement												100%
	Concessions et droits similaires, brevets, licences…												100%
	Autres immobilisations incorporelles												100%
	Agencements et aménagements de terrain												100%
	Constructions												100%
	Installations techniques matériel et outillage - Médical	5%	10%	0%	0%	25%	5%	35%	10%	0%	10%	0%	100%
	Installations techniques matériel et outillage - Non médical												100%
	Installations techniques matériel et outillage												100%
	Installations générales, agencements, aménagements divers												100%
	Matériel de transport												100%
	Matériel de bureau												100%
	Matériel informatique												100%
	Mobilier												100%
	Autres												100%
	Total de l'actif net au 31/12/N	5%	10%	25%	0%	0%	5%	35%	10%	0%	10%	0%	100%

Objectif : Repérer les comptes d'immobilisations et les SA d'affectation qui représentent un poids important dans le total. Ce tableau s'analyse conjointement avec les tableaux 13.2 et 13.3.

Source : Onglet « Immo » d'ARCAnH – Tableau T5

Les SA sont regroupées par grands champs :

- SA commençant par 9345 groupés en SAC SSR
- SA commençant par 9333, 9341, 9342 et 9343 groupés en SAC MCO
- SA commençant par 9327, 93261 groupés en Sections SSR (Métier RR, Plateaux RR, Atelier confection, Parc matériel roulant et Pré et post)
- SA commençant par 932 groupés en SAMT
- SA commençant par 936 groupés en LM
- SA commençant par 931 groupés en LGG
- SA commençant par 938 groupés en STR
- SA commençant par TMIG groupés en MIG
- SA commençant par hors_etude groupés en hors_etude
- SA commençant par TOT_Immo groupés en Total
- SA commençant par TOT supprimées

Tableau 12.2 : Comparaison de la répartition des dotations aux amortissements en % sur les sections (grandes familles)

N° de compte	Libellé du compte	SAC MCO	SAC SSR	Sections SSR	Sections HAD	SAMT	LM	LGG	STR	MIG	Hors champ	Budgets annexes (DAF/DG)	Total %
681113	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles : Frais d'étude, de recherche et de développement												100%
681115	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles : Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires												100%
681118	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles : Autres immobilisations incorporelles												100%
681122	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles : Agencement et aménagement des terrains												100%
681123+681124	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles : Constructions												100%
6811251	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles : Installations techniques, matériel et outillage médicaux	15%	10%	12%	0%	0%	0%	35%	8%	0%	20%	0%	100%

6811252	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles : Installations techniques, matériel et outillage non médicaux												100%
6811281	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles : Installations générales, agencements, aménagements divers												100%
6811282	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles : Matériel de transport												100%
68112831	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles : Matériel de bureau												0%
68112832	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles : Matériel informatique												100%
6811284	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles : Mobilier												100%
6811285+6811286+6811288	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles : Autres immobilisations												100%
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploit à répartir												100%
	Total des Dotations Amortissements de l'exercice	15%	10%	12%	0%	0%	0%	35%	8%	0%	20%	0%	100%

Objectif : Repérer les comptes d'immobilisations et les SA d'affectation qui représentent un poids important dans le total. Ce tableau s'analyse conjointement avec les tableaux 13.1 et 13.3.

Source : Onglet « Immo » d'ARCAnH – Tableau T4 (Phase 3 SA d'ARCAnH)

Tableau 12.3 : Ecart en points entre les répartitions Tab 12.1 et 12.2

N° de compte	Désignation des immobilisations	SAC MCO	SAC SSR	Sections SSR	Sections HAD	SAMT	LM	LGG	STR	MIG	Hors champ	Budgets annexes (DAF/DG)
	Frais d'étude, de recherche et de développement											
	Concessions et droits similaires, brevets, licences…											
	Autres immobilisations incorporelles											
	Agencements et aménagements de terrain											
	Constructions											
	Installations techniques matériel et outillage - Médical	**10%**			**-13%**		**-5%**	**0%**	**0%**	**0%**	**10%**	**0**
	Installations techniques matériel et outillage - Non médical											
	Installations techniques matériel et outillage											
	Installations générales, agencements, aménagements divers											
	Matériel de transport											
	Matériel de bureau											
	Matériel informatique											
	Mobilier											
	Autres											
	Total de l'actif net au 31/12/N											

Objectif :

Il s’agit de calculer un écart entre le % de l’actif net et celui des dotations aux amortissements

Ce tableau s’analyse conjointement avec les tableaux 12.2 et 12.3

Point focus :

Mettre en vis-à-vis la répartition des immobilisations sur les sections et celles des dotations aux amortissements.

Une mise en forme conditionnelle mettra en surbrillance des écarts supérieurs à +/- 10%

Les tableaux 12.1, 12.2 et 12.3 sont fournis à titre informatif. Si l’établissement n’est pas en capacité de fournir des éléments d’explication, ce point ne sera pas bloquant pour les superviseurs.

Source :

TdC 12.2.1 et TdC 12.2.2.

ANNEXE 1 : Utilisation du fichier .TRA pour retrouver les séquences en anomalie dans les tableaux 2, 3 et 4.

Le fichier de correspondance : "finess.année.12.TRA"

Le fichier .TRA permet de faire la correspondance entre les numéros séquentiels de séjour **ET** les numéros de séjour de vos fichiers d'entrée ARAMIS et les numéros de séjour du fichier de RHS.

Le fichier .TRA se trouve dans l'archive PMSI .OUT

Le format du fichier .TRA est le suivant :

Libellé des variables	**Taille**	**Début**	**Fin**
Numéro séquentiel de séjour	7	1	7
Numéro de séjour SSR	7	8	14
Numéro séquentiel du RHS	3	15	17
Numéro administratif de séjour	20	18	37
Numéro de semaine	6	38	43
Numéro de ligne	10	44	53

Exemple de ligne du fichier .TRA :

0000001;0000001;001;90000001 ;012015 ;0000000001

Dans les fichiers de suivis au séjour ARAMIS, le numéro de séjour se trouve toujours en premier champ.

Si vous avez rempli les fichiers à partir du N° de SSR, il faut utiliser le 2ème champ du fichier .TRA

Si vous avez généré les fichiers ARAMIS à partir du N° administratif, il faut utiliser le 4ème champ du fichier .TRA

Si la ligne en anomalie est datée, il faut également utiliser le N° de semaine pour ciblé le RHS incriminé.

Le superviseur n'a pas accès à ce tableau.

Avec le fichier des RHS : "finess.année.12.RHS.RTT.TXT

Le fichier de RHS se trouve dans l'archive PMSI .IN

- **Exemple :**

Ligne du fichier d'atypie du TdC :

Numéro de séjour	Numéro de séquence	Nombre d'actes au total	Nombre d'actes identiques entre le PMSI et l'ENC
1	1	11	5

Le séjour 0000001, séquence 001, contient 7 actes dans le PMSI alors qu'il n'y en a que 6 identiques entre le PMSI et l'ENC.

Ligne du fichier TRA correspondant

00000010131829001722930120150000000001

Dans le fichier RHS :

N° de SSR = 0131829

N° administratif = 72293

Nombre de combinaison code intervenant / code acte CSARR différents dans ce RHS = 2 (correspond à la variable « Nombre d'actes CSARR dans ce RHS »)

Acte CSARR N°1 = 10 CER+223 6 (Code Intervenant / Code Acte / Nombre d'occurrence)

Acte CSARR N°2 = 21 CER+223 5 (Code Intervenant / Code Acte / Nombre d'occurrence)

Dans le fichier 11 ARAMIS, si utilisation du N° de SSR :

0131829;04022013;CER+223;30;93272101;;;;;

0131829;04022013;CER+223;30;93272101;;;;;

0131829;04022013;CER+223;30;93272101;;;;;

0131829;04022013;CER+223;30;93272101;;;;;

0131829;04022013;CER+223;30;93272101;;;;;

Conclusion :

Dans le fichier ENC, il manque 6 lignes concernant l'acte CER+223 effectué par le médecin.

ANNEXE 2 : Utilisation de la base de coût

Etape 1 : Sur e-ENC, aller dans la partie restitution et cliquer sur « **Télécharger votre base de coût en cours de campagne (fichier *.zip)** ».

Si la campagne est terminé et que l'ATIH vous a signalé qu'il y avait des modifications sur les tableaux de contrôle et la base de coût, cliquer sur « **Télécharger votre base de coût et vos tableaux de contrôle définitifs** »

Vous pouvez ouvrir le fichier Excel de la base de coût qui se trouve dans un dossier zip.

Etape 2 : Sélectionner la première colonne (A), puis cliquer sur Données > Convertir… :

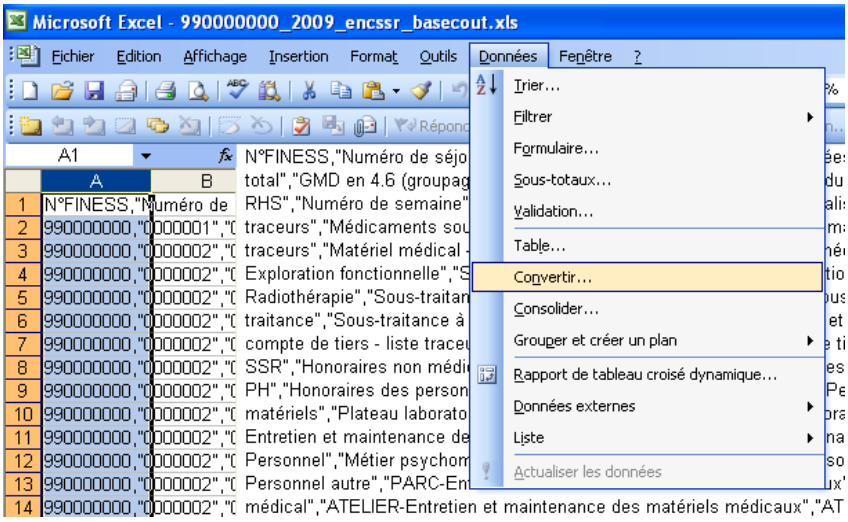

Etape 3 : Choisir l'option « Délimitée » et cliquer sur suivant :

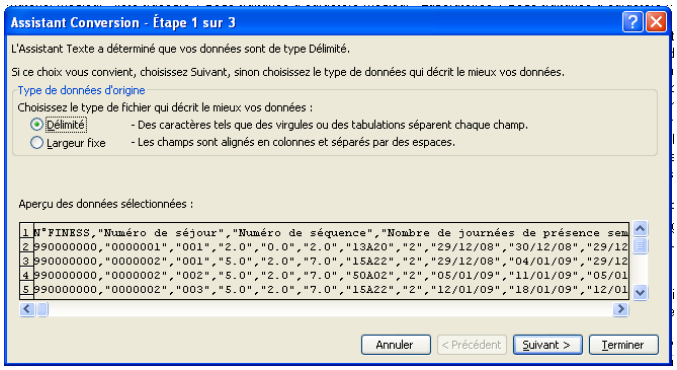

Etape 4 : Cocher « Virgule » comme séparateurs et cliquer sur suivant :

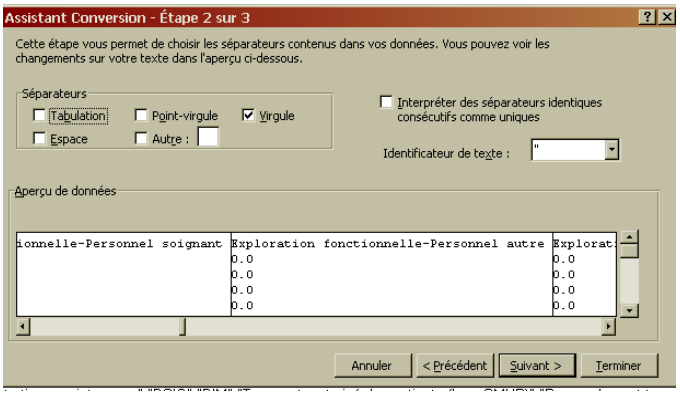

Etape 5 : Pour plus de lisibilité, déclarer les colonnes « Numéro de séjour », « Numéro de séquence » et « GME » en format TEXTE, puis cliquer sur Terminer :

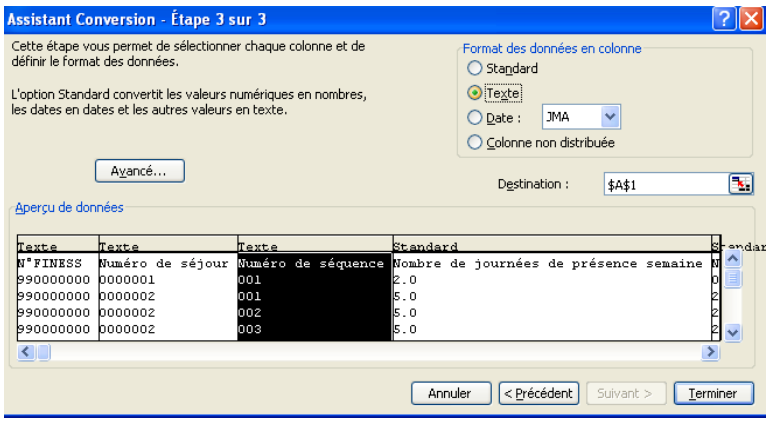

La base de coût devient utilisable sous Excel. Une ligne correspond à un RHA. Vous y trouverez :

- des informations PMSI sur les RHA ;
- les charges à caractère médicale, les dépenses cliniques, les dépenses médicotechniques (médicotechniques produisant des actes pour le SSR, plateaux SSR, métiers SSR, 3 sections spécifiques), les dépenses de logistique médicale, les dépenses de logistique de gestion générale et les dépenses de structure liées au RHA
- Les unités d'œuvre utilisées pour déverser les coûts sur les RHA (SIIPS, minutes métiers, minutes plateaux, minutes atelier et UO des médicotechniques)
- Le coût total et coût journalier des RHA